FRANÇOIS DE LABARRE

VATICAN OFFSHORE

L'ARGENT NOIR DE L'ÉGLISE

« Il s'est passé ce qui s'est passé : un pur scandale ! »

LE PAPE FRANÇOIS

Albin Michel

François de Labarre

Vatican offshore

Albin Michel

© Éditions Albin Michel, 2023

ISBN : 978-2-226-48313-3

Ce document numérique a été réalisé par Nord Compo.

Introduction

La vision du corps inerte du chef de la section administrative de la secrétairerie d'État gisant sur le toit de la chapelle a effrayé le prélat. Un suicide au Vatican, ce serait du jamais-vu ! Son Éminence le cardinal Becciu a pris ses jambes à son cou et couru jusqu'à la résidence Sainte-Marthe pour empêcher son ancien collaborateur de faire cette folie. Depuis qu'il a été mis à pied, Alberto Perlasca a des pulsions suicidaires. Il délire, mais bientôt il va trouver un nouveau sens à sa vie et livrer aux enquêteurs les secrets des finances du Vatican.

Cette affaire aux multiples rebondissements renvoie l'Église aux années noires, quand son banquier fut retrouvé pendu sous un pont à Londres. L'histoire avait inspiré au cinéaste Francis Ford Coppola le dernier volet de la trilogie du *Parrain*. La mafia aurait-elle encore ses entrées chez les serviteurs de Dieu ? Si non, qui sont ces gens qui empêchent les papes de gouverner et semblent prêts à tout pour garder la main sur les trésors de l'Église ?

Dix ans après la renonciation de Benoît XVI et l'élection du pape François, ce livre montre comment ces deux papes se sont heurtés aux mêmes obstacles en cherchant à assainir un système infiniment complexe, élaboré par des années de malversations, au milieu duquel s'agite une mafia en soutane qui a tout osé pendant des décennies.

Bienvenue au Saint-Siège !

1

Dans la tête du nouveau pape

Quand Jorge Mario Bergoglio est arrivé le 26 février 2013 à Rome avec sa petite valise, il s'est installé comme d'habitude à la Casa del Clero[1] (la maison du clergé), la résidence diplomatique du Saint-Siège. Située en plein centre de Rome, derrière la piazza Navona, elle offre des chambres au confort « spartiate », selon l'écrivain Frédéric Martel qui y a séjourné pour son enquête[2] : « Une ampoule à la retraite jette une lumière crue sur un lit à une place, généreusement flanqué d'un crucifix de travers […] le savon est prêté au gramme et il faut le rendre. » Bergoglio, lui, est à l'aise dans cet environnement austère et dépouillé. Aveu de la directrice de l'établissement : « Il est le seul à faire son lit[3] ! » La plupart des Romains qui aperçoivent sa silhouette dans les rues ne savent pas qui il est. Lui non plus ne connaît pas bien Rome ni les Romains.

La ville est en ébullition. Le gouvernement est tombé depuis trois mois et le président de la République ne trouve toujours pas de majorité, le maire est empêtré dans des scandales financiers et le pape a quitté le navire. Arrivés des quatre coins du monde, les cardinaux se retrouvent sous une pluie battante pour discuter des *affaires*. Comme le dirait Shakespeare, *il y a quelque chose de pourri dans le royaume de l'Église*[4].

Beaucoup pensent comme Mgr Óscar Maradiaga, cardinal du Honduras et ami de Bergoglio, qu'il se passe « quelque chose de grave au Vatican ». Ils sont critiques envers la gouvernance de Mgr Tarcisio Bertone, le numéro deux du Saint-Siège. De l'avis général, c'est sous son règne que la Cité du Vatican a dérivé.

Car, de fait, le secrétaire d'État a des pouvoirs très étendus : il est le chef de la diplomatie et le chef de la curie. Il gère à ce titre les nominations, les discours, les lois. Tout document important transite par son bureau et seul le pape a autorité sur lui. Il préside plusieurs commissions dont celle de l'Institut pour les œuvres de religion (IOR[5]) qu'on appelle aussi la Banque du Vatican et qui depuis sa création en 1942 est devenu une sorte d'État dans l'État. Depuis le départ de Benoît XVI, c'est Bertone qui assume avec son grade de camerlingue les fonctions de souverain pontife par intérim. Il s'en serait bien passé.

En 2007, le futur pape a eu l'occasion de recevoir le secrétaire d'État chez lui en Argentine. Il a pu constater de ses propres yeux cette passion frénétique pour le pouvoir. Une photo devenue mythique présente le numéro deux du Vatican assis en majesté sur une petite estrade, des lunettes d'aviateur posées sur le nez, une chasuble couleur or sur les épaules et une montre Rolex au poignet. Assis en contrebas, Bergoglio est habillé avec une soutane blanche et il porte une croix en argent autour du cou. Le jésuite argentin dévisage Bertone avec un mélange d'indignation et de stupéfaction.

Même à Rome, l'Argentin préfère rester mal fagoté. Il se sent bien avec sa soutane blanche et ses vieilles chaussures. C'est comme ça qu'il arpente les pavés irréguliers des rues du centre historique. Même s'il pleut souvent, il aime marcher et regarder autour de lui les façades ocre et les murs crénelés. Partout dans Rome se tiennent des conciliabules où l'on parle du conclave qui va avoir lieu. De l'autre côté du Tibre, les cardinaux américains organisent des rencontres au North American College, une

imposante bâtisse en pierre de travertin qui domine la colline du Janicule. Comme les Allemands, les Américains sont de puissants donateurs. Ils n'ont pas la langue dans leur poche. Au North American College, ils parlent à bâtons rompus de l'urgence des réformes.

Tout le monde déplore la mauvaise gouvernance et les finances opaques. Il règne à Rome une drôle d'ambiance et le Vatican est entouré d'étrangers qui veulent en découdre avec la curie romaine. Un journaliste britannique compare la situation avec les invasions barbares qui ont précipité la fin de l'Empire romain[6]. Les assaillants étaient des Germains, aujourd'hui on croise aussi des Anglo-Saxons, des Sud-Américains et des Asiatiques : une brigade de réformateurs arpente les rues de Rome. Bergoglio en fait partie, mais personne ne l'a vu venir. Quand, après avoir traversé la place Saint-Pierre, il arrive devant la porte Sainte-Marthe, les journalistes qui font le pied de grue ne l'interpellent même pas. Ils ont oublié que le cardinal argentin était arrivé second au conclave de 2005. À cause de son âge avancé, ils pensent qu'il n'a aucune chance de renouveler cet exploit. Il ne figure dans aucune des *top lists* des bookmakers romains et s'en accommode très bien. Il évite les dîners en ville et ne donne pas d'interviews. À Rome comme à Buenos Aires, il mène une existence modeste. Il ne fait aucun plan sur la comète et d'ailleurs il a gardé avec lui les clefs de son archevêché. Il pense qu'il sera bientôt de retour. C'est pourquoi il ne s'offusque pas quand les journalistes l'ignorent. Il leur adresse un sourire poli et se dirige vers l'auditorium Paul VI, l'immense centre de conférences où se tiennent les Congrégations générales[7].

Ce moment d'échanges est l'occasion pour les cardinaux de préparer le conclave qui aura lieu dans la chapelle Sixtine deux cents mètres plus loin. Chacun à son tour, ils montent à la tribune pour défendre leur vision de la situation de l'Église et définir en quelques mots ce qu'ils attendent du prochain pape. L'ambiance est parfois électrique car beaucoup attendent des Romains des explications sur les circonstances de la démission de

Benoît XVI. Tout le monde a compris qu'il se sentait trop vieux pour se battre, mais, au fait, pour se battre contre qui ? Un cardinal brésilien s'illustre en menant une charge violente contre la curie. « Beaucoup l'ont applaudi, écrit le journaliste américain Gerard O'Connell qui a couvert le conclave, ce qui était le signe le plus fort depuis le début […] qu'ils en avaient par-dessus la tête de la gestion des affaires vaticanes telle qu'elle avait été pratiquée par Bertone et son équipe. Ce qu'ils voulaient maintenant, c'était un changement radical : un grand coup de balai, l'instauration de la transparence dans les finances du Vatican, ainsi qu'une réforme drastique de la curie romaine[8]. »

Lorsque vient le tour de l'archevêque de Buenos Aires, personne ne l'attend. L'austère Bergoglio n'en est que plus éloquent lorsqu'il s'en prend à « la vanité du pouvoir ». Jetant un œil sur le papier où il a griffonné quelques notes, il s'emporte et compare l'Église à « la femme infirme de l'Évangile recroquevillée sur elle-même ». Les deux cardinaux qui président les congrégations peuvent se sentir visés. Mgr Angelo Sodano a été secrétaire d'État de Jean-Paul II pendant les seize dernières années de son règne et Tarcisio Bertone celui de Benoît XVI. À eux deux, ils cumulent vingt-deux ans de gouvernance. Leur triste bilan est exécuté en trois minutes trente par la verve du cardinal argentin étrillant cet esprit d'entre-soi qui noyaute la curie romaine. De façon très imagée, le jésuite tacle le nombrilisme et l'incompétence. Enfin, il enjoint aux cent cinquante cardinaux présents de « s'ouvrir au monde ». À la fin du discours, tout le monde est debout. Bergoglio a parlé comme un guide spirituel. Il a montré qu'il avait les idées claires, l'allant d'un réformateur et l'austérité d'un chef de guerre en période de crise.

Lorsque quelques jours plus tard la lumière blanche s'échappe de la cheminée de la chapelle Sixtine, des soupirs de soulagement se mêlent aux cris de joie de la foule. À l'intérieur, le nouveau pape se lève, puis il contourne le large fauteuil qui lui est offert comme un trône. Il reste debout

à hauteur d'homme pour recevoir les hommages des cardinaux qui se présentent à lui et il refuse de se laisser baiser la main. Avant de prendre la parole, il écarte le discours écrit par les services de Mgr Tarcisio Bertone. Personne ne choisit ses mots à sa place. Il a laissé la croix en or dans sa boîte, la mozette[9] bordée d'hermine et les chaussures rouges au placard. La grosse berline avec chauffeur est restée au parking et l'appartement papal au troisième étage du palais apostolique demeure vide. Déjà à Buenos Aires, il avait refusé le somptueux logement de fonction de l'archevêché pour s'installer dans un petit appartement. Avec lui, le pouvoir s'exerce avec modestie.

Le soir même, il retourne à la Casa del Clero où il a laissé ses affaires. Il monte lui-même dans sa chambre boucler sa petite valise puis il paye la note devant les caméras. Rien n'est laissé au hasard. Ce pape « normal » roule dans une petite voiture électrique et fait fi du protocole de sécurité. De retour au Vatican, il demande à son chauffeur de s'arrêter à la résidence Sainte-Marthe. C'est dans ce bâtiment imposant et sans prétention que logent la plupart des cardinaux étrangers et des *forestieri* – les Italiens qui viennent d'autres régions. Bergoglio se dirige vers l'accueil et demande au réceptionniste de lui réserver une suite. Oh, rien de luxueux, il veut juste une chambre *single* et un bureau pour recevoir !

Le choix de s'installer à la résidence Sainte-Marthe, un genre de motel version romaine, n'est pas innocent. C'est d'abord une façon d'annoncer son renoncement au luxe et à tous les artifices du pouvoir. Il ne veut pas voir se refermer sur lui tous les pièges dans lesquels sont tombés ses prédécesseurs. Ensuite, c'est une manière de montrer que ce n'est pas un hasard s'il a pris le nom de François, mais un hommage au *poverello* d'Assise. Il espère ainsi ringardiser les quelques apparatchiks qui vivent sous les dorures et roulent dans des voitures de luxe. Enfin, c'est aussi une manière de rester aux côtés de ses principaux alliés qui pour la majorité sont des cardinaux étrangers. C'est avec eux qu'il va continuer d'aller à la

cantine de la résidence et poursuivre la *rivoluciòn* entamée par Benoît XVI. C'est comme ça qu'il avait interprété sa décision de renoncer au pontificat. L'archevêque de Buenos Aires avait évoqué « un acte révolutionnaire qui rompt avec six cents ans d'histoire ». Sans préciser sa pensée. Une « révolution », c'est un mot lourd de sens. Il renvoie à une révolte contre les autorités en place. Contre quelle force un souverain pontife, que la Constitution place au-dessus de toutes les lois, pouvait-il se rebeller ? Maintenant qu'il est devenu pape, il s'attend à tout.

Il a compris qu'il ne suffit pas d'avoir été élu. Dorénavant il faut prendre le pouvoir.

2

Ce que Bergoglio ne sait pas

Au Vatican – la fabrique mondiale des vertus universelles – on s'en méfie comme de la peste. Pas du pouvoir, au contraire, mais de la « transparence », perçue comme un danger qui menace la souveraineté de l'État. Longtemps, les affaires financières du Saint-Siège ont été gérées dans la plus grande opacité. Au début des années 1980, le mot même était absent de tous les discours. Alors, des fonds transitaient par des banques suisses pour abonder les caisses de Solidarność, le syndicat polonais de Lech Walesa. Le Vatican était en guerre contre le bloc de l'Est. Le secret bancaire permettait de garantir la confidentialité des actions clandestines menées contre l'ennemi communiste. C'est sans doute en représailles que le pape Jean-Paul II a été visé par une tentative d'assassinat en mai 1981. Aujourd'hui, le monde a changé, mais de nombreux hauts responsables jugent nécessaire de préserver cette culture du secret. Même des opérations aussi simples que des dons pour des diocèses en difficulté financière doivent se faire sous le manteau.

Les exemples ne manquent pas : en 2011, le directeur général de l'IOR est ainsi sollicité pour aider le modeste diocèse de Maribor en Slovénie. Depuis l'indépendance de ce petit État à la frontière nord-est de l'Italie, les responsables catholiques du deuxième archidiocèse du pays ont prospéré en

investissant dans toutes sortes d'activités. Malmenée par la crise financière de 2008, leur holding est criblée de dettes et ils doivent 502 millions d'euros aux banques, soit plus de 1 % du PIB de la Slovénie ! La congrégation du clergé qui a étudié le dossier leur a proposé une aide de 4 millions d'euros pour subvenir à quelques dépenses urgentes. Bertone a donné son aval à condition que cela ne se sache pas. Pas question que tous les diocèses du monde entier viennent frapper à sa porte pour demander de l'aide. « Des experts devront étudier la question pour trouver une solution viable », écrit le secrétaire d'État.

Alors, ces fameux « experts » vont mettre en place une usine à gaz. Parmi eux, on trouve des financiers suisses spécialisés dans les montages offshore. On trouve aussi le plus grand cabinet d'avocats de Turin, Grande Stevens, qui s'était fait connaître en ventilant dans les paradis fiscaux la fortune du célèbre entrepreneur Gianni Agnelli. Le 18 mars 2011, l'un des jeunes associés[1] de ce cabinet envoie à Mgr Bertone un mail intitulé « Aides pour Fukushima ». Discrétion oblige, car il n'est pas question des Japonais, mais des Slovènes. Suivant le montage proposé, l'avocat indique que « des fonds seront versés à partir d'une entité luxembourgeoise de réputation internationale ».

Saisissant le prétexte de cette opération, l'IOR commence alors à s'adjoindre les services d'une poignée de financiers dont un professeur de la grande université Bocconi de Milan. Payés rubis sur l'ongle, ces consultants très gourmands vont apporter un peu de vernis à des choix d'investissements très discutables. Leur société de conseil qui se dit spécialisée dans les « placements responsables à fort impact environnemental et sociétal » validera par exemple un investissement dans une société de transport de charbon en Chine… pas très écolo ! Par leur entremise, les fonds destinés à la Slovénie vont emprunter un chemin tortueux en passant par le Luxembourg puis par les quatre coins du globe. Les responsables de Maribor vont avoir la surprise de voir arriver des

virements par tranches de 500 000 euros depuis des banques basées à Dubaï, Londres et Budapest. Les comptes sont associés à des sociétés enregistrées au Panama, à Dubaï, aux États-Unis et aux Bahamas. Vive la papauté offshore !

Qui se cache derrière ces sociétés ? Des enquêtes permettront d'identifier une partie des détenteurs de ces structures offshore – une partie seulement –, lesquels vont s'illustrer dans diverses opérations. Celle visant à sauver l'archidiocèse de Maribor n'empêchera pas sa faillite retentissante ; elle permettra au moins de montrer aux dirigeants de l'IOR la fiabilité de ces circuits occultes. Voilà un bon moyen de se mettre ainsi à l'abri des pressions exercées par la Banque d'Italie et de la cellule de renseignement financier créée à l'époque du pape Benoît XVI.

Les mois suivants, le directeur général de la Banque du Vatican va s'adjoindre les services d'un grand spécialiste du monde financier. Nez épaté, petits yeux enfoncés, les cheveux plaqués en arrière, Alberto Matta apparaît le plus souvent sur les photos en costume cravate avec une barbe de trois jours. Ancien de la City à Londres, le quinquagénaire né à Turin est passé par plusieurs banques dont la BNP-Paribas avant de s'installer à son compte entre le Luxembourg et l'île de Malte. Ses talents de prestidigitateur intéressent les « banquiers de Dieu » qui, inspirés par l'opération Maribor, prévoient de lancer de nouvelles opérations *spéciales*. Très spéciales en vérité.

Fin 2012, ils vont monter une nouvelle usine à gaz pour placer 15 millions d'euros dans une société de production de fictions télévisées basée à Rome et spécialisée dans les films à caractères religieux ou les fictions populaires qui présentent une bonne image de l'Église[2]. L'investissement sera enregistré en perte sèche, ce qui revient à dire qu'il s'agit d'un don. Pourquoi pas ? Mais le producteur serait un ami de Bertone, ce qui pose des questions. Bien plus grave, un autre ticket de quinze millions d'euros va se

perdre entre l'Italie et les États-Unis dans des projets immobiliers qui ne sortiront pas de terre. Encore des amis !

Enfin, Alberto Matta qui est à la manœuvre ne s'oublie pas. Au moment où le pape François s'installe dans la très sobre résidence Sainte-Marthe, le financier engage les fonds de l'IOR dans une opération immobilière à Budapest. Le montage est tellement sophistiqué que personne ne semble remarquer que d'autres sociétés offshore, inconnues au bataillon, sont invitées à goûter le repas du seigneur et à chiper des millions au passage. La nouvelle direction de l'IOR aura le plus grand mal à se dépêtrer de cette affaire – qui fait toujours l'objet d'un litige. Elle lancera des poursuites contre Alberto Matta, l'accusant d'avoir dégagé des « bénéfices non déclarés » et causé de grosses pertes pour la Banque du Vatican.

Paolo Cipriani et Massimo Tulli, qui à l'époque assuraient respectivement la fonction de directeur général et de directeur adjoint de l'IOR, ont depuis été visés par des enquêtes. S'ils ont été acquittés par le tribunal de Rome pour des charges de blanchiment de capitaux, ils ont été sanctionnés par le tribunal civil du Vatican pour mauvaise gestion. Par un jugement de la cour d'appel délivré en janvier 2022, ils ont été condamnés à verser à l'IOR 40,5 millions d'euros – ce qui correspond à une estimation des sommes dilapidées entre 2010 et 2013. Tous deux ont déposé des recours en cassation.

Lorsqu'il entre en fonction en mars 2013, le pape François est bien conscient que l'IOR est géré en roue libre et que la direction fait n'importe quoi. Il n'est cependant pas au courant du détail de ces opérations, ni des pertes qu'elles ont engendrées. Il ignore que sa banque détient les parts majoritaires d'une mine de charbon en Mongolie et d'un distributeur d'alcool en Chine ! Il sait seulement que l'activité de la banque est dévoyée et qu'il est impératif de la remettre dans le droit chemin.

Pour ce qui concerne la secrétairerie d'État, le centre de pouvoir de la curie romaine, le nouveau pape sait que les pratiques n'ont guère changé

depuis la nuit des temps. Pendant quatre cent cinquante années, le Vatican n'a jamais été dirigé que par des Italiens. Le premier souverain pontife étranger élu après cette longue période est Jean-Paul II. Il ne cherche alors pas à changer le mode de gouvernance de la curie romaine ni la gestion très opaque des finances. Au contraire, il va l'exploiter pour financer sa guerre contre le communisme. Puis, une fois le rideau de fer tombé, il va peu à peu laisser la main à celui qui assurera la fonction de secrétaire d'État pendant la seconde partie de son pontificat : Angelo Sodano.

Deuxième pape étranger, Benoît XVI se montre beaucoup plus déterminé pour réformer la curie. Il se heurtera pourtant à une telle résistance qu'il développera un sentiment d'impuissance qui contribuera à sa décision de mettre fin prématurément à ses fonctions. Troisième pape étranger, Bergoglio est le premier à avoir un projet clair qui consiste à mettre un terme aux abus, à réformer la curie et contrôler les finances. Bergoglio sait que le secrétaire d'État est le centre de gravité de cette gouvernance qu'on accuse de tous les maux. Il tient Bertone pour responsable et lui demande rapidement de plier bagage. D'autres départs suivront, mais Bergoglio ignore qui parmi les employés de la curie participe au système. Il ignore si Bertone est une tête de réseau ou s'il n'en est qu'un maillon. Il ne sait pas quoi penser de son substitut, le chef de la section administrative, Mgr Angelo Becciu. Ce dernier gère un trésor de guerre dont le montant a fait l'objet de nombreuses spéculations.

Selon les déclarations du réviseur général des comptes, Alessandro Cassinis Righini, le 30 septembre 2022, devant le promoteur de justice du Vatican, « le patrimoine de la secrétairerie d'État s'élevait en 2018 à 928 millions d'euros […] dont 750 millions sur des comptes à l'étranger et en particulier dans des banques suisses[3] ». Affirmation contestée par Mgr Becciu, dont les avocats Me Fabio Viglione et Me Maria Concetta Marzo nous font savoir que cette estimation est sûrement « une erreur ». « Elle n'a été corroborée par aucun document. » Fin 2014, le préfet de la

secrétairerie pour l'Économie George Pell avait déclaré avoir identifié plus de 2 milliards d'euros non répertoriés dans les comptes. L'affirmation avait alors provoqué un conflit avec Mgr Becciu. Quels que soient les montants des trésors cachés du Vatican, plusieurs sources indiquent que cette information n'était pas divulguée au-delà d'un cercle très restreint. À la question de savoir si le pape était au courant, le réviseur général a répondu en audience : « Je pense que non. » Assertion évidemment démentie par Angelo Becciu, lequel a déclaré pendant le procès avoir « présenté régulièrement au Saint-Père de façon exhaustive et transparente la situation des comptes de la secrétairerie d'État ».

Une partie de ce *tesorino* (« petit trésor » en italien) est issue de la collecte du denier de Saint-Pierre, un tribut destiné à « financer les activités du Saint-Siège ». Comme le stipule le site internet dédié, il est récolté tous les 29 juin dans les paroisses du monde entier à l'occasion de la « journée mondiale de la charité du pape ». Une autre partie serait issue d'une « réserve ». C'est du moins ce que Becciu expliquera aux juges. En fait de charité, ce *tesorino* sert aussi à faire tourner un petit business entre amis. Depuis vingt ans, c'est un financier du Crédit suisse, Enrico Crasso, qui en gère une bonne partie. Sexagénaire débonnaire au regard vif et à la voix grasse, il prend très à cœur sa mission de faire fructifier l'argent de Dieu. Si le pape est au courant de l'existence de cette cagnotte, il ignore au moment de son élection son montant et son fonctionnement. Pendant les premiers mois de son pontificat, une partie importante de ces fonds va transiter de la Suisse vers le Luxembourg et une autre vers un fonds à Malte « en toute discrétion ».

Enfin, Bergoglio sait qu'il aura du pain sur la planche avec l'Administration du patrimoine du siège apostolique. L'APSA est le mastodonte financier du Vatican. Cette entité est chargée de la gestion des actifs immobiliers du Saint-Siège. Avec le temps, elle s'est octroyé des compétences larges et floues, ce qui a permis aux responsables de

s’acoquiner avec quelques familles romaines ou napolitaines. Bergoglio ignore le surnom du chef du service comptabilité de l’APSA : Nunzio Scarano alias « *Monsignor Cinquecento* ». Rien à voir avec la Fiat 500, ce sobriquet fait écho aux billets de 500 euros qui tombent souvent des poches de cet élégant prélat originaire de Salerne, dans la province de Naples.

Malgré des revenus modestes – il déclare moins de 40 000 euros par an –, *Monsignor Cinquecento* vivait dans un vaste appartement de 800 mètres carrés. Cet homme chaleureux a été accusé d’avoir exploité les circuits du Vatican pour blanchir les capitaux d’une famille de riches armateurs napolitains. L’affaire fera grand bruit, mais le tribunal de Rome va innocenter ces derniers. Aucune évasion fiscale à signaler. Pourquoi dès lors ont-ils confié des fonds offshore aux bons soins du chef comptable de l’APSA ? Mystère ! En détention, Nunzio Scarano va accuser ses responsables d’assister des riches familles romaines, et notamment des banquiers, dans le montage d’opérations de blanchiment d’évasion fiscale ou de délits d’initié. Ses aveux seront confirmés par la découverte d’une centaine de comptes chiffrés au Crédit suisse, à l’UBS ou encore à la Banca della Svizzera Italiana (BSI), gérés par la direction de l’APSA pour le compte de ses « amis » romains. Mais l’affaire se révèle décevante. Face aux juges, Nunzio Scarano se dégonfle. Il prétend avoir parlé sous la pression des policiers. Les banquiers romains titulaires des comptes offshore gérés par l’APSA seront acquittés. Aujourd’hui, les biens de Mgr Scarano ont été confisqués. Il passe son temps à prier dans une église à Salerne. Condamné à sept ans de prison pour blanchiment en mars 2022, il attend son jugement en appel et proclame son innocence. En outre, son avocat Me Riziero Angeletti nous a fait savoir que le seul prélat condamné pour blanchiment n’a pas touché à l’argent du Vatican, il s’est contenté de faire circuler l’argent de ses amis. D’après ce que le prêtre était sur le point de révéler, d’autres responsables de l’APSA auraient commis des actes beaucoup plus répréhensibles.

Quand il prend ses fonctions, Bergoglio ne sait rien de tout cela. L'équipe de Bertone se garde bien de l'informer. Les alliés de l'Argentin, qui sont pour la plupart des cardinaux étrangers, ne sont pas au fait de ces réalités. L'équipe de Bergoglio qui se retrouve à la résidence Sainte-Marthe ne pèse pas lourd par rapport aux Italiens de la curie, qui continuent de fréquenter les grands restaurants de Rome. Heureusement, le nouveau pape va être aiguillé par quelques esprits bienveillants. Le premier d'entre eux est le seul ancien pape vivant de l'histoire depuis Célestin V en 1294.

3

Un chiffre et deux noms

Le domaine de Castel Gandolfo est une vaste propriété au milieu d'un grand parc arboré dans la région des *Castelli Romani* au sud de Rome. Elle surplombe le lac d'Albano, aussi profond que les mystères du Saint-Siège. Un palais du XIIe siècle y sert de résidence pontificale. C'est là que le premier pape retraité de l'histoire contemporaine a élu domicile. Le 23 mars 2013, François lui rend visite en hélicoptère. Les images feront le tour du monde. Ce n'est pas tous les jours que deux papes se rencontrent. Leur première audience en tête à tête va durer quarante-cinq minutes. Personne ne sait ce qu'ils se sont dit. Benoît XVI a assurément bien des choses à apprendre à son successeur et il est animé d'une envie de l'aider.

Joseph Ratzinger n'est pas né de la dernière pluie. Dans ses jeunes années, il surnommait la curie romaine « le petit théâtre des hommes ». Il avait compris que leur moteur les faisait avancer dans le sens inverse de la direction de leur foi. C'était la fin des années 1970. Plus de quarante ans plus tard, il en sait davantage sur ce qu'il considère toujours – plus que jamais – comme un « étrange spectacle ».

S'il fallait citer trois félonies, on pourrait donner un chiffre et deux noms.

Le chiffre 127 est le numéro de la loi dite « anti-blanchiment[1] ». Elle est née de la volonté de Joseph Ratzinger, après la crise de 2008, de faire entrer son petit État dans le club des pays « transparents » de l'Union européenne. Pendant l'été 2009, lors d'un tête-à-tête avec son secrétaire d'État, il explique son ambition : « Nous devons être exemplaires vis-à-vis du monde entier et vis-à-vis de la finance internationale. Si tous les pays doivent s'adapter aux normes de transparence, nous devons faire partie de ceux qui changent les règles, pour être inattaquables[2] ! »

Cette volonté farouche va accoucher de la loi dite 127, qui porte la création d'une cellule de contrôle et de renseignement financier appelée l'Autorité d'information financière (AIF), la première du genre au Vatican. En clair, des petits hommes gris vont pouvoir arpenter les couloirs des palais et toquer aux portes pour réclamer à tous les financiers en soutane – ou pas – des précisions sur tel ou tel virement. Exemple : ces inspecteurs peuvent demander à la direction de l'IOR la liste des sociétés écrans ayant servi de partenaires pour certaines opérations financières. Ensuite, une enquête peut être diligentée pour établir l'identité des titulaires et comprendre dans quelle logique les financiers du Saint-Siège ont jugé utile de se compromettre avec des personnes poursuivies pour des faits de corruption ou d'association mafieuse. En cas de soupçons de complicité de blanchiment de capitaux, les suspects sont alors convoqués par le promoteur de justice du Vatican – l'équivalent d'un président de tribunal. L'unique cellule de prison de la Cité a été rénovée rien que pour eux !

L'objectif est de pouvoir déterminer l'origine des fonds et leur destination. Au lendemain de l'introduction de la loi 127, un observateur avisé salue dans le quotidien *La Repubblica* un événement historique : « La décision de Ratzinger, si elle est vraiment suivie d'effet, peut être élevée au plus haut niveau de réforme de l'histoire millénaire de l'Église[3]. »

Malheureusement, elle ne sera pas suivie d'effet, du moins pas sous le règne de Benoît XVI. Rapidement, le texte de loi doit faire l'objet de

modifications. La secrétairerie d'État se charge de cette mission et fait réviser le texte à sa manière. Un avocat américain, Jeffrey Lena, passé lui aussi par le cabinet turinois Grande Stevens, est mandaté par la curie. Une myriade de petites corrections quasiment invisibles à l'œil nu vont être ajoutées. Lorsque la loi fait peau neuve en janvier 2012, elle est dépouillée de tout ce qui garantissait le pouvoir et l'autonomie de l'AIF. Le projet est mort-né : la cellule de renseignement financier du Saint-Siège est devenue à peu de chose près une succursale de la secrétairerie d'État.

Lorsque le président de l'AIF, le cardinal Attilio Nicora, s'en rend compte, il appelle le président de l'IOR, Ettore Gotti Tedeschi, pour le prévenir : « Ils ont changé la loi ! » Il n'ose pas prévenir le pape de peur des représailles du puissant Mgr Tarcisio Bertone.

À Strasbourg, les experts européens mandatés par Benoît XVI pour accompagner sa réforme sont effondrés par ce retournement de situation qu'ils qualifient de « pas en arrière ». Ils retirent leur promesse d'intégrer l'État du Vatican dans la liste des pays « exemplaires » de l'Union européenne. La nouvelle fait le tour de la place financière.

Les Américains se montrent encore plus radicaux et placent le Vatican à côté de la Corée du Nord et du Kosovo dans la liste des « États susceptibles de servir de plateforme pour le blanchiment de l'argent de la drogue[4] ». Les pressions s'accentuent de toute part. La Banque d'Italie braque ses projecteurs sur les activités de l'IOR. Elle somme la prestigieuse banque américaine JP Morgan de donner des explications sur les mouvements financiers d'un compte détenu par la Banque du Vatican, sur lequel a transité en dix-huit mois la modique somme de… 1 milliard d'euros. Les banquiers de la JP Morgan n'en savent rien. Ils sollicitent leur client, qui fait la sourde oreille. « Un milliard d'euros, ah bon ? Où ça ? »

En mars 2012, la JP Morgan annonce cesser toute relation avec la Banque du Vatican. Ce qui aurait dû être vécu comme une claque par les responsables de la banque de Dieu passe comme une lettre à la poste. C'est

là qu'intervient la deuxième félonie. Parmi ses hauts faits d'armes, Benoît XVI est parvenu à nommer un honnête homme à la tête de l'IOR ! Ce n'était pas arrivé depuis bien longtemps. Ettore Gotti Tedeschi est un économiste catholique milanais, père de cinq enfants. Un grand échalas au regard vif et au caractère éruptif qui dirige la filiale italienne de la Santander, la plus grande banque espagnole. Il a écrit un ouvrage sur l'économie et l'Église qui a passionné Ratzinger. Le pape Benoît XVI est heureux de lui confier les clefs de sa banque.

Gotti Tedeschi se montre d'abord prudent. Suivant les conseils d'amis haut placés, il refuse de connaître le nom des clients de l'IOR – une posture somme toute assez originale pour le patron d'une banque ! En homme sérieux, il refuse que l'Institut se dévoie dans des investissements hasardeux. Au moment de la crise avec la JP Morgan, en mars 2012, les relations avec le secrétaire d'État Bertone sont orageuses. Gotti Tedeschi a refusé l'opération Maribor, évoquée plus haut, qui consistait à faire intervenir toutes sortes de sociétés offshore pour donner une aide symbolique à l'archevêché slovène en faillite. Ce n'est pas la première fois qu'il tient tête à Bertone. Maintenant, il plaide pour l'ouverture des négociations avec la Banque centrale d'Italie. Il veut offrir des gages de transparence. Sa requête est perçue comme une provocation. Gotti Tedeschi est décrit comme un traître à la solde des hauts fonctionnaires européens et des « collabos » de la Banque d'Italie. Excédés, les hommes de Bertone décident de le débarquer.

Pour cela, ils font intervenir le genre de personnage interlope qui peuple les intrigues de palais romains : un psychothérapeute proche d'une loge maçonnique déviante. Le praticien a rédigé un profil psychologique très alarmant, dans lequel il décrit Gotti Tedeschi comme un être « égocentrique », « narcissique » et « victime d'un décalage partiel assimilable à un dysfonctionnement pathologique connu sous le terme "acidité sociale" ». A-t-il reçu le président de l'IOR dans son cabinet ? Non,

pas du tout. Ils ont déjeuné à la même table trois mois plus tôt lors d'un repas de Noël.

La scène a été racontée en détail par le journaliste Gianluigi Nuzzi[5], auteur de scoops à répétition sur le Vatican. Selon nos informations, l'avocat Jeffrey Lena serait intervenu pour donner un ton plus dramatique à la note. De cette manière, le pseudo-rapport permettra à Mgr Bertone de présenter la décision de débarquer Gotti Tedeschi comme inévitable. Dans la presse, le banquier milanais est décrit comme un personnage instable, qui plus est mêlé à une grosse affaire judiciaire[6]. C'est faux, mais ça passe.

Benoît XVI n'est tenu au courant de rien. Il apprend la nouvelle du départ de son protégé en regardant la télévision le 24 mai 2012. Il est tellement choqué qu'il n'essaye même pas de nommer un remplaçant. Sans doute, sa décision de quitter le navire a déjà mûri dans son esprit. Les responsables de l'IOR vont profiter de l'absence de président pour lancer leurs initiatives et investir dans des opérations hasardeuses. C'est à ce moment précisément que les rapports avec la Banque d'Italie deviendront exécrables. Sous pression, une demi-douzaine de grandes banques vont couper les ponts avec l'IOR. Fin 2012, il ne restera que la filiale italienne de la Deutsche Bank qui, entre autres activités, gère les terminaux de paiement de la Cité du Vatican. Sur ordre de la Banque d'Italie, la filiale de la Deutsche Bank va interrompre tous les services de cartes bleues et de paiements électroniques. Les touristes venus du bout du monde ne comprennent pas pourquoi – comble de l'archaïsme – ils doivent acheter les tickets en espèces. Le motif est écrit noir sur blanc sur le site internet de la Banque d'Italie : « absence totale de transparence et de lutte contre le blanchiment des capitaux ».

Le 2 janvier 2013, le porte-parole du Saint-Siège, Mgr Federico Lombardi, est contraint, gêné, de fournir quelques explications. Il annonce qu'« un accord commercial avec un fournisseur est arrivé à échéance » et promet que « tout va rentrer dans l'ordre » ! La vraie raison est que le

Vatican ne respecte pas les normes imposées par l'Union européenne en termes de lutte contre le blanchiment des capitaux. Plutôt que de chercher à améliorer leur système de gouvernance, les responsables du Saint-Siège partent à la recherche d'un nouveau partenaire en Suisse. Ce n'est que le 11 février 2013, jour de l'annonce de la démission de Benoît XVI, qu'une nouvelle ère va commencer.

Le second nom de la félonie est celui d'un autre fidèle de Benoît XVI qui va être malmené par la curie. Mgr Carlo Maria Viganò a été nommé par le pape à la tête du gouvernorat, l'instance chargée des dépenses courantes du Vatican, pour redresser les comptes. En quelques mois, l'évêque a réussi non seulement à résorber le déficit, mais à dégager un bénéfice. Lorsqu'il est convoqué par Bertone dans son bureau, il espère être promu. Comme toujours, il faut attendre longtemps, très longtemps, avant d'être reçu par le « vice-pape ». Viganò a apporté des documents pour détailler ses exploits : en corrigeant les surfacturations et en mettant en place des procédures d'appel d'offres, il a fait gagner 40 millions d'euros au gouvernorat en un an ! Il ne s'est pas fait que des amis et c'est bien normal. Les profiteurs qui rôdent autour du Saint-Siège lui en veulent beaucoup.

Une fois assis dans le bureau du *boss*, Viganò comprend que Bertone n'approuve pas son travail. Il est au contraire furieux et annonce à ce responsable zélé qu'il est mis à la porte. Il sera remplacé par un évêque sicilien fort sympathique et beaucoup plus coulant, qui se fera connaître en s'appropriant une partie de l'appartement d'un de ses voisins hospitalisé !

Cet éventail de traîtrises donne une idée des motifs qui ont pu conduire le pape Benoît XVI à s'avouer vaincu face au « système ». Ce n'est plus un « théâtre des hommes » qu'il a eu face à lui, mais un théâtre des ombres et des coups tordus. L'arme que va dégainer le pape Benoît est aussi redoutable qu'inattendue : il va disparaître. Renoncer au pontificat est une idée de génie. C'est la seule manière de braquer les projecteurs sur ces intrigants habitués à évoluer dans la nuit. La seule manière aussi d'ouvrir la

voie pour le prochain souverain pontife : l’homme qui sera désigné pour mener la vraie réforme.

Que se sont dit les deux papes lors de leur audience ? Personne ne le sait. Mais une chose est sûre : lorsqu’il quitte Castel Gandolfo, le nouveau pape est mieux préparé pour lancer sa guerre contre la corruption au Vatican.

4

La femme par qui le scandale arrive

Au milieu de cet univers presque totalement masculin va alors surgir une femme assez fascinante. La femme par qui le scandale arrive.

L'heureuse élue s'appelle Cecilia Marogna. La trentaine dynamique, le regard vif, elle se présente comme une « experte en géopolitique ». Elle parle vite et parfois sans s'arrêter. Originaire de Sardaigne, mère d'une jeune ado, elle vivait plutôt chichement avant sa rencontre avec Mgr Angelo Becciu en 2016. Elle grenouillait alors dans le milieu des *faccendiere*[1] romains où elle côtoyait Flavio Carboni, un célèbre intermédiaire sarde[2] comme elle – et comme Mgr Becciu – à qui elle demandait de l'aide pour trouver un travail. Elle n'avait pas vraiment d'expérience, ni d'expertise, mais beaucoup d'allant et une langue bien pendue. Parfois ça aide, ça peut même suffire !

Le 13 octobre 2020, il est huit heures moins dix à Milan quand Cecilia, trente-neuf ans, rentre de la supérette les bras chargés de courses. Devant le domicile de son compagnon où elle vit avec sa fille, un homme l'attend. Elle le prend pour un journaliste car depuis que cette lettre anonyme envoyée par la poste a atterri dans la rédaction d'une émission de la chaîne Italia 1, toute l'Italie connaît les relevés bancaires du compte affilié à sa société en Slovénie. La *shopping list* ressemble à celle d'une princesse

saoudienne en goguette à Milan : sacs Prada, Gucci, Vuitton, séjours dans des palaces. Tout y est, mais le motif des dépenses reste très fumeux. À quoi sert donc cette société slovène ? On la bassine avec ces questions et pourtant elle vit chichement à Milan et conduit une vieille bagnole.

Bref, elle s'apprête à déballer son sac mais au lieu de sortir une carte de presse l'admirateur anonyme planté en bas de chez elle dégaine son insigne de policier. Ça se complique. Trois agents sortent de l'immeuble et demandent à Cecilia de les suivre. Comme ils sont polis, ils la laissent monter les courses chez elle – ah, le savoir-vivre des Italiens ! – puis l'emmènent à la Guardia di Finanza. Les policiers exécutent un mandat d'arrêt Interpol émis par les gendarmes de l'État de la Cité du Vatican. Après la diffusion de l'émission de télé consacrée à « Lady Shopping », les enquêteurs du Saint-Siège ont établi que Cecilia Marogna avait bien touché 545 000 euros en plusieurs tranches tout au long de l'année 2019. Les virements étaient ordonnés par le cardinal Angelo Becciu, préfet de la Congrégation pour la cause des saints. L'ancien substitut de la secrétairerie d'État ne tenait plus le cordon de la bourse mais il avait gardé la main sur certaines « opérations spéciales », c'est le terme consacré.

C'est sous la mention plaisante d'une « assistance humanitaire » qu'il demande à son ancien chef de bureau, un dénommé Alberto Perlasca – qu'on reverra souvent –, d'envoyer des fonds en Slovénie. L'objectif est, paraît-il, de faciliter les négociations pour faire libérer une sœur franciscaine colombienne retenue en otage au Mali ! « Il faut faire vite », insiste Becciu qui rappelle régulièrement pour que les virements soient effectués. Le Saint-Père est au courant des diverses et coûteuses initiatives prises par le cardinal pour faire libérer l'otage colombienne. Ce qu'il ne sait pas, c'est que la destinatrice de ces fonds va les utiliser en grande partie à des fins très personnelles. Elle n'a pas de contrat de travail, mais n'arrête pas de travailler pour Becciu. Il faut bien gagner sa vie, non ?

Logiquement, les magistrats du Saint-Siège la soupçonnent de détournement. Les juges italiens semblent s'interroger aussi sur le rôle joué par l'intrigante dans des affaires plus compliquées. Son casier judiciaire comporte une condamnation pour vol, un détournement de fonds – erreurs de jeunesse. Surtout, elle prétend faire partie des services de renseignement. Elle le dit en direct à la télévision et nous le répète en boucle dans l'interview fleuve qu'elle nous livre sur l'application cryptée préférée des agents secrets du Vatican.

Cecilia a besoin de se raconter. Elle a passé dix-sept jours en prison et n'a jamais été présentée devant un juge. Elle est contente de parler à un journaliste étranger car les Italiens « ne font plus que du *gossip* » et ne s'intéressent pas au fond de l'affaire. Elle nous parle depuis sa ville natale Cagliari en Sardaigne, où elle est alors obligée de pointer chaque semaine. Le promoteur de justice du Vatican a finalement renoncé à sa commission rogatoire, mais les flics italiens ont cherché à inspecter son téléphone portable. Cela ne figurant dans aucune procédure, elle a interprété cet épisode comme le signe d'une tentative de manipulation. Il est vrai qu'il y a quelque chose de bancal dans cette histoire.

On navigue entre le pastiche comique d'un roman d'espionnage et la chronique judiciaire avortée. Bref, la voilà en liberté conditionnelle dans l'attente d'un jugement dont elle ignore s'il aura lieu. Elle reconnaît à demi-mot que l'argent versé sur le compte slovène était, en partie, une rétribution pour le travail très « informel » mené auprès de son ami Becciu. « Vous savez, j'ai une lettre du cardinal qui m'autorise à voyager et à avoir des relations diplomatiques pour aider l'Église dans des territoires difficiles ! » Une lettre mais pas de contrat. Lorsqu'on lui pose des questions sur ses prétendus voyages au Sahel, les réponses sont évasives. Elle ne veut (ou ne peut) citer un nom d'hôtel à Niamey, un restaurant à Bamako, ni localiser le moindre réseau d'intermédiaires. Des Toubous, des Touaregs de Kidal ou de Tombouctou ? Aucun souvenir. Son travail est tellement secret qu'elle n'a

gardé aucune trace de ses déplacements ! Elle n’a pas de photos, pas de notes de taxi, ni même une réservation de billet d’avion à son nom. La seule relique qu’elle a gardée de cette expérience, ce sont les relevés bancaires pour des accessoires de mode achetés en Italie avec un compte slovène. C’est maigre. Il est difficile de la prendre au sérieux quand elle parle de géopolitique. Elle décline des concepts vaporeux et des idées très générales. Elle évoque sa passion pour les catholiques « qui ne se sont jamais fait la guerre » (*sic*) puis le drame de la pauvreté dans le monde, le terrorisme. Elle dit s’être inspirée de la Kabbale pour élaborer un modèle de compréhension des crises mondiales à base de numérologie ! « Le travail est encore en cours. » Nous voilà rassurés. En sortant de cette longue interview fleuve, le crâne farci, une question reste en suspens : de quoi cette « madame Irma de la géopolitique » est-elle l’experte ?

La presse italienne l’a d’abord présentée comme une experte ès boutiques de mode, d’où son surnom « Lady Shopping ». Puis lorsque les horaires de ses allées et venues dans la résidence privée d’Angelo Becciu ont été rendus publics, elle est devenue « la dame du cardinal ». Ces allusions sous la ceinture ont provoqué une levée de boucliers. Elle a nié en bloc des « rumeurs inconsistantes » et Becciu a exprimé son indignation sur de basses considérations « blessantes pour [s]a dignité de prêtre ». Oublié donc « la dame du cardinal », la presse l’appelle maintenant « la manager », une dénomination bien curieuse car elle ne défend pas les intérêts d’un artiste, mais d’un cardinal. Nous l’appellerons « l’experte » car elle possède, elle aussi, cette faculté qu’ont les « experts vus à la télé » de parler longtemps de sujets qu’ils ne maîtrisent pas du tout !

Lors de son audition devant le promoteur de justice du Vatican en mai 2022, le cardinal Becciu est revenu en détail sur la genèse de cette « relation de travail ». En 2016, cette femme de trente-cinq ans le sollicite par mail pour un entretien. Elle est sarde comme lui et se passionne pour la géopolitique. Lors de ce premier échange, le haut prélat apprécie « son

expertise ». Il l'envoie passer un entretien pour un poste d'analyste à la gendarmerie du Vatican. Le chef, Domenico Giani, lui répond poliment qu'il n'a rien à lui proposer même si elle lui a fait une « bonne impression » – cela ne coûte rien de le dire.

Le substitut se retrouve donc avec sous le coude une soi-disant spécialiste dont il veut exploiter la « maîtrise des enjeux de géopolitique et de sécurité extérieure ». Il est alors très en cour dans les salons romains. C'est l'homme fort du Vatican et il doit s'intéresser à ce titre aux grands défis de la géopolitique mondiale, c'est évident ! Il cultive de bonnes relations avec des représentants politiques. C'est un genre de ministre des Relations avec l'État profond italien. Or, le Vatican avec ses circuits financiers a souvent, par le passé, rendu de grands services à la nation italienne. Et quand on dit par le passé c'est une façon de parler. Tout cela justifie le recours à une conseillère pour les affaires réservées. « Ma confiance en elle n'a cessé d'augmenter avec le temps », dit-il. Et de citer en exemple une série d'entretiens de haut niveau menés avec deux grands patrons du renseignement extérieur italien.

Si l'on en croit la version que nous livre Cecilia, c'est Becciu lui-même qui lui aurait demandé d'organiser une rencontre avec le numéro deux de l'AISE, la DGSE italienne. Un Sarde comme lui, le général Luciano Carta est alors sur les rangs pour être nommé à la tête du grand service de renseignement. « Il paraît que c'est quelqu'un qu'il faut connaître », lui dit Becciu. Cecilia Marogna s'exécute. Le chef espion accepte son invitation car le substitut de la secrétairerie d'État est l'homme fort de la curie. La rencontre prend des allures d'entretien pour le poste de directeur des services secrets qui vient de s'ouvrir avec le changement de gouvernement et l'arrivée du nationaliste Matteo Salvini. Après cette première rencontre, un second prétendant au poste de patron des services toque à la porte du cardinal. Visiblement bien informé – c'est son métier –, Giovanni Caravelli est le directeur des opérations de l'AISE. L'un de ses conseillers est entré en

contact avec Cecilia Marogna, alors considérée comme la porte d'entrée du « bureau réservé » du substitut.

« Avec les deux, on s'est tout de suite tutoyés », nous dit Cecilia, fière d'avoir organisé ces rencontres. On le comprend. Même si, selon sa propre expression, elle n'est pas « le *manpower* du renseignement », elle a un avis sur tout. À l'écouter, c'est sur ses conseils que Becciu aurait indiqué sa préférence pour Luciano Carta, devenu *de facto* le patron du renseignement. Mais l'histoire ne fait que commencer. S'estimant peut-être redevable vis-à-vis du futur cardinal Becciu, le nouveau patron introduit Cecilia Marogna dans le cénacle des espions. La voilà au cœur du pouvoir. Elle intègre un réseau de négociateurs d'otages et se voit confier la tâche, nous dit-elle, de recueillir des informations auprès de la famille d'un prélat retenu en otage au Mali, pour ouvrir le dialogue avec les ravisseurs. Ainsi commence la carrière fugitive de notre « experte » en renseignement. Documents à l'appui, elle nous révèle que des officiels russes ayant eu connaissance de sa position particulière au Vatican l'ont approchée pour créer une cryptomonnaie avec le Vatican ! C'est de la folie. Après avoir reçu une réponse négative, ces derniers seraient revenus à la charge en soumettant cette fois un projet de construction de centrale d'écoute dans un des nombreux palais romains vides, propriété du Vatican. Là encore, la réponse est négative. C'est bien dommage. On aurait aimé dans *Le Parrain 4* découvrir une centrale d'écoute en plein renouveau de guerre froide dans un palais du Vatican ! Enfin, dernière requête et dernier refus : « l'experte » nous dit avoir été sollicitée pour obtenir d'Angelo Becciu le don à la Russie des reliques de saint Nicola de Bari, un saint vénéré par l'Église orthodoxe. Voilà de quoi émailler un drôle de CV.

Trop fière de pouvoir se prévaloir de cette expérience d'espionne, elle s'est répandue sur les télés italiennes. Secret défense, financement opaque de sources, elle a arrosé large pour justifier ses folles dépenses. Sans entrer dans le détail, elle a fait tellement de déclarations imprudentes qu'elle

déclenche l'inquiétude dans les rangs des services où son passage éclair n'a pas laissé un grand souvenir. Sur la base des déclarations de Cecilia Marogna, une enquête de la Copasir[3], le Comité parlementaire chargé du contrôle de l'activité des services de renseignement, est lancée. Entendue par des experts (authentiques ceux-là), la Mata Hari du Vatican fournira moult détails – dont une grande partie sera classée secret défense – pour prouver sa qualité d'espionne. Les deux piliers de l'AISE écoutés par Becciu – Giovanni Caravelli, après Luciano Carta, en est aujourd'hui le directeur – dresseront un portrait peu amène de la protégée du cardinal : une « ressource inutile » qui aurait été « congelée » puis « congédiée ». Une fois mise sur la touche, cette femme survoltée aurait entrepris des initiatives malheureuses en convoquant le patron des services chez ses « 2 B », alias Becciu et Bergoglio. Giovanni Caravelli n'a pas obtempéré mais sans doute a-t-il compris qu'elle finirait par se livrer au grand public, et rabaisserait les intrigues du monde de l'espionnage italien au niveau d'une série comique inédite !

Cet épisode cocasse est très révélateur de l'imbrication de la curie romaine dans l'appareil d'État italien. Du fait de sa proximité avec le cardinal, Cecilia Marogna a pu accéder à des interlocuteurs de haut niveau. Aujourd'hui lâchée par tous, elle crie au complot. Il viserait selon elle Angelo Becciu, mais aussi le pape François et même Jean-Paul II ! Lorsqu'on lui demande combien de personnes seraient impliquées, elle avance le chiffre de cinquante-huit. Ce nombre a-t-il quelque chose à voir avec la position des astres ? Nous évitons de lui poser la question. « Dans ma cellule, dit-elle, je ne fermais pas l'œil de la nuit, je me mettais par terre et je dessinais la carte avec tous les intrigants. Je pensais à la contre-offensive. À restituer la vérité, non pas pour moi, mais pour Becciu. »

Nous la retrouverons plus tard avec son avocat, un ancien espion lié à un réseau clandestin de l'OTAN, appelé Gladio et chargé des basses manœuvres pour contrer l'influence des Soviets chez les pizzaioli. Ancien

membre de la loge P2, il nous expliquera que « l’experte » serait en réalité une espionne mandatée par l’OTAN pour infiltrer la curie romaine. Ça y est, enfin, tout s’éclaire ! Reste à savoir de quel système solaire est parti son ordre de mission…

5

« *D-Day* »

Le paradoxe, c'est que cette affaire burlesque se déroule sous le règne du « pape des pauvres » qui s'est donné pour mission de nettoyer les écuries d'Augias et les palais du Vatican !

Dès son élection en février 2013, il a lancé l'artillerie lourde. Une armada de cols blancs débarque dans l'enceinte du Vatican. Il n'y en a jamais eu autant. Des dizaines de jeunes cadres dynamiques ont été mobilisés pour redresser les comptes, qu'il faut d'abord trouver. Bon courage !

Les consultants de Promontory (cabinet de conseil en entreprise) vont ainsi nourrir les deux grandes commissions de réflexion lancées par Bergoglio. La première porte sur la Banque du Vatican. La mission des *young guns* consiste à éplucher les comptes de l'IOR pour identifier les titulaires. Bergoglio voudrait que sa banque ne soit réservée qu'à ceux qui, comme le stipulent les statuts, y sont habilités : les hommes d'Église et les institutions à caractère religieux. « Il faut, dit-il, mieux harmoniser l'IOR avec la mission de l'Église. » Ce qui en langage diplomatique signifie qu'il est temps de renvoyer les évadés fiscaux, les héritiers, les bourgeois romains qui trouvent *branché* d'avoir son compte à l'IOR et les bandits qui

lessivent en paix. L'IOR doit redevenir ce qu'il aurait toujours dû être : une petite coopérative d'entraide pour les ecclésiastiques et les associations.

Une deuxième commission est mise sur pied pour plancher sur la réforme de la gouvernance, elle s'appelle la Cosea[1]. Sept laïcs chapotés par un évêque vont s'attaquer à un gros morceau, la fameuse Administration du patrimoine du siège apostolique (APSA). Celle-ci est censée fonctionner comme un fonds souverain qui gère les actifs du Vatican. Là aussi, les consultants de la société Promontory vont devoir s'y coller et compter les (kilo)mètres carrés du parc immobilier. Le problème, c'est que l'information n'est pas du tout centralisée, il manque des pièces. Aucun audit n'a jamais été fait, ni aucun recensement. Le flou artistique est total. Les consultants parviennent à reconstituer une ébauche du portefeuille. Ils identifient 3 676 logements estimés pour la plupart sept fois en dessous des prix du marché[2]. « Une réévaluation des actifs permettrait un gain de 2,3 milliards d'euros », écrivent les consultants. Rien que ça !

L'APSA gère des biens en Italie, mais aussi à Paris et à Londres. Les logements et bureaux parisiens sont gérés par la Sopridex, une foncière qui a longtemps éveillé les fantasmes avec un club très fermé de locataires triés sur le volet et sélectionnés par cooptation. Pami les *happy few* ont figuré de grandes figures de la gauche française comme l'ancien président François Mitterrand ou l'ex-ministre Bernard Kouchner. À Londres, l'APSA possède en outre un immeuble dans la très chic New Bond Street, loué à l'enseigne de luxe Bulgari, mais la liste n'est pas exhaustive. « Certains biens sont restés la possession de congrégations ou autres », écrivent les consultants, qui vont adresser une mise en garde sur les activités suspectes menées par les responsables de l'APSA avec des comptes chiffrés en Suisse pour quelques *happy few*. Décidément à Rome, c'est un *must* d'avoir son compte au Vatican. Ceux qui n'ont pas le leur à l'IOR peuvent faire confiance aux responsables de l'APSA pour les aider en matière d'évasion fiscale. Le rapport de Promontory fait écho aux révélations de Nunzio Scarano, le

fameux *Monsignor Cinquecento*, qui vise alors son président Mgr Domenico Calcagno.

Mais le sujet qui passionne les foules, ce sont les appartements de nabab des cardinaux de la curie ! Une soixantaine de logements de luxe sont réservés pour les hauts prélats dans le centre de Rome. La superficie moyenne en est de 300 mètres carrés. Certains habitants se sentant un peu à l'étroit ont agrandi leur logis de manière à prendre leur aise pour loger domestiques et cuisiniers. Le pape François sera sidéré d'apprendre par son ami le cardinal Santos Abril y Castelló la manière dont l'administrateur de la basilique Santa Maria Maggiore s'est creusé un duplex dans la pierre[3]. À peine nommé archiprêtre, Mgr Abril y Castelló décide de recenser les biens liés à la basilique dont il a la charge. Il se rend compte qu'il manque un jeu de clefs. Après vérifications, l'archiprêtre découvre que la porte d'un appartement a été condamnée. Le voisin du dessus a fait un trou dans le plancher pour s'agrandir. Il s'agit de l'administrateur de la basilique, un prêtre polonais nommé par Jean-Paul II[4]. Ce genre d'histoires ne fait pas beaucoup rire Bergoglio, d'autant qu'il commence à comprendre que ce n'est pas la seule.

Depuis sa résidence de Sainte-Marthe, il a pu observer les gros travaux dans l'immeuble d'à côté, une bâtisse des années 1930 qui ressemble à ces grands immeubles de couleur ocre qu'on voit souvent dans les quartiers résidentiels. Comme beaucoup de monuments de cette époque, elle a été édifiée par l'architecte Giuseppe Momo. Le rez-de-chaussée de l'immeuble est occupé par les bureaux de l'AIF, la fameuse cellule de renseignement financier, où l'on se garde bien de chercher à savoir pour qui sont les travaux qui résonnent au-dessus de leurs têtes. Il s'agit pourtant du fameux cardinal Bertone qui rassemble deux appartements de 350 mètres carrés. La facture a de quoi alerter les gendarmes de la finance : 722 000 euros payés en partie par le gouvernorat du Vatican et pour l'autre par… la Fondation de

l'hôpital de l'enfant Jésus ! Lorsque l'information sera publiée[5], le cardinal s'empressera d'en rembourser une partie.

Hasard du calendrier, au moment où Bertone s'installe enfin dans ce palais refait à neuf, il ne représente plus grand-chose. Bergoglio l'a congédié. Depuis ses fenêtres, l'ancien secrétaire d'État peut profiter de la vue et admirer la grande place arborée où trône la seule station-service du Vatican. Il peut aussi voir Sainte-Marthe où s'est installé le nouveau pape, qu'il déteste de plus en plus. La suite de Bergoglio n'est pas plus grande qu'une des salles d'attente du palais de Bertone et sa garde-robe pas plus garnie que celle de ses domestiques. Mais comme le résume alors un évêque impliqué dans la réforme, Bertone n'est pas le seul à mener grand train. « Ce n'est pas l'exception, c'est la règle[6] ! » L'existence dépouillée de Bergoglio offre un décalage frappant avec une partie de la curie romaine. Ce dernier n'hésite pas à stigmatiser ceux qui vivent encore dans des lupanars, en les appelant « les prêtres onctueux, somptueux et présomptueux[7] ».

Jusque-là, ce luxe tapageur n'avait jamais été vraiment dénoncé, mais cette situation devient difficile à assumer avec un « pape des pauvres ». Le mode de vie de certains cardinaux fait penser à celui des potentats de pays en voie de développement. C'est d'autant plus vrai que l'Église est pauvre. Si pauvre qu'elle ne peut offrir plus de 1 000 euros par mois à un prêtre qui doit faire vivre cinquante-six clochers dans le nord de la France, là où l'écrivain Georges Bernanos situait son *Journal d'un curé de campagne*[8]. C'était tout le sens de l'intervention de Bergoglio lors des congrégations générales : cette « vieille femme qui vit renfermée sur elle-même », c'est aussi une partie de la curie romaine : une star déchue qui flambe à tout va.

C'est pour mettre un terme à tous ces abus que le rapport de la Cosea va proposer d'importantes réformes dont l'objectif est de centraliser les entités financières sous une seule autorité. Le rapport final est remis en

février 2014 et immédiatement suivi d'effets. Le pape profite d'une réunion du Conseil des quinze pour faire ses premières annonces. Cette assemblée de cardinaux a été créée pour approuver les bilans financiers et formuler des recommandations sur les questions économiques – « qui ne sont suivies par personne[9] ». « J'ai parlé au cardinal Pell, que vous connaissez, dit Bergoglio en désignant l'Australien qui fait partie du Conseil des quinze. Je lui ai demandé s'il pouvait faire le chef de ce dicastère[10]… Je dis "chef", mais je ne sais pas entre secrétaire, président, il faut étudier la terminologie… Bref, je voulais vous le dire à vous quinze, qui d'ailleurs désormais ne serez plus quinze, mais huit puisque nous accueillons sept laïcs[11]… »

Le nouveau pape est heureux de voir sa révolution en marche. Heureux aussi de ce choix judicieux : du haut de son mètre quatre-vingt-quinze, l'ancien rugbyman George Pell ne craint pas les coups. Livrer une guerre contre la corruption ne lui fait pas peur. Il va amener des financiers de haut vol dans le Conseil pour l'économie qui va supplanter ce Conseil des quinze[12]. Il fera ensuite nommer de nouveaux administrateurs à l'IOR dont l'ancien président de la Deutsche Bank, Clemens Boersig, et le financier Jean-Baptiste de Franssu qui sera nommé président en juillet 2014. Enfin, il va inaugurer le poste de secrétaire pour l'Économie avec poigne.

Avant de quitter la salle, Bergoglio vante les qualités du nouvel homme fort de la curie et sa « ténacité de Ranger ». L'Australien se retrouve alors seul face à ses quatorze collègues. La conversation est enregistrée et ne tardera pas à être publiée. « Le monde a changé », dit-il. Le voilà qui met les pieds dans le plat. Rien n'est plus désagréable pour les éminents représentants de la vieille garde que d'entendre un Anglo-Saxon parler de « changement ». « Nous allons avancer en dialoguant, reprend Pell. Nous allons avancer lentement avec beaucoup de discussions. Personne ne veut faire la révolution, mais ce serait une erreur de penser que tout va continuer comme avant. Le monde a changé ! » Devant lui, les sourires sont larges et

figés. Un mot d’esprit fuse dans une messe basse puis un cardinal souhaite à Pell la réussite : « La route de Sydney à Rome ne doit pas être un chemin de croix, dit-il, mais une *Via Triumphalis* ! »

Il ne croit pas si bien dire.

6

Des arnaques et un trésor

Tandis que les réformateurs commencent à traquer les comptes fantômes et autres « opérations spéciales » à but très lucratif, d'autres planquent leur magot. À la secrétairerie d'État, les hommes de la section administrative ne savent pas quoi faire de leur *tesorino*. Depuis 2011, celle-ci est dirigée par le protecteur de l'extravagante Cecilia Marogna. C'est un fin diplomate, un archevêque originaire de Sardaigne, taiseux comme le sont les Sardes. Un ancien responsable se souvient de lui comme « le double », « l'âme damnée » de Tarcisio Bertone. Petit, le regard vif, Angelo Becciu a la réputation d'être un homme habile et intelligent. Il a sous ses ordres un directeur administratif un peu fantasque et au caractère trempé appelé Alberto Perlasca et un chef comptable très sulfureux appelé Fabrizio Tirabassi. Pour bien comprendre le fonctionnement de l'équipe, il est utile de distinguer ces trois personnages qui vont jouer un rôle bien différent.

Trois mois après l'élection du nouveau pape, malgré les nombreux appels à la « transparence financière », Angelo Becciu va signer une lettre d'engagement autorisant le Crédit suisse et la BSI[1] à virer 200 millions de dollars sur un fonds basé au Luxembourg. Ironiquement, le transfert de

fonds se conclut en février 2014, pile au moment où Bergoglio officialise le lancement des nouvelles instances pour la transparence annoncée.

La section administrative ne signale pas l'existence de cette cagnotte au nouvel homme fort des finances, Son Éminence le cardinal George Pell. Elle se sent encore à l'abri des réformateurs du Saint-Père. Ces derniers ont parfois l'impression de pédaler dans le vide. « On était des enfants de chœur, nous dira l'un d'eux. On pensait qu'il suffisait de l'autorité du pape… Mais la curie n'a pas collaboré, on est restés à la surface. La curie bloquait tout. On ne nous donnait pas longue vie[2]. » Tous vont désigner un ennemi : Mgr Angelo Becciu. Ce dernier parie alors sur l'échec de la réforme. Plutôt que de remettre son *tesorino* à la vigilance de l'Australien George Pell, il va en confier une partie importante à un drôle de financier.

Un temps en couple avec la mannequin Heather Mills – l'ex-femme de Paul McCartney –, Raffaele Mincione, sportif et bronzé, a fait des étincelles dans les salles de marché de chez Merrill Lynch dans les années 1990. Il revendique « des responsabilités pour des banques centrales et des colosses comme Gazprom et Petrobras avec des expériences à Londres, New York, Tokyo et Moscou ». Sa passion pour les gros coups l'a emmené sur des terrains risqués. Pendant la crise financière russe, il aurait amassé une petite fortune en spéculant sur les obligations de Gazprom. En 2009, il s'offre pour 19 millions de livres sterling un luxueux penthouse à Knightsbridge, le quartier prisé par les oligarques russes[3]. Mais ses gros coups ne marchent pas à chaque fois.

En Italie, il se fait connaître avec des montages financiers de haute voltige. Il s'illustre comme un *raider* et spécule sur les banques en difficulté. Pas vraiment le genre d'activités préconisées par l'Église catholique. En 2012, le patron de l'un des plus importants fonds de pension italien, Enasarco, lui confie 185 millions d'euros. La direction générale pousse des cris en découvrant que les économies des agents de commerce italiens ont été placées à l'île Maurice puis dans les sociétés de gestion de

ce financier qu'ils ne connaissent ni d'Ève ni d'Adam. L'homme va obtenir 20 millions d'euros d'Enasarco pour mettre fin au contrat. L'affaire est de notoriété publique et le financier est même épinglé par l'humoriste star Beppe Grillo, qui sur son blog moque ce spécialiste qui « … sans que le conseil d'administration soit prévenu […] prend des paris risqués […] à travers un réseau complexe de véhicules financiers […] et accuse une perte de 17,6 millions d'euros sur un investissement de 40 millions[4] ! » Comme l'écriront plus tard les enquêteurs du Saint-Siège, « il n'est pas difficile de comprendre que Mincione cherche au Vatican un poumon financier où puiser de l'oxygène pour solder les comptes avec Enasarco ». En soi, rien d'illégal.

Les conditions dans lesquelles sera lancé un investissement à Londres demeurent très curieuses et illustrent l'étrange ambiance qui règne au Vatican. Selon les différentes versions avancées pendant le procès qui se tient actuellement, lorsque la section administrative confie 200 millions de dollars américains à Raffaele Mincione, elle ne sait pas encore quoi en faire. Mgr Angelo Becciu a avancé timidement l'idée de placer le pactole en Angola. Ancien nonce apostolique à Luanda, le diplomate du Saint-Siège a gardé de bonnes relations avec l'un des prête-noms de la famille Dos Santos, le clan au pouvoir depuis 1979. Becciu propose un business pétrolier avec un taux de rentabilité hors norme sur une concession exploitée par le groupe pétrolier italien Eni. L'opération consiste à investir 200 millions de dollars dans la Falcon Oil & Gas, une société qui à l'origine était liée à l'homme d'affaires Pierre Falcone. Que vient faire le Vatican dans cette histoire ? On ne le saura pas car le projet ne sera jamais concrétisé.

Selon la version présentée par les intéressés, ce projet est mis sur la table fin 2012. Le partenaire angolais de Mgr Becciu est invité au Saint-Siège où il rencontre le secrétaire d'État Bertone pour parler de la rentabilité des explorations pétrolières offshore. Tout un programme ! Le

gestionnaire de fortune du *tesorino*, Enrico Crasso, se propose ensuite de faire étudier le projet « Falcon Oil » par un « expert » en marché pétrolier. Il désigne Raffaele Mincione. Étonnamment, la section administrative va alors verser 200 millions de dollars à ce financier, dont la seule mission consiste à évaluer cet obscur projet d'investissement en Angola. Ce n'est que des mois plus tard, en juin 2014, que Raffaele Mincione rend son avis sur le projet « Falcon Oil ». Trop risqué ! On n'y va pas.

Comme les 200 millions de dollars ont été virés depuis belle lurette sur ses fonds d'investissement à Jersey, le financier est bien embêté. Selon ses propres déclarations, il propose alors de recréditer le montant au Crédit suisse. Que nenni ! « La secrétairerie d'État était tellement contente de notre travail sur l'Angola qu'ils nous ont dit : gardez-le, et investissez-le ! »

Drôle d'histoire tout de même. Nommé depuis plusieurs mois par le pape pour centraliser toutes les informations financières, le grand argentier du Vatican n'est évidemment tenu au courant de rien. C'est alors qu'intervient un des employés de la section administrative : le chef comptable Fabrizio Tirabassi. Né en 1965, ce fils d'un employé du Vatican est originaire des Abruzzes, région montagneuse à l'est de Rome. Il a commencé sa carrière à la secrétairerie d'État comme dactylographe en 1987 à la grande époque. Il gagne des galons en décrochant un diplôme d'économie et de comptabilité et se montre très entreprenant. Il devient un allié de choc d'Enrico Crasso, le principal gestionnaire de la secrétairerie d'État, et se fait rémunérer par la banque UBS comme apporteur d'affaires. À l'époque, les banques suisses gèrent une grande partie des liquidités du *tesorino* – évaluées à 750 millions d'euros[5]. Il ressortira de l'enquête du Saint-Siège que c'est Fabrizio Tirabassi qui prend la plume pour rédiger le nouveau projet d'investissement proposé par Raffaele Mincione.

À Londres, une ancienne boutique Harrods dans le très chic quartier de Chelsea servait de show-room pour la vente d'automobiles. L'imposante bâtisse en briques rouges de style victorien est devenue un centre

commercial de 17 000 mètres carrés. Mincione peut investir l'argent de la secrétairerie d'État dans ce projet prometteur qui consiste à transformer ce centre commercial en un rutilant complexe immobilier avec quarante-neuf habitations haut de gamme. Sur le papier ça fait rêver.

Dans le document que le sous-chef Fabrizio Tirabassi soumet à ses patrons – Alberto Perlasca et Mgr Angelo Becciu –, l'immeuble est estimé à 230 millions de livres sterling. Il n'est mentionné nulle part que le bien a été acheté dix-huit mois plus tôt pour seulement 129 millions de livres par Mincione lui-même ! La plus-value de 101 millions de livres sterling que s'octroie le *raider* laisse rêveur : pas de travaux spectaculaires, pas d'envolée des prix du marché. En outre, aucune demande de permis n'a été déposée au Kensington & Chelsea Council pour lancer des travaux de réhabilitation du bâtiment. Une information capitale manque au document de présentation : l'acquisition est assortie d'un crédit de 75 millions de livres sterling à la Deutsche Bank et d'un emprunt obligataire[6]. En fait, Mincione n'a investi, en décembre 2012, que 40 millions de livres sterling pour cette acquisition[7].

Le 9 juillet 2014, Angelo Becciu appose un *si proceda* (« on valide ») en bas de page du rapport. Première anomalie : moyennant un investissement de 100 millions de dollars, la secrétairerie d'État devient détentrice de 45 % du bien de Londres, bien maigre participation. Deuxième anomalie : les 100 millions de dollars restés sur le compte du fonds de Mincione[8] lui seront confiés pour qu'il les investisse dans diverses opérations boursières et immobilières et dans ses propres fonds. La secrétairerie d'État n'en verra plus la couleur.

L'opération de Londres permet au financier d'empocher 16 millions d'euros de commission dès la première année. Comme il le dira au procès : « J'ai agi en toute transparence. » Certes, mais on peut se demander quel avantage ses partenaires ont pensé tirer avec cet investissement perdant sur toute la ligne ! Les commissions sont très pénalisantes et nettement

supérieures à celles que Mincione applique pour ses autres fonds immobiliers. On peut citer entre autres l'une de ses structures basées aux îles Vierges britanniques qui gère un actif de 100 millions d'euros pour un « projet immobilier en Russie ». Mincione ne prend que 0,5 % de frais de gestion (*management fees*) contre 1,75 % voire 2 % pour les fonds du Vatican. Quant aux commissions de performance (*performance fees*) qui s'appliquent aux profits, elles s'élèvent, pour le Saint-Siège, à 20 %. Or Mincione les prélève par anticipation, avant tout résultat effectif. Ainsi par exemple, la seule réévaluation du bien de Londres en 2014 lui permettra de prélever 13,4 millions d'euros de frais de performance. Cette pratique est jugée « inhabituelle » par les professionnels de la finance. La coutume voudrait que ces commissions soient prélevées une fois les profits encaissés. Dans le cas présent, il n'y aurait eu alors aucune somme à verser puisque l'opération n'a généré aucun bénéfice. Paradoxalement, alors que cet investissement est tout sauf « performant », la secrétairerie d'État devra verser plusieurs dizaines de millions d'euros de « frais de performance ».

Le financier jurera qu'il a toujours cru que ce projet devait être gagnant pour tout le monde. Hélas, en 2016, un événement imprévu a bouleversé ses plans. Le Brexit provoque une chute de 10 % des prix de l'immobilier à Londres. Manque de chance, le crédit de la Deutsche Bank arrive bientôt à maturité[9] et les Allemands ne veulent pas le renouveler. Il faudra refinancer le projet.

Au cours de l'été 2018, le pape demande à son réviseur général Alessandro Cassinis Righini d'inspecter les comptes de la secrétairerie d'État. Angelo Becciu vient d'être promu cardinal. Il a quitté le poste clé de substitut et dirige maintenant la Congrégation pour la cause des saints. Cette belle promotion le tient à distance des finances du Vatican. Même s'il lui arrive d'appeler Alberto Perlasca, son ancien collaborateur, pour des ordres de virement, il ne peut plus faire la pluie et le beau temps.

Le nouveau secrétaire d'État Pietro Parolin fait savoir à la section administrative qu'il faut ouvrir les livres de comptes au réviseur général. Ordre du pape ! « Des choses m'ont paru tout de suite très étranges », dira l'auditeur. Aucune trace des rapports d'estimation qui accompagnent toujours une acquisition immobilière[10]. Aucune trace de bilans financiers, ni de contrats avec le Crédit suisse, la banque qui gère le *tesorino*. Cassinis Righini pointe de « lourds conflits d'intérêts » du côté des conseillers financiers. Difficile de tirer des conclusions : une fois de plus, on ne lui a pas donné toutes les pièces.

En octobre 2018, un nouveau responsable est nommé au poste de substitut, l'évêque vénézuélien Edgar Peña Parra. Le pape lui demande de se débarrasser des intermédiaires et de prendre le contrôle direct sur l'investissement de Londres.

Peña Parra s'exécute. Mais comment procéder ? Il ne connaît rien à la finance et a d'autres problèmes à gérer. Fabrizio Tirabassi se montre très entreprenant, voire intrusif. Selon des témoignages recueillis dans le cadre de l'enquête, le comptable de la section administrative se serait vanté de faire chanter le nouveau substitut. Vrai ou faux ? En tout cas, Peña Parra suit ses recommandations à la lettre. Il confie la mission d'éjecter Raffaele Mincione à un illustre inconnu imposé par Tirabassi et présenté comme un sauveur. Le nouveau larron s'appelle Gianluigi Torzi.

Cet aventurier de la finance connaît bien Mincione. Il vient de lui vendre des produits financiers *faits maison*, constitués de créances d'hôpitaux – certains ont été signalés par l'unité anti-blanchiment de la Banque d'Italie parce qu'ils avaient été « packagés » par une société de gestion liquidée pour ramifications mafieuses. Torzi a également accompagné Mincione dans une entreprise de télécommunications italienne et tenté de faire monter au capital des dignitaires libyens. Aujourd'hui Mincione dit le connaître à peine.

Ce nouvel intermédiaire surgi du chapeau de Tirabassi va proposer le plan suivant : Raffaele Mincione sort du deal et la secrétairerie d'État récupère la propriété de Londres. Les négociations se tiennent dans les bureaux de Torzi dans la capitale britannique en présence de Fabrizio Tirabassi, du gestionnaire Enrico Crasso – « Que ce jour soit maudit ! » dira-t-il à l'audience – et d'un avocat. Le deal est scellé fin 2018. Moyennant un ticket de 40 millions de livres sterling, Mincione accepte de céder ses parts. La secrétairerie d'État récupère l'immeuble de Londres et lui laisse ce qu'il reste des 100 millions de dollars qu'elle lui avait confiés pour mener des placements financiers.

D'après ses déclarations, Mincione sort de cette séance avec « un sentiment de défaite » car il est alors persuadé, dit-il, qu'en rallongeant l'investissement l'opération de Londres aurait pu être menée à bien. Une fois l'immeuble transformé, cela aurait été une poule aux œufs d'or. On peut toujours le dire ! Selon les estimations du *Financial Times*, l'opération de la secrétairerie d'État s'est soldée pour Mincione par un profit de 128 millions de livres sterling[11]. L'opération est loin d'être un échec pour lui.

Après avoir conclu le deal, Gianluigi Torzi rassemble les parts de l'immeuble de Londres dans une structure basée au Luxembourg. Mais c'est plus fort que lui : le nouvel intermédiaire se sert au passage. Il s'octroie 3,3 % des actions et l'intégralité du pouvoir de vote ! Personne ne trouve rien à y redire. Ni le secrétaire d'État Pietro Parolin qui valide le document, ni Alberto Perlasca qui signe le contrat. Le chef comptable de la section administrative Fabrizio Tirabassi devient directeur général de la structure au Luxembourg. Selon Gianluigi Torzi, ce dernier lui aurait proposé les services d'une *escort girl* pour le remercier[12] ! « Heureusement que ce n'est pas un prêtre qui a fait ça ! » commente un haut prélat.

Une fois informé de la conclusion du contrat, le pape siffle (enfin) la fin de la récréation. Se croyant débarrassé des intermédiaires, il fait savoir que

l’investissement de Londres sera transféré vers un autre dicastère. Les trois larrons Gianluigi Torzi, Fabrizio Tirabassi et Enrico Crasso se retrouvent dans le très chic hôtel Bulgari à Milan. Tirabassi leur annonce la nouvelle. Ordre du Pape ! Ça y est, la réforme est là, enfin, malgré tout ! Adieu veau d’or, vache sacrée, cochon… Il faut quitter le navire. Les trois hommes décident de s’octroyer une prime de départ, car après tout, si la section administrative a perdu autant d’argent, c’est un peu grâce à eux ! Mais la discussion tourne au vinaigre. Prudent, Enrico Crasso enregistre – de peur, dira-t-il, que Torzi fasse de même. Selon les enquêteurs qui ont écouté l’enregistrement, Torzi hausse le ton à plusieurs reprises pour faire valoir son dû. Il intime à Tirabassi l’ordre de lui donner satisfaction au nom de « services rendus ». Selon les déclarations de Gianluigi Torzi, le chef comptable aurait ensuite proféré des menaces de mort et menacé ses enfants. Il faut dire que Torzi est très gourmand : il veut 20 millions d’euros en échange des actions avec droit de vote. « Une véritable extorsion », témoignera le chef de la gendarmerie au procès. Torzi acceptera finalement de les céder pour 15 millions d’euros. Voilà une affaire rondement menée et une nouvelle dépense inutile à ajouter à la facture de la secrétairerie d’État !

Au printemps 2019, la section administrative est enfin devenue titulaire à 100 % du bien londonien, mais elle est exsangue et a encore un crédit sur le dos avec un taux d’intérêt qui avoisine les 10 %. Il faut de nouveau le financer. Des centaines de millions d’euros que gère la section administrative[13], il ne reste visiblement plus grand-chose de liquide. Reste une solution : toquer à la porte de la Banque du Vatican.

En d’autres temps, un coup de fil du secrétaire d’État aurait suffi à régler l’affaire : « L’argent propre finançait l’argent sale », comme l’écrit George Pell dans ses carnets. Mais le monde a changé. L’IOR aussi. C’est l’une des réussites du pontificat. Sous l’impulsion de Jean-Baptiste de Franssu, la Banque du Vatican est sortie de l’ornière. Plus de cinq mille

comptes faussement attribués ont été clôturés. Le grand nettoyage a amputé la banque de près d'un client sur quatre, mais a assaini la structure. Les bilans sont publiés chaque année. Le Vatican a renoncé au secret bancaire et a cessé – enfin ! – d'être un paradis fiscal[14]. Sur décision du conseil d'administration, l'IOR s'est mis en phase avec les règlements de l'Union européenne. Étant donné que l'Institut n'est pas à proprement parler une banque, il n'est pas censé accorder des prêts. La direction de l'IOR va tout de même accepter d'étudier le dossier. Et découvre avec effroi une succession de rachats à perte et de fuites de capitaux. Avec sa cascade de holdings, l'opération de Londres ressemble à s'y méprendre à celles qui ont été menées par l'ancienne direction de l'IOR et que les banquiers du Vatican ont finalement réussi à porter devant la justice[15].

Après avoir étudié le dossier de Londres, les dirigeants de l'IOR informent le pape François de manière confidentielle de l'étendue du désastre. Les pertes sont colossales. Le Saint-Père demande au contrôleur général d'étudier le dossier en toute discrétion. Cassinis Righini se retrouve de nouveau mandaté pour éplucher les comptes de la secrétairerie d'État, mais cette fois il a enfin accès aux chiffres ! Le comptable tombe de sa chaise et confirme les suspicions de malversations. Le 8 août 2019, Cassinis Righini signale à la gendarmerie du Vatican des « anomalies dans la gestion patrimoniale de la secrétairerie d'État ». L'affaire de Londres commence.

Pendant l'été, un employé du Saint-Siège, jugé trop curieux, sera la cible de menaces de mort. C'en est trop. Le moment est venu pour le pape de prendre des décisions. Toutes les personnes directement impliquées dans l'opération de Londres sont mises à pied. Cinq collaborateurs de la secrétairerie d'État sont visés. Le chef de la section administrative, Alberto Perlasca, est muté à la signature apostolique. Quant à Fabrizio Tirabassi, il est aux abonnés absents. À son domicile, les enquêteurs découvrent 600 000 euros en petites coupures dans une boîte à chaussures, des pièces d'argent et médailles en or. Il y en a pour 8,5 millions d'euros ! Tirabassi

déclarera que ce pactole appartient à son père, lui-même ancien employé du Vatican et passionné de numismatique. « Les économies de toute une vie ! » Relevant plusieurs vices de procédures, le tribunal de Rome ordonnera en janvier 2021 la restitution des saisies, mais le jugement n'est pas reconnu par la justice du Saint-Siège qui, s'appuyant sur le droit de l'État de la Cité du Vatican, conteste les motifs de nullité. Résultat, encore aujourd'hui, la famille Tirabassi attendait toujours sa boîte à chaussures ! Plus intéressant, il ressortira de l'enquête que le salaire mensuel de Fabrizio Tirabassi, de 2 500 euros, était viré sur un compte de l'IOR auquel il n'a jamais touché.

Pour Bergoglio, le nettoyage a commencé. En novembre 2019, il déclare en marge d'un voyage au Japon qu'il s'est passé « un vrai scandale ». « Ils ont fait des choses qui ne semblent pas propres. » Quelques jours plus tôt, le substitut Peña Parra a reçu le gestionnaire du *tesorino* pour lui exhorter de « liquider au mieux et avec diligence tous les actifs de la secrétairerie d'État » et de « ne lancer aucun nouvel investissement ». « Depuis je n'ai plus jamais mis les pieds au Vatican », dit-il. Sauf pour y être jugé.

7

Presse à scandale et business du scoop

C’est devenu une habitude. Au lendemain de la mise à pied des cinq employés de la secrétairerie d’État en octobre 2019, le mandat d’arrêt signé par le chef de la gendarmerie Domenico Giani est publié dans la presse. Les photos des employés et les copies des documents relatifs à leur suspension de service sont rendues publiques. Le Vatican n’est plus le royaume du silence, c’est au contraire une basse-cour avec des concierges à tous les étages et des relais dans toutes les rédactions de Rome. Mais cette fois, le pape François tape du poing sur la table et qualifie cette fuite dans la presse de « péché mortel ». Il surprend son monde en réclamant des têtes. Et pas n’importe lesquelles.

Deux services de sécurité cohabitent dans la Cité du Vatican : la Garde suisse pontificale est chargée de la sécurité du pape et la gendarmerie veille sur l’ensemble du territoire et des citoyens. Arrivé dans les bagages du redoutable Bertone, le chef de la gendarmerie Domenico Giani est une pièce maîtresse. Cet ancien officier de police judiciaire passé par les services de renseignement est sous l’autorité du substitut Angelo Becciu. Les deux hommes sont proches.

Pour les observateurs avisés, cette histoire de fuite dans la presse n’est que le prétexte pour évincer du Vatican le super flic, pilier de la

gouvernance de Tarcisio Bertone. Le gendarme ne fait aucun commentaire et part dignement sans dire un mot. Il dirige aujourd'hui la fondation du géant pétrolier italien, le groupe Eni.

Le travail des journalistes italiens est précieux car il met en évidence les rouages d'un État complexe, longtemps demeuré opaque – y compris pour les souverains pontifes. Néanmoins, les scandales et les révélations apportent parfois plus de confusion que de clarté.

Car au cours des premières années du pontificat du pape François, son action est, de fait, entravée par de nombreuses fuites. Le contenu de réunions à huis clos est parfois publié sur internet. Pour les acteurs de la réforme, l'effet est redoutable : le sentiment de mise à nu est total. Le Vatican devient une scène de jeu de téléréalité avec ses commérages et ses règlements de comptes en direct. Souriez, vous êtes filmés !

L'une des protagonistes de ce *reality show* s'appelle Francesca Immacolata Chaouqui. Originaire d'un village du sud de l'Italie, d'un père marocain ayant quitté le foyer quand elle était bébé et d'une mère calabraise, elle a grandi dans un milieu imprégné de religion catholique. Diplômée de droit à Rome, elle est embauchée au service communication d'un cabinet de conseil. Très douée pour les relations publiques, Chaouqui est sélectionnée à trente-deux ans pour intégrer la commission sur la réforme de la gouvernance lancée par le pape François. C'est la plus jeune, la seule femme et la seule italienne de la Cosea chapotée par le père espagnol Lucio Vallejo Balda.

Lorsque la commission remet ses conclusions en février 2014, la consultante est remerciée pour sa contribution. Ni elle ni le père Balda ne sont recrutés dans les instances des finances du Vatican. Ils sont tous deux très déçus. Les mauvaises langues prétendent que ni l'un ni l'autre n'auraient brillé par leurs compétences. Ils vont s'illustrer en livrant à deux journalistes des documents confidentiels et explosifs issus de la commission Cosea.

Ces journalistes sont si bien servis qu'ils vont pouvoir chacun écrire un livre dénonçant les dérives de la curie romaine[1]. Vu de l'extérieur, cela ressemble à une opération qui dénonce la corruption, mais en réalité elle ajoute du bruit et de la confusion. Le président de la Cosea, Joseph Zahra, un haut fonctionnaire maltais, accuse ceux qui tirent les ficelles de ce nouveau scandale Vatileaks de « chercher à ralentir l'élan des réformes ». Les magistrats du Vatican convoquent les deux journalistes, qui seront acquittés. Identifiés comme les auteurs de la fuite, le père Balda et Francesca Chaouqui écopent respectivement de dix-huit et dix mois de prison.

Le prêtre espagnol est incarcéré pendant plus de cinq mois puis obtiendra un assouplissement de peine à Noël de manière à pouvoir rentrer chez lui. La consultante voit sa peine reportée puis suspendue en raison de sa grossesse. Est-elle graciée ou innocentée ? « Il n'y a plus rien », nous dit-elle. Fini, oublié, pardonné ! Elle gagne le surnom de « papesse » et va habilement bâtir sa notoriété sur cet épisode très médiatisé. Se présentant comme une experte du Vatican, elle intervient à la télévision pour distribuer les bons et mauvais points. Son site internet la présente le regard pénétrant, avec la légende : « Rêve l'impossible et fais-le. » Elle publie un livre, *Au nom de Pierre*, qu'elle présente comme un « *J'accuse*, contre les lobbies internationaux qui au sein du Vatican veulent compromettre la réforme du pape[2] » ! Son « J'accuse » ne défend en fait aucun capitaine Dreyfus. Elle désigne le préfet du secrétariat pour l'Économie, le cardinal George Pell, et son adjoint William Casey, comme des représentants de sombres lobbies. Lorsqu'on lui demande sur quels fondements et à partir de quels documents repose son accusation, elle nous répond aujourd'hui ne plus savoir car « c'était il y a longtemps ». Fâcheux oubli. Pendant cette période, la « papesse » va implicitement servir la campagne de déstabilisation orchestrée par la curie. Son argument principal consiste à dire que ces « lobbies internationaux » veulent « compromettre la réforme du pape ».

L’opération de propagande va connaître un franc succès[3]. Fin 2017, Chaouqui va rendre hommage au talentueux Mgr Becciu, alors au sommet de sa gloire. Dans un long message rendu public[4], elle s’adresse à « Don Angelo » pour saluer son intelligence et sa culture. « Tu as été le plus habile. J’ai vu tous tes ennemis tomber comme dans un jeu de quilles. » Et de citer une liste d’une dizaine de noms où figurent George Pell du secrétariat pour l’Économie et Libero Milone, réviseur général des comptes.

Toutes ces victoires sur ceux qui voulaient faire la lumière sur les comptes secrets du Vatican n’auront qu’un temps. En octobre 2019, le chef de la gendarmerie est débarqué. Même si la responsabilité du commandant Giani n’est pas avérée dans la fuite des documents, le pape envoie un message à tous ceux qui ont exploité la gourmandise des médias pour semer la confusion et imposer leur loi.

En filigrane, la décision vise Becciu qui a longtemps chapoté la communication du Saint-Siège. À en croire les aveux de son ancien collaborateur Alberto Perlasca, le substitut savait se montrer « très doué pour véhiculer des informations avec des journalistes complaisants ». C’est encore Becciu que Francesca Chaouqui accuse aujourd’hui d’avoir « mené une campagne de presse » contre elle – elle dit aussi avoir failli se suicider à cause de lui.

Pendant son procès, les magistrats feront réagir le cardinal à un message saisi sur son téléphone. Dans un échange avec le financier Enrico Crasso, Becciu lui conseille de « mener une belle campagne de presse le moment venu ». Et d’ajouter : « Demande à ton avocat s’il n’y a pas moyen de dénoncer un des mensonges de nos magistrats. » Intrigué par cette pièce, le promoteur de justice du Saint-Siège demandera au cardinal Becciu ce qu’il avait en tête et si lui-même n’a pas commandé des articles ciblant des magistrats. L’intéressé lui répondra que ce message ne portait pas à conséquence car il était « né d’une conversation avec un homme désespéré » à qui Becciu suggérait de « se défendre comme il le pouvait ».

Un acte charitable, somme toute.

8

« *Parla più piano…* »

« Je vais te présenter mon papa, il reçoit des personnes très importantes, la famille la plus riche d'Iran et… » La fin de la phrase se perd dans le brouhaha entre les « *Ciao !* » et les claquements de porte. Le bureau des Carboni est un vaste appartement au décor chargé où chaque pièce est occupée par un frère ou un cousin. Marco, carrure d'athlète, me laisse dans le bureau de son père et s'échappe discrètement. Le patriarche apparaît, regard pétillant, farceur. Il éteint sa cigarette, en rallume une autre. À son âge, l'octogénaire ne craint plus grand-chose, dit-il. Son bureau occupe le *piano nobile* – le deuxième étage – d'un palais romain près de la via Veneto. Le cadre, baroque, pompeux, moulures sculptées, dorures au plafond, tableaux de maître, bustes en marbre posés sur des meubles Louis XV, tranche avec l'ambiance détendue.

Nous sommes la veille d'un énième procès dans lequel Flavio Carboni est poursuivi pour « association secrète ». « On en est au cinquième ou au sixième renvoi. Ça ne doit pas être facile pour l'accusation de trouver les arguments sérieux qui justifient mon implication dans cette loge P3, mais aussi celle de dizaines de magistrats et du président de la Cour de cassation ! » Il éclate d'un rire enfantin qui n'a rien de cynique. À son doigt

brille une bague surmontée d’une pierre rappelant celle portée par Robert De Niro dans *Le Parrain*.

Flavio porte un costume trois pièces, une cravate de chez Marinella, et dans sa tête la trame d’une histoire vraie que lui seul et une poignée d’individus connaissent. « Carboni est un personnage respectueux, mais c’est un fabulateur incroyable », explique le juge Mario Almerighi qui l’a cuisiné en prison. « Après six heures d’interrogatoire, c’est moi qui craquais ! Je sortais à une heure du matin et il m’avait convaincu. Baratineur ! Quand il vous dit une vérité, c’est pour masquer cinq mensonges ! »

Flavio Carboni est le *faccendiere* le plus célèbre de la péninsule, et surtout du Vatican. Intermédiaire naviguant dans cette zone grise où se croisent hommes d’affaires, mafieux, espions ou bandits de grand chemin. Toujours blanchi, toujours souriant. Né près de Cagliari en 1932, jeune promoteur immobilier, il a gravi les échelons de la sulfureuse loge maçonnique Propaganda Due (P2) au point de devenir le bras droit du grand maître Licio Gelli. Flavio Carboni roule en Lamborghini, se balade en yacht ou en jet privé.

« Reviens demain ! » Notre deuxième rendez-vous a lieu chez lui. Dans l’ouest de Rome, au milieu des pins, sur une vaste colline égayée de villas anciennes trônant au-dessus d’un immense parc. « Tout ce terrain appartient au Saint-Siège », explique-t-il, en pointant la rosette piquée sur sa veste. Il prend un ton plus solennel pour parler du « pacte secret qui a lié Jean-Paul II et Ronald Reagan ».

À l’époque où Rome est une plaque tournante du soutien financier à Solidarność, Flavio Carboni transporte des valises de cash au Centre du pèlerin polonais, un couvent près du Vatican transformé en bureau où des prêtres polonais lèvent des fonds pour le syndicat de Lech Walesa. D’après son récit, Carboni s’envole souvent à bord d’un jet privé – le sien, selon lui – pour Klagenfurt en Autriche afin de remettre à des « honorables

correspondants » de l'argent en échange de documents. De retour à Rome, il restitue les enveloppes à celui qu'il appelle son chef, un père jésuite nommé Virginio Rotondi. Mort à Castel Gandolfo en 1990, ce dernier ne peut confirmer cette information. Une responsable de sa fondation, le centre Oasi, nous indique au téléphone que « Flavio Carboni raconte n'importe quoi ! ». C'est bien possible. Deux heures passent et nous en sommes au tutoiement.

Il me rappelle toujours d'un numéro différent. Sa voix résonne : « *Ciao, sono Flavio !* Alors, on la fait, cette interview ? » Lorsque nous nous voyons pour la troisième fois, il parle cette fois de la « sensibilité extrême » des documents qu'il a en sa possession. Ils concernent l'affaire la plus retentissante de l'histoire contemporaine italienne.

Tout a commencé en 1971. Un groupe de personnages sulfureux se retrouve aux Bahamas pour y ouvrir une banque[1]. Récemment nommé évêque, l'Américain Paul Marcinkus vient de prendre la présidence de l'IOR. Il est entouré du maître de la loge P2 Licio Gelli et de Roberto Calvi qui est alors directeur général de la Banco Ambrosiano, la plus grande banque privée catholique d'Italie. Enfin, est aussi présent Michele Sindona qui travaille étroitement avec Paul Marcinkus tout en exerçant la fonction de fiscaliste pour un clan de la mafia sicilienne. Que fait Cosa Nostra au milieu de ce beau monde ? C'est au pape Paul VI qu'il faut poser la question. Au début des années 1960, l'État italien veut imposer la taxe sur les dividendes à l'État de la Cité du Vatican, qui jusque-là en était exonéré. La facture est astronomique. Paul VI décide de suivre les conseils d'un brillant fiscaliste sicilien qui suggère de sortir les capitaux d'Italie.

Le pape considère Michele Sindona comme un expert financier redoutablement efficace[2]. Sait-il pour qui il travaille ? C'est peu probable. Missionné pour sortir les capitaux en masse d'Italie, le fiscaliste sicilien en profite pour blanchir l'argent de Cosa Nostra. Au cours de sa longue carrière, il a aussi cultivé un réseau américain dont le point de départ est le

débarquement des Alliés en Sicile en 1943, époque où la mafia sicilienne a guidé les pas des GI en Europe occidentale.

Ce jour de 1971, les hommes réunis autour de la table vont élaborer les circuits de financement opaques qui permettront de soutenir les groupes anticommunistes en Amérique latine, théâtre d'affrontement de la guerre froide. Parmi les heureux bénéficiaires, on trouve le régime de Somoza au Nicaragua, lequel deviendra un intime de Roberto Calvi, et les Perón en Argentine, proches de Licio Gelli. Flavio Carboni nage comme un poisson dans l'eau au côté de son ami Francesco Pazienza, un agent des services militaires italiens, collaborateur des services américains et français, ami de Noriega, membre de la loge P2. « Ah, la mafia ! À l'époque, c'était une grande dame, *una signora* !!! » lance un membre de la famille Carboni – on ne dira pas lequel – tandis que nous discutons autour d'un plat de pâtes et d'une bouteille de vin blanc. « Ce n'est plus comme avant », confirme Flavio. À l'écouter, les hommes d'honneur n'en ont plus, plus de colonne vertébrale, plus d'idées. « Juste la violence pour la violence. »

À la fin des années 1970, la crise à la Banco Ambrosiano plonge son président Roberto Calvi dans une profonde dépression. « Il parlait à tort et à travers et racontait n'importe quoi », se souvient Carboni. La banque accuse des pertes de 1,3 milliard de dollars. En 1979, le juge mandaté pour instruire l'affaire est assassiné[3]. La même année, l'avocat mandaté pour liquider la banque de Michele Sindona à Milan est tué par un mafieux américain avec un Magnum 357 acheté à un ancien compagnon de cellule, lequel a inspiré au cinéaste Martin Scorsese l'un de ses chefs-d'œuvre, *Les Affranchis*. Toujours en 1979, le journaliste Mino Pecorelli qui a publié la première liste des membres de la loge P2 au Vatican prend quatre balles de revolver à bout portant dans sa voiture à Rome. La publication de cette liste avait conduit en son temps le pape Jean-Paul 1er à évoquer le projet de débarrasser le Saint-Siège de ce réseau maçonnique dévié. Il meurt dans son

sommeil deux mois seulement après son élection. Dans ce contexte, les magistrats avancent avec prudence.

En mars 1981, ils perquisitionnent le domicile de Licio Gelli en Toscane et trouvent des preuves de malversations impliquant la Banco Ambrosiano. Ils saisissent au passage une liste des cent vingt et un membres de la loge maçonnique P2. Le scandale fait tomber le gouvernement démocrate-chrétien et lève le voile sur un système de corruption généralisé. Roberto Calvi est arrêté deux mois plus tard et condamné à quatre ans de prison et 15 milliards de lires d'amende. Hélas pour lui, il obtient la liberté conditionnelle.

La mission de « gérer » Calvi est confiée au jeune Flavio Carboni. Mission épineuse. « Ils m'ont demandé de m'en occuper, mais pas de le tuer ! » Ses petits yeux roulent dans leurs orbites, un menteur tellement sincère ! Selon le magistrat qui a instruit l'affaire, l'ami Flavio a reçu de Calvi 19 millions de dollars entre le 17 février et le 3 juin 1982. En échange, il lui présente d'éminents responsables des services secrets et du Saint-Siège. À l'époque, Calvi répète à qui veut l'entendre : « Si je parle à Rome, on écrira que le Vatican est à louer ! » « Tout le monde avait peur que Calvi parle publiquement, m'explique Carboni, c'est vrai qu'il disait n'importe quoi. »

En mai 1982, des responsables de la loge P2 se réunissent pour décider du sort du banquier. C'est du moins la conclusion d'une longue enquête menée par les juges italiens pendant plus de trente ans. Flavio Carboni est alors chargé d'organiser l'exfiltration de Calvi à Londres. Un contrebandier de Trieste leur fournit des faux passeports et le duo rallie Klagenfurt, la base arrière de Flavio, puis Londres.

Le soir de son arrivée, le banquier se plaint d'être logé dans un hôtel miteux, le Chelsea Cloisters. Il ignore que l'hôtel a été choisi parce qu'il a une sortie sans surveillance. Il l'empruntera le 17 juin au soir, escorté de

deux hommes. Roberto Calvi paraît nerveux. On le serait à moins. Le matin même, son assistante personnelle s'est défenestrée, « suicidée ».

Le lendemain, à 7 h 25, le banquier sera retrouvé à sept kilomètres de là, « suicidé » lui aussi. Le corps est pendu sous le Blackfriars Bridge (le pont des Frères noirs), des kilos de pierres dans les poches et une corde solidement nouée à son cou.

Alors, deux versions se contredisent. Selon la première, deux hommes de la Camorra, la mafia napolitaine, auraient été les auteurs de cette exécution menée conjointement par les mafias sicilienne, napolitaine et romaine, et chapotée par un des parrains de la Banda della Magliana. L'homme de la Camorra qui aurait porté le coup fatal explosera dans sa voiture six mois après les faits[4]. Sa compagne, une danseuse, expliquera aux enquêteurs que la mort du mafieux est liée à l'assassinat de Roberto Calvi. Elle finira coulée dans un bloc de béton[5]. Encore une fâcheuse coïncidence.

Selon une autre version, Roberto Calvi aurait été étranglé par un certain Francesco Di Carlo, ex-membre de Cosa Nostra installé à Londres. Soupçonné d'avoir dérobé une importante cargaison d'héroïne, l'homme, surnommé « Franco l'étrangleur », s'est exilé en Angleterre. Contacté par le parrain Pippo Calò, il accepte de tuer le banquier en échange de sa rémission. Arrêté avec cinquante-huit kilos d'héroïne à Londres quelques années plus tard, Francesco Di Carlo reconnaît que Pippo Calò lui a proposé de tuer le banquier, mais prétend que Vincenzo Casillo est l'auteur de l'assassinat. C'est toujours plus pratique de balancer un mort. Quoi qu'il en soit, nul ne prétend que Roberto Calvi se serait suicidé.

Flavio Carboni arbore un grand sourire. Ses mensonges le protègent. « C'est un miracle si je suis encore en vie, on aurait pu m'assassiner quinze fois. » Cela n'est pas un mensonge. C'est peut-être la première vérité. Michele Sindona, le fiscaliste de la mafia, n'a pas eu cette chance. Arrêté en 1979, il est d'abord jugé et emprisonné aux États-Unis pour la faillite

frauduleuse de la Franklin National Bank dont il a pris le contrôle. Sindona est extradé en 1984 à Rome pour être jugé, notamment pour l'assassinat du liquidateur de sa banque milanaise, Giorgio Ambrosoli. Il meurt en prison, empoisonné en 1986 après avoir avalé un café un peu trop corsé. La même année, Flavio fait l'un des plus gros buzz de l'histoire de la télévision italienne en apparaissant façon *commedia dell'arte* sur le plateau d'une émission populaire. Il tient dans ses mains la valise de Roberto Calvi. Elle est vide.

Flavio n'a plus envie de parler de cette affaire. Ses trois téléphones sonnent en permanence. Le dernier jour de notre rencontre, il reçoit des Iraniens. Avec son regard malicieux, il pointe la rosette épinglée sur son costume : « Ils respectent ça », dit-il. Son bureau est envahi de cartons contenant un produit miracle découvert par un faux savant russe qu'il cherche à promouvoir. Je sors du bureau avec une sensation de vertige. Je le rappelle la semaine suivante, mais ses nombreux numéros ne sont plus attribués. Il s'est volatilisé.

Flavio Carboni est mort le 24 janvier 2022 d'une mort naturelle, il venait de fêter ses quatre-vingt-dix ans. Ses secrets ont été enterrés avec lui, mais tout porte à croire que le monde interlope dans lequel il a navigué et le système qui l'a enrichi lui ont survécu.

9

Des associations à but très lucratif

Il faut le dire : le Vatican a toujours su ouvrir ses comptes pour de nobles causes. Aussi parfois pour des causes qui le sont moins. Pour faciliter la circulation des fonds, des financiers en soutane ont inventé une filière originale : l'association humanitaire. Voilà un bel emballage au-dessus de tout soupçon pour détourner l'attention. L'idée ne date pas d'hier, mais elle a été développée avec talent à la fin des années 1980 par une figure de la haute société romaine.

Longtemps secrétaire du bureau administratif de la Banque du Vatican, le père Donato De Bonis a été formé par Mgr Paul Marcinkus aux « opérations spéciales » pendant la guerre froide. L'année de la chute du mur de Berlin, De Bonis est nommé prélat, un poste clé qui lui permet de participer à toutes les réunions, de consulter les actes et comptes rendus de l'IOR, mais il n'y a plus d'ennemi soviétique à abattre.

Le monde devient unipolaire et un peu ennuyeux. Il faut se réinventer. Qu'à cela ne tienne ! Le financier se lance dans le financement de partis politiques. Il va pour cela utiliser le compte de la Fondation Francis Spellman, l'ancien archevêque de New York.

L'idée d'utiliser sa structure pour financer la guerre contre les « rouges » n'aurait pas déplu à ce haut prélat américain connu pour son

activisme contre l'influence soviétique en Amérique latine, notamment aux côtés de la CIA. Financer la classe politique italienne, c'est une autre histoire. Au début des années 1990, la guerre froide semble terminée. L'arsenal déployé par le Saint-Siège pour les « opérations spéciales » va trouver une nouvelle vie en alimentant les caisses de la classe politique italienne. La Fondation Francis Spellman va dans ce contexte servir d'instrument pour jouer un jeu dangereux.

En mars 1993, Donato De Bonis quitte la Banque du Vatican, il est nommé évêque et représentant de l'ordre de Malte. Lors de son intronisation un mois plus tard, deux mille personnes sont présentes dont une centaine de prélats, quarante-cinq évêques, quinze cardinaux, et des hommes politiques de premier ordre dont le Premier ministre Andreotti. Le ministre de la Justice n'a pas pu venir. Son nom a été cité par un élu socialiste lors d'un interrogatoire. En tant que prévenu, il a raconté dans le détail les circuits de pots-de-vin autour du chantier de la construction du métro de Milan. Ce même ministre de la Justice est aussi accusé d'être titulaire d'un compte en suisse alimenté par feu le « banquier de Dieu » Roberto Calvi. Cela fait beaucoup pour un garde des Sceaux !

L'opération *Mani puliti* est en cours, les juges du pôle anticorruption veulent envoyer une partie de la classe politique derrière les barreaux. Lors de la cérémonie d'investiture de l'évêque De Bonis, un bon nombre de personnes visées par leurs enquêtes sont dans l'assistance. Acteur important du financement de la vie politique italienne, l'ancien prélat de l'IOR occupe toujours une place de choix dans la haute société romaine.

Quelques jours plus tard, le patron du géant pétrolier Eni est arrêté par la police et placé en détention provisoire. Il est accusé d'avoir dégagé des commissions occultes à la faveur d'une fusion avec le groupe pétrochimique Montedison. C'est le début de l'affaire « Enimont ». Le montant est faramineux pour l'époque : l'équivalent de 300 millions de dollars.

En juillet 1993, après quatre mois de détention préventive et des interrogatoires à la chaîne, le patron du groupe Eni meurt dans sa cellule, étouffé avec un sac plastique. Trois jours plus tard, le président de la Montedison est retrouvé au milieu d'une mare de sang dans son palais à Milan. Il se serait tiré une balle dans la tête. La fusion entre les deux groupes est consommée de la façon la plus sinistre. Malgré les morts, les magistrats poursuivent l'enquête. En suivant les fonds détournés, ils butent sur la Banque du Vatican. Que faire ? Les commissions rogatoires réclamées par les juges italiens dans le cadre de l'enquête sur la mort de Roberto Calvi ont toutes été refusées par le Vatican.

Le procureur de Milan appelle alors directement le président de l'IOR. L'Italie est en ébullition, les corrompus au placard, la moralisation de la vie politique commence, n'est-ce pas le moment pour les hommes de Dieu de se ranger du côté du peuple ? Fraîchement propulsé à la tête de la banque pour succéder à Paul Marcinkus, Angelo Caloia est encore perçu comme un jeune et brillant réformateur. Le magistrat lui propose une rencontre informelle au tribunal de Milan. Le banquier s'envole *fissa* pour Rome et convoque les hauts responsables du Saint-Siège. La plupart ne connaissent pas le fond de l'affaire et tombent des nues en apprenant ce que le prélat de l'IOR, Donato De Bonis, a manigancé. Sur les conseils de l'avocat Franzo Grande Stevens, le fondateur du cabinet Grande Stevens, Caloia décline l'invitation des magistrats. C'est silence radio au Vatican.

Des voix s'élèvent pour contester cette position. L'archevêque de Milan Mgr Martini n'est pas d'accord. En protégeant une élite corrompue, l'Église ne va pas dans le sens du message de l'Évangile. La situation se crispe encore un peu plus quand Alessandro Sodano, frère d'Angelo Sodano le numéro deux du Vatican, est envoyé en prison rejoindre son beau-frère accusé de trucages d'appels d'offres. L'archevêque de Milan sort du silence et plaide pour la transparence.

Jean-Paul II résiste à la tentation démagogique. Pour lui, « les coupables doivent être jugés […] mais une société bien constituée ne peut pas remettre son avenir dans la seule main des autorités judiciaires[1] ». Le pape polonais est hostile à la République des juges. Il a gardé en tête les souvenirs du communisme et des procès de Moscou, et considère que le « tous pourris » présente un danger pour la démocratie. Il défend le système des partis et entend protéger les démocrates-chrétiens. Si l'on en croit son biographe Jonathan Kwitny, Wojtyla confie dans l'intimité : « Un parti ayant aidé à stabiliser l'Europe de l'Ouest après la Seconde Guerre mondiale ne peut être anéanti à cause d'une poignée d'escrocs. » Pas question donc de lâcher les alliés d'hier.

En 1993, rien ne va plus entre le parquet de Milan et la curie romaine. Les magistrats anticorruption réclament une entraide judiciaire puis plusieurs commissions rogatoires. En retour, ils obtiendront quelques bribes d'explications a minima. Le Saint-Siège conseillé par l'avocat Franzo Grande Stevens fait porter le chapeau aux dirigeants du groupe pétrochimique Montedison accusés d'avoir « utilisé un stratagème pour maquiller les sommes en fonds destinés à de bonnes œuvres ». Les magistrats n'y croient pas une seconde. Pour eux, l'IOR est complice. L'histoire leur donnera raison, mais il faudra attendre très longtemps avant d'en avoir la preuve.

En 2008, un journaliste romain est approché par un contact mystérieux qui dit avoir connu un ingénieur électronique appelé Renato Dardozzi. Celui-ci, ordonné prêtre sur le tard, a exercé des fonctions importantes au sein de la Banque du Vatican. Les raisons ne sont pas encore claires, mais le prélat a voulu déballer son sac. Prudemment, il a attendu de passer l'arme à gauche avant de faire ses révélations. C'est donc une vieille dame dans une ferme en bordure d'autoroute qui va jouer les livreuses de secrets d'État. Tout tient dans deux valises Samsonite de quarante kilos. La consigne posthume est claire : « Rendez publics ces documents pour que

tous sachent ce qu'il s'est passé. » Les archives Dardozzi vont parler et le journaliste Gianluigi Nuzzi devenir l'homme des scoops du Vatican pendant la décennie à venir : décennie de la transparence et souvent de la mise à nu.

Pendant des mois, l'enquêteur dévore et décrypte toutes les notes et comptes rendus de réunions secrètes. Il en sort les preuves que l'ancien prélat de l'IOR a acheminé 300 millions de dollars et inondé de cash la classe politique italienne. Parmi les dix-sept comptes utilisés, celui de la Fondation Francis Spellman a été emprunté pour collecter les fonds destinés à l'ancien Premier ministre et leader des démocrates-chrétiens Giulio Andreotti.

Même vingt ans après les faits, le scoop est retentissant. Voilà enfin la preuve que le Vatican, enclave offshore au cœur de Rome, a aussi été le distributeur de cash de la classe politique italienne. Hasard de l'histoire, la sortie du livre[2] coïncide avec la publication de l'encyclique du pape Benoît XVI qui dénonce les dérives de la finance mondiale. Le contraste est saisissant. C'est comme si Ratzinger disait « Faites ce que je dis » et que les archives Dardozzi répondaient : « Ne faites pas ce que je fais ! ». Le discours du pape est une apologie de la moralisation financière, mais son pays a les attraits d'un État voyou.

On comprend d'autant mieux son empressement à lutter contre le blanchiment des capitaux et à surveiller les fondations. Une cellule de renseignement financier va être créée à cet effet. Mais le fera-t-elle vraiment ? C'est une autre histoire.

10

Le pape retourne sa veste

Si le pape François sait offrir au monde un visage lumineux, dans l'intimité ce n'est pas toujours le cas. Devant ses proches collaborateurs, il peut se montrer dur et parfois humiliant. Sa rudesse en a découragé plus d'un. Trois ans après son élection, les réformateurs en font les frais. Tous perçoivent un changement d'attitude assez brutal au point qu'ils en viennent à douter de sa détermination à aller au bout de ses réformes. Pour Son Éminence le cardinal Pell, les choses commencent à se corser au début de l'été 2015. Le préfet du secrétariat pour l'Économie vient de recevoir le rapport sur les organes de communication du Saint-Siège commandé au Britannique lord Chris Patten. L'ancien gouverneur de Hong Kong a aussi dirigé la BBC au Royaume-Uni, d'où sa compétence en matière de communication. Au terme d'une mission de six mois, il dresse le même constat que beaucoup d'autres Anglo-Saxons : tout est trop compartimenté, il y a trop de doublons et d'énormes déficiences en termes de management.

Pour une « approche cohérente », lord Patten suggère de créer une instance centrale de coordination. L'évêque irlandais Paul Tighe est pressenti pour prendre la tête du futur secrétariat pour la Communication. Il devra chapeauter la télévision, le journal (*L'Osservatore romano*), la radio (Radio Vatican), la salle de presse et le Conseil pontifical des

communications sociales qui gère les sites internet et les réseaux sociaux. L'intégration doit avoir lieu dans un délai de quatre ans. Rapidement, George Pell comprend que le projet, jugé trop anglo-saxon, ne se déroulera pas comme prévu. « Le rapport Patten a été complètement rejeté, glisse un acteur de l'époque, soit par le pape, soit par la secrétairerie d'État, on ne sait pas. Peut-être par les deux ! » Le bras de fer est gagné par les Italiens. La communication reste leur chasse gardée. « Ils voulaient quelqu'un à leur botte ! »

Rassurée d'avoir toujours la main, la curie va lancer une offensive médiatique contre Pell et son équipe. Le détail de leurs émoluments est publié dans la presse de manière accusatoire. On reproche aux membres du secrétariat pour l'Économie de toucher des salaires « indécents » allant jusqu'à 15 000 euros mensuels ! Les honoraires versés aux sociétés de conseil anglo-saxonnes sont publiés : 980 000 euros pour Promontory, 230 000 euros pour McKinsey et Ernst & Young, etc. Les montants sont ridicules à côté des montagnes de cash que déplacent en secret les hauts prélats proches de Bertone. On peut se demander quels intérêts défendent vraiment ceux qui brandissent « la souveraineté de l'État du Vatican » et pointent du doigt « les flics australiens qui rentrent le soir à la maison et accusent tout le monde [au Vatican] d'être des voleurs alors qu'ils gagnent des salaires exorbitants[1] ». L'objectif de cette opération de communication est de torpiller la mission d'audit annuelle confiée à PricewaterhouseCoopers, le célèbre cabinet de conseil. Il y a péril en la demeure !

Selon les avocats de Mgr Becciu, Me Fabio Viglione et Me Maria Concetta Marzo, « le substitut n'a jamais été investi d'un pouvoir aussi vaste et grave que celui de défendre la souveraineté de l'État du Vatican ». Ils rejettent l'idée qu'il ait pu jouer un rôle dans cette opération « souveraineté ». À les écouter, Mgr Becciu exerçait sa fonction dans le strict respect de ses compétences. En aucun cas il n'aurait appuyé une

campagne pour l'annulation de cet audit financier. « C'est le secrétaire d'État qui a pris la décision […] et signé le document pour révoquer l'audit de PricewaterhouseCoopers », insistent Me Viglione et Me Concetta Marzo.

En effet, Parolin signait tous les papiers, mais plusieurs témoignages donnent à penser que ce n'est pas lui qui prenait les décisions importantes, surtout en matière de finances.

Le premier témoin est le premier réviseur des comptes du Vatican. Élevé à Londres, Libero Milone a fait sa carrière dans des cabinets d'audit anglo-saxons et dirigé la filiale italienne de Deloitte. Il a notamment affronté la crise Parmalat[2], mais de son propre aveu l'expérience la plus éprouvante de sa vie professionnelle est celle qui l'a amené à partir à la pêche des comptes financiers du Vatican. Le poste a été créé par le pape François en 2013, mais ce n'est qu'après un long processus de recrutement qu'il est pourvu. Repéré en 2014 par un chasseur de têtes américain, Libero Milone est dans son jardin en train de tailler des rosiers lorsqu'il apprend, en juin 2015, qu'il va devenir le premier réviseur général des comptes de l'histoire du Saint-Siège. Ce super-comptable doit passer au crible les procédures de contrôle interne et inspecter les comptes de tous les dicastères. Il est autonome, rapporte directement au pape et travaille en bonne intelligence avec le secrétariat pour l'Économie. Les deux hommes ont le même objectif : apporter un peu de lumière sur un domaine demeuré opaque.

Le Saint-Père se montre tout de suite très enthousiaste et suit avec beaucoup d'intérêt les travaux de Libero Milone. Le comptable est souvent reçu en audience. Un jour, il découvre le pape en train de classer ses propres factures avec son assistant. Bergoglio, réputé très économe, invite le réviseur général à les vérifier avec eux. « Le Saint-Père voulait montrer que la transparence, c'était pour tout le monde ! » s'exclame Milone, impressionné par la bonne tenue des cahiers de comptes du pape et surtout la modestie de ses dépenses.

L’ambiance se détériore très vite. En mars 2016, quand se pose la question de l’audit général commandé à PricewaterhouseCoopers, Libero Milone est soudain confronté à Mgr Becciu et son équipe. Ce dernier ne cache pas son aversion pour le projet de révision des comptes. Lors d’une réunion en présence d’Alberto Perlasca et Fabrizio Tirabassi, Becciu va présenter timidement au réviseur général un tableau Excel sur lequel figurent quelques lignes et quelques chiffres. « Il y en avait pour 750 millions d’euros », se souvient Libero Milone. La mention « immeuble à Londres » figure à côté d’un montant. L’auditeur explique poliment que ce n’est pas avec ce genre de papier qu’il va certifier des comptes. Il faut des documents bancaires et… « Becciu m’a dit que ce n’était pas à une société étrangère de vérifier les comptes », explique Milone. Pour éviter que PricewaterhouseCoopers fourre son nez dans les comptes en banque de la secrétairerie d’État, de l’APSA et d’autres, le substitut est prêt à tout. Y compris à confier la révision des comptes au réviseur, mais Milone lui répond que si c’était le cas il demanderait les mêmes documents que la firme américaine.

Merci. Au revoir.

« À partir de ce moment, raconte Libero Milone, je n’ai plus jamais été autorisé à voir le pape ! Le secrétaire personnel du Saint-Père, Mgr Yoannis Lahzi Gaid, avec qui j’arrangeais facilement les audiences, m’a lui-même donné la consigne de passer par la préfecture de la maison pontificale, laquelle ne m’a jamais autorisé aucune audience avec le Saint-Père ! » Et de conclure que si Parolin est bien le signataire de l’annulation de la mission d’audit, c’est Becciu qui en est l’inspirateur. « Parolin n’est intervenu que beaucoup plus tard. » Un autre responsable des finances de l’époque confirme que « Becciu était la puissance motrice de cette décision ».

L’actuel réviseur des comptes, qui venait alors d’être nommé adjoint de Milone, décrira l’opposition farouche à l’audit de PricewaterhouseCoopers. « Il [Becciu] ne voulait pas d’une société extérieure pour contrôler les

comptes du Vatican ! » se souviendra Alessandro Cassinis Righini. Et d'ajouter : « Il nous a dit : "Nous sommes habitués à contrôler, pas à être contrôlés." »

Le pape François se laisse convaincre et prend alors ce qui restera la pire décision de son pontificat. En se rangeant du côté de la secrétairerie d'État, il fait un grand bond en arrière et envoie un très mauvais signal. En avril 2016, le substitut annonce lui-même la bonne nouvelle dans un communiqué de presse diffusé dans tous les dicastères. Le combat n'est pas terminé. Il faut continuer de fustiger et marginaliser les comptables.

Les réformateurs commencent à plier bagage. En mai 2016, deux piliers de l'IOR claquent la porte du conseil de surintendance. Et pas des moindres : Carlo Salvatori, ancien patron de la banque Lazard en Italie, et Clemens Boersig, l'ex-président de la Deutsche Bank. La secrétairerie d'État publie alors un communiqué de presse nébuleux où elle évoque « des divergences de vues sur la gestion de cet institut de nature et de finalité particulière ». « Particulier », le mot est bien choisi. De fausses pistes sont disséminées dans la presse pour présenter les deux financiers démissionnaires comme des requins de la finance qui « souhaitaient faire de l'IOR une banque d'investissement et lancer un projet de sicav basée au Luxembourg[3] ». Comme on l'a vu, ces projets de sicav et de fonds au Luxembourg étaient surtout appréciés de l'équipe Bertone et ont bien été lancés avec la bénédiction d'Angelo Becciu.

Le président de la banque Jean-Baptiste de Franssu est accusé d'être derrière ce « projet de sicav » auquel le pape aurait mis un veto. Diverses tentatives vont être menées pour faire démissionner le patron de la banque. En avril 2016, le président de la commission des cardinaux de l'IOR, le cardinal Santos Abril y Castelló, lui intime l'ordre de cesser les investigations sur les opérations offshore menées par le passé.

Le secrétaire pour l'Économie George Pell et Libero Milone ont alors les yeux rivés sur la Banca Svizzera Italiana (BSI), une petite banque suisse

en pleine crise. L’autorité de surveillance des marchés financiers suisse (la FINMA) l’accuse de transactions illicites et de « graves violations de lois contre le blanchiment de capitaux ». La banque championne de l’évasion fiscale sera dissoute et absorbée par un groupe international. Voilà une bien mauvaise nouvelle pour les financiers du Vatican et en particulier pour les responsables de l’APSA qui ne juraient que par la BSI.

Quel lien le mastodonte financier du Saint-Siège entretient avec la banque radiée ? George Pell et Libero Milone sollicitent son président, Mgr Domenico Calcagno, pour le comprendre. Et n’obtiennent… aucune réponse.

Les comptables savent que l’APSA possédait une centaine de comptes chiffrés révélés à la BSI. L’information a été étayée par le prélat Nunzio Scarano dans sa cellule de prison. D’autres repentis ont évoqué des comptes crédités de plusieurs milliards d’euros. Il apparaîtra que l’un des anciens présidents de la section dite extraordinaire de l’APSA a été directeur de la BSI. Un autre responsable de la banque aurait quant à lui été à la tête de sociétés offshore liées à l’APSA.

George Pell a d’autant plus de raisons de mettre la pression sur Mgr Calcagno qu’il lui reproche d’avoir lancé l’acquisition d’un bien immobilier à Londres (encore un…) contre son avis. Pell y était opposé pour différents motifs, mais n’avait aucun levier sur le pape, qui ne recevait plus son « Ranger ». Proche de Bertone, Calcagno n’a eu aucun mal à toquer à la porte du Saint-Père pour faire valider cette acquisition, qui s’est révélée fort coûteuse. Là encore, il était question d’un fonds basé à Jersey…

En avril 2017, après une année particulièrement difficile, Pell et Milone signent une lettre commune pour déplorer la « suffocation des réformes du pape et de la reconquête du Vatican ». Ils dénoncent la reprise en main de la curie par les réseaux de l’ancien secrétaire d’État Tarcisio Bertone. Leur lettre ne va pas fuiter dans la presse. Elle ne va émouvoir personne sauf les responsables de la curie qui, de nouveau, vont montrer leur créativité.

L’histoire se répète.

Le 19 juin 2017, le réviseur général est convoqué par Becciu. Libero Milone apprend du substitut qu’il est visé par une enquête pour « espionnage sur des membres de la curie à des fins de chantage ». Le réviseur proteste. Il fait valoir son bilan. Au cours de son mandat, il a adressé dix plaintes au promoteur de justice du Vatican et quatorze à l’AIF, l’autorité d’information financière. En voici un échantillon : un hôpital du Vatican qui fait dans le financement occulte de parti politique ; et qui reçoit 2,5 millions d’euros d’une fondation panaméenne pour des travaux qui n’ont jamais eu lieu ; un haut responsable qui détourne des donations à son profit ; un autre qui expulse les locataires d’un terrain agricole pour y mettre des proches qui ne payent pas de loyer ; un chef de la gendarmerie qui fait payer une partie des travaux de son appartement par les comptes publics ; un…

Aucun de ces signalements n’a donné lieu à des enquêtes. Tous ont été archivés. Milone aussi est « archivé » façon puzzle. Et justement, devant lui, il a le chef de la gendarmerie qui le menace d’une nuit au poste. Ses bureaux sont perquisitionnés. On l’accuse d’avoir cherché à monter des dossiers pour faire chanter de hauts prélats. Lui, l’ancien patron du groupe Deloitte, cinquante ans de révisions de comptes, qui s’apprêtait à couler une retraite tranquille dans son jardin à tailler ses rosiers. Lui, aurait repris du service pour faire chanter des prélats ? Il nie en bloc. Et rappelle que c’est lui qu’on a espionné. Qui a mis un *spyware* dans son PC ? Pourquoi sa plainte n’a-t-elle été suivie d’effets ? Qui a placé des micros dans le plafond ?

Au terme de vingt heures d’interrogatoire, l’auditeur général est sommé de signer sa lettre de démission. George Pell dira au pape que ce sont des méthodes « brutales » et « fascistes ». Lorsque, plus tard, le réviseur général reviendra pour la récupération des scellés, il sera surpris de voir la signature d’Angelo Becciu sur le récépissé. Aujourd’hui, Libero Milone et son ancien

collaborateur poursuivent le Saint-Siège et réclament près de 10 millions d'euros de dommages et intérêts.

La question qui nous intéresse est la suivante : pourquoi le pape a-t-il laissé tomber son réviseur général, un élément si important de son propre dispositif et dont le recrutement a fait l'objet d'un long processus ? Est-ce que le pape s'est seulement demandé pourquoi son réviseur général Milone était espionné ?

Le parallèle avec Benoît XVI est frappant. On se souvient que dans ses tentatives de réforme des finances le pape allemand avait perdu deux de ses hommes de confiance. L'histoire se répète, mais Bergoglio ne semble pas s'en émouvoir. À la surprise générale, le voilà qui fait de Becciu son principal conseiller ! En 2017, il l'appelle à la rescousse pour juguler les tensions à l'ordre de Malte. Il en fait son représentant personnel. Un an plus tard, il l'élève au rang de cardinal et le propulse préfet de la Congrégation pour la cause des saints. Dans les salons romains, beaucoup ne jurent que par Becciu et le voient même *papabile*. Il grenouille dans toutes sortes de milieux : la politique, la presse. Bientôt son « experte » en géopolitique, la flamboyante Cecilia Marogna, va jouer « le *manpower* du renseignement ».

Pourquoi un tel revirement de situation ? Certains émettent l'hypothèse que Bergoglio a décidé de laisser le pouvoir à la vieille garde comme si de rien n'était, pour mieux en observer les protagonistes et les coincer éventuellement le moment venu. Cette théorie présente le pape François à son avantage, comme un fin politique. La récente nomination de Becciu à la Congrégation pour la cause des saints ne serait alors qu'une ruse destinée à l'éloigner du centre de pouvoir de la secrétairerie d'État. D'autres l'accusent plus simplement d'avoir retourné sa veste. Il est aussi une dernière hypothèse qu'on n'évoque que *mezza voce* : le pape a baissé les bras.

11

Offshore, l’Union européenne s’en mêle !

Malgré tous les efforts de la vieille garde pour que « rien ne change », il est difficile de lutter contre une lame de fond. Partout en Europe, la finance tend vers la transparence. Un exemple emblématique est celui du Liechtenstein : le micro-État niché entre la Suisse et l’Autriche génère le deuxième PIB par habitant le plus élevé de la planète, mais il traîne une réputation sulfureuse à cause du secret bancaire. En 2009, la principauté est enfin retirée de la liste noire des paradis fiscaux de l’OCDE. Cette grande réussite, le prince Hans-Adam II la doit à sa Financial Intelligence Unit (FIU), l’unité de renseignement financier dirigée par René Brülhart. Ce jeune avocat originaire du Fribourg en Suisse allemande s’est fait connaître en retrouvant les actifs cachés de Saddam Hussein en Europe. Son surnom de « James Bond de la finance internationale » colle bien à son look fringant de brun ténébreux et sportif toujours cintré dans des costumes trois pièces. C’est sur les recommandations du prince du Liechtenstein qu’il a été recruté par les autorités du Vatican. En 2012, le jeune Brülhart, toujours tiré à quatre épingles, entre dans la cité léonine avec le titre d’« expert

international ». Propulsé directeur général de l'AIF, il est chargé de garantir le bon fonctionnement de la nouvelle cellule de renseignement financier.

À la demande du Saint-Père, les experts européens de Moneyval[1] ont aussi été sollicités. Quand ils débarquent au Vatican, ils ont d'abord l'impression d'être sur une autre planète : « C'est le pays le plus petit et le plus compliqué qu'ils aient jamais vu[2]. » Ils se montrent d'abord optimistes, mais ils déchantent avec le remaniement de la loi de Benoît XVI, remaniement qui provoque l'affaiblissement de l'AIF.

En juillet 2012, la première grande réunion des experts de Moneyval se tient en séance plénière au Conseil de l'Europe à Strasbourg. Avant de passer devant la commission, les inspecteurs ne savent pas quelle note donner au Vatican. Le contexte est tendu. La loi 127 a été modifiée. Plusieurs banques internationales ont rompu leur lien avec la Banque du Vatican, qui n'a plus de président et dont la direction générale injecte plusieurs centaines de millions d'euros dans les paradis fiscaux. Les experts de Moneyval ne savent pas tout, mais ils sont conscients que la secrétairerie d'État, en saisissant le prétexte de préserver la souveraineté du micro-État, a sciemment saboté la réforme voulue par Benoît XVI. Ils sont en droit de se demander si tous les montages sophistiqués menés depuis le Vatican ne masquent pas des blanchiments de capitaux.

Ils fondent alors beaucoup d'espoir sur l'audition de la délégation italienne du ministère de l'Économie venue spécialement à Strasbourg. Ils attendent plus encore des fins limiers de l'unité anti-blanchiment de la Banque centrale d'Italie, dont l'intervention est très attendue en séance plénière.

Ils seront bien déçus : non seulement les officiels italiens restent bouche cousue, mais les superflics de la Banque centrale sont privés de micro. Furieux, leur chef retire sa délégation de Strasbourg[3].

Faute d'explications, les évaluateurs européens se voient donc contraints de donner une « mention passable » au Saint-Siège. Pas de quoi

se glorifier, mais l'honneur est sauf. Avec un peu de com' bien dosée, la curie romaine amène la presse vaticaniste à voir le verre à moitié plein et à juger le rapport d'étape « positif[4] ». En fait, il ne l'est pas du tout. D'ailleurs six mois plus tard, la Banque d'Italie, visiblement plus en phase avec Bruxelles qu'avec Rome, va sanctionner le Vatican pour son absence de respect des règlementations internationales en matière de lutte contre le blanchiment, et bloquer les terminaux de paiement électroniques.

Les vertueux experts vont être rassurés par l'élection du pape François. Non seulement il remet la Banque du Vatican sur le droit chemin, mais il reprend le flambeau de la réforme voulue par Benoît XVI. Il restaure la loi 127, telle que l'avait imaginée son prédécesseur. L'AIF retrouve son pouvoir et son autonomie. Une nouvelle équipe va rejoindre l'unité de renseignement financier avec à sa tête ce jeune avocat René Brülhart. Le passage de flambeau se passe dans la douleur. Avant de claquer la porte du conseil d'administration, les deux cofondateurs de l'AIF et corédacteurs de la loi anti-blanchiment de Benoît XVI[5] s'en prennent au nouveau patron. L'un d'eux accuse René Brülhart de jouer le jeu de la secrétairerie d'État. Alors que l'AIF est sur le papier enfin devenue autonome, dans les faits elle ne le serait plus vraiment.

Interrogé à ce sujet, René Brülhart va évoquer des jalousies. Une fois l'ancienne équipe débarquée, il est rapidement nommé président de l'AIF. Pendant son mandat, l'activité de la cellule de renseignement et de supervision suit tranquillement son cours. Les membres des instances financières du Vatican apprennent à se familiariser avec les nouvelles procédures. On leur fait comprendre l'utilité des déclarations d'opérations suspectes (DOS) qui sont ensuite traitées par l'AIF puis, le cas échéant, transmises au promoteur de justice. Le nombre des signalements augmente. Les magistrats du Saint-Siège commencent à se saisir de nouveaux dossiers et à sanctionner la délinquance financière. Brülhart accompagne l'intégration du Saint-Siège dans le réseau Egmont, une plateforme

internationale informelle où les cellules de renseignement financier de cent quarante-sept pays échangent des informations sur les flux suspects. Le jeune président maîtrise d'autant mieux ce réseau qu'il en a lui-même été vice-président de 2010 à 2012. Lors de conférences de presse, il rend compte régulièrement des activités de l'AIF. Enfin, Brülhart participe à l'entrée du Vatican et de la banque dans la zone SEPA, l'espace unique de paiement en euro[6]. Les IBAN des comptes domiciliés entre les murs léonins ne commencent plus par « IT » (pour Italie) mais par « VA » (pour Vatican) : tout un symbole !

En dépit de ces avancées, les experts européens de Moneyval jugent très laborieuse la mise en place des procédures de transparence. Ils déplorent une machine judiciaire lente et inefficace, et dénoncent une forme d'impunité en matière de délinquance financière. Avec sa manière douce, Brülhart s'est fondu dans le décor mais ne brille pas par son action. Dans une rare interview réalisée en 2017, il fait l'apologie de son bilan[7]. À la question de savoir s'il n'y aura plus de scandales financiers au Vatican, il répond : « Ce que je sais, c'est que les instruments pour les éviter sont en place et nous permettent de mieux identifier les vulnérabilités potentielles. »

Faut-il le croire ?

Lorsqu'en mai 2019 la secrétairerie d'État se trouve dans la panade à cause de l'immeuble de Londres, René Brülhart comprend qu'un gros scandale financier est sur le point d'éclater. Il est bien au courant de l'affaire. Il s'est même rendu sur place et a visité les lieux ! Mais aucune trace d'une quelconque réprobation publique. Comment peut-il ignorer que de multiples sociétés offshore ont joué un rôle actif dans cette drôle d'affaire ? Sans compter les investissements menés par Raffaele Mincione avec les fonds de la secrétairerie d'État. En tant que président de l'AIF, Brülhart aurait dû voir rouge.

Lorsque la secrétairerie d'État réclame un crédit de 150 millions d'euros à l'IOR pour colmater les trous, Brülhart sort du bois. Non pas pour mettre

en cause cette opération suspecte, mais pour éviter le scandale. Il suggère à la Banque du Vatican d'accepter d'accorder ce crédit. Il est bien placé pour savoir que la maison n'en faisait plus. Il est lui-même le garant du bon fonctionnement des activités de l'IOR, mais il se fend d'un message qu'il adresse à la secrétairerie d'État, lui faisant part que malgré tout la banque devrait lui accorder une enveloppe de 150 millions d'euros. Il ne s'agit pas d'un crédit, nuance Brülhart dans son message, mais d'une « avance sur trésorerie ». Une avance sur trésorerie de 150 millions d'euros ?

En octobre 2019, dans la foulée des perquisitions menées à la section administrative de la secrétairerie d'État, la gendarmerie du Vatican fait une descente dans les bureaux de l'AIF. « L'Autorité [d'information financière] a donné son aval pour une opération aux contours illicites », accusent les enquêteurs du Saint-Siège. L'implication de la cellule de renseignement financier dans un scandale financier est un fait sans précédent. « Cela ne serait jamais arrivé dans une banque ou un institut financier qui fonctionne bien ! » s'emporte Juan Zarate, l'ex-adjoint de la Sécurité nationale de George Bush, qui quitte le conseil d'administration de l'AIF. Le réseau Egmont suspend l'adhésion de l'État de la Cité du Vatican.

Interrogé à ce sujet le 26 novembre 2019 dans l'avion qui le ramène du Japon, le pape François justifie la perquisition de l'AIF, qu'il a lui-même validée. « Il nous faut étudier les documents qui font [émerger] ce qui ressemble à une mauvaise gestion, c'est-à-dire à un contrôle médiocre : l'AIF – semble-t-il – n'a pas signalé les délits commis par les autres. C'est son rôle. J'espère qu'on prouvera qu'il n'en a pas été ainsi, car il y a la présomption d'innocence, mais pour le moment le magistrat est souverain et doit comprendre ce qu'il s'est passé. » Tout est bien résumé.

Brülhart est toujours présumé innocent, mais il figure parmi les dix personnes accusées. L'enquête a montré que les responsables de l'AIF avaient connaissance des investissements hasardeux de la secrétairerie d'État et qu'ils n'ont rien signalé. « La secrétairerie d'État ne rentre pas

dans notre champ de compétence, qui se limite au contrôle des activités de la Banque du Vatican », répondra Brülhart. Certes, mais pourquoi rester les bras croisés s'il a eu connaissance de cette opération ? Et pourquoi était-il aussi payé par la secrétairerie d'État ?

L'enquête fera ressortir qu'en plus de son salaire de 300 000 euros par an net d'impôts pour ses fonctions de président de l'AIF, l'avocat suisse touchait des honoraires pour un montant bien supérieur (hors taxes) en vertu d'un contrat de consulting signé auprès de la section administrative de la secrétairerie d'État de Mgr Angelo Becciu.

Le « James Bond » de la finance serait-il un agent double ?

Devant le promoteur de justice, Brülhart dira avoir toujours agi « en pleine transparence ». Concernant la tentative de refinancement de l'opération immobilière londonienne avec un crédit de l'IOR, il dira n'avoir apporté que des « suggestions d'ordre technique ». Fin 2019, son mandat à la tête de l'AIF n'est pas renouvelé, sur instruction du pape. Concernant ses responsabilités au Vatican, la question d'une position de conflit d'intérêts se pose clairement.Ses autres activités en Suisse dans le domaine de l'intelligence économique intriguent les magistrats helvétiques. En janvier 2023, le parquet de Zurich a confirmé mener une procédure pénale contre René Brülhart pour « corruption de fonctionnaire étranger ». Accusations qualifiées d'infondées par l'intéressé[8].

Bergoglio profite habilement de cette crise pour imposer de nouvelles têtes et une nouvelle réforme qui renforce les pouvoirs de l'AIF, qu'il fait rebaptiser ASIF pour « Autorité de supervision et d'information financière » (*Autorità di supervisione et informazione finanziaria*). Les nouveaux statuts imposent l'obligation pour le président de la cellule de renseignement financier d'avoir une « réputation irréprochable » et d'être « libre de tout conflit d'intérêts ».

La nouvelle direction se montre plus pointilleuse et surtout moins amène vis-à-vis des largesses financières proposées par la secrétairerie

d’État.

Lorsque les experts européens de Moneyval reviennent en 2020, le paysage est beaucoup plus avenant que lors de leur première visite en 2011. Le rapport final d’évaluation publié au terme d’une décennie de travaux sera cette fois vraiment « positif ». L’ASIF sera jugée « compétente » et l’IOR remis sur le droit chemin. Reste un gros problème : la justice.

12

Le cardinal est en prison

8 mars 2019. Le déjeuner a été servi à 15 h 30, mais la bonne nouvelle, c'est la tranche de poisson déposée sur le plateau-repas. Elle est un peu dure mais cela ne fait rien ; manger du poisson le vendredi, c'est déjà un progrès. Jusque-là, le seul signe religieux qui parvenait jusqu'à Mgr George Pell était la prière musulmane psalmodiée par son voisin de cellule. Dans l'unité 8 de la Melbourne Assessment Prison (MAP), un bâtiment moderne en briques rouges planté en plein centre de la deuxième ville d'Australie, le cardinal est logé à la même enseigne que les terroristes et les assassins. Il a droit à une heure de promenade par jour. Le reste du temps, il gît dans une cellule de 7,5 mètres sur 2. Ce régime lui a été imposé pour le protéger car, selon les juges, c'est une « personne exposée ».

Ce cardinal est sans doute la personne la plus haïe de son pays. Il y est aussi le plus haut représentant de l'Église catholique, qui est devenue très impopulaire en Australie à cause des scandales de pédophilie. Malgré tout, Pell est très soutenu par une partie de la population qui le croit (le sait) innocent. Il reçoit quotidiennement des dizaines de lettres de soutien. Ce jour-là, un voisin de cellule a pris la plume : c'est un forcené qui a foncé dans la foule au volant d'une voiture dans une rue piétonne de Melbourne[1]. « Celui-là, soit c'est un vrai dingue, soit il est très doué pour en avoir

l'air », lâche Pell en posant la lettre sur la pile. Heureusement, il y en a d'autres. Une lettre est écrite en latin ! À la télé, les soutiens sont plus rares. Le présentateur vedette de Sky news, Andrew Bolt, dénonce en boucle la « chasse aux sorcières la plus ignoble de l'histoire de notre pays ». Une poignée d'intellectuels évoquent une erreur judiciaire et comparent l'affaire Pell à l'affaire Dreyfus en France[2]. D'anciens ministres du gouvernement conservateur de Tony Abbott, lui-même un ancien séminariste, se joignent aux rares défenseurs de l'homme d'Église. Face à eux, ils ont une cohorte de mouvements associatifs, le lobby de l'industrie pornographique, les militants LGBT, la majorité des journalistes et le monde du spectacle. Certains vomissent leur haine contre celui qu'ils accusent d'être un « cardinal pédophile ».

Cette incarcération est le fruit pourri d'une vieille histoire qui a mal tourné. L'engrenage s'est déclenché au milieu des années 1990 quand les affaires de crimes pédophiles sont remontées à la surface. En l'espace de quatre ans, une trentaine d'hommes d'Église sont mis en examen et pour la plupart incarcérés. Accusé de « silence complice », l'archevêque de Melbourne Frank Little refuse d'affronter la vague. C'est George Pell, l'habitué aux missions impossibles, qui hérite de la patate chaude. À cinquante-cinq ans, il est nommé archevêque de Melbourne et lance immédiatement un protocole pour indemniser les familles de victimes de crimes sexuels : le Melbourne Response. La mission se révèle plus difficile que prévu. L'archevêque a l'impression que les victimes réunies en associations veulent en découdre avec l'Église. Or il n'est ni un homme de compromis ni un diplomate. Il se décrit lui-même comme un *ideological warrior* (« combattant idéologique »). Face aux rumeurs, il protège l'institution. On l'accuse de mépriser les souffrances des victimes et de leur préférer les coupables. Pell est d'autant plus exposé qu'il est lui-même une figure du milieu conservateur. Sur les plateaux télévisés, il prend le contre-pied de la pensée dominante sur tous les sujets de société : la sexualité,

l'écologie, le mariage gay, l'éducation, la pornographie. Il est le réac que la télévision publique aime détester, la bête noire des « progressistes ».

Lors d'une messe de Pentecôte à Sidney en 2002, il est pris à partie par un groupe d'activistes gays. Il explique alors que « Dieu a fait *Adam et Eve*, pas *Adam et Steve* » ! Ses formules à l'emporte-pièce ravissent son public mais nourrissent la haine de ses détracteurs. Ils sont nombreux et très présents dans les médias en Australie. Le puissant lobby de l'industrie de la pornographie piloté par la fondation Eros le prend en grippe. Les associations de victimes l'accusent d'étouffer des scandales sexuels. Malmené dans « 60 minutes », l'émission phare de la chaîne américaine CBS, Pell est jugé trop distant avec les familles des victimes et trop complaisant avec les prêtres pédophiles. Il en a connu certains, mais de là à avoir été leur confident, cela n'a jamais été prouvé. Les policiers de l'État de Victoria sont persuadés qu'il a des choses à se reprocher. Ils se joignent bientôt à la cohorte des ennemis et l'accusent d'acheter à bas prix le silence des victimes et de les dissuader de porter plainte. Les deux commissions d'enquête qui se constituent sur le sujet rejetteront ces accusations, mais celles-ci pèsent lourd sur l'opinion publique. La police de l'État de Victoria est particulièrement virulente contre lui.

Alors qu'il mène la réforme des finances au Vatican, suscitant le rejet des corrompus de la curie romaine, une haine grandit contre lui en Australie. Début 2016, un chanteur se paye un beau succès sur internet en prenant le micro pour cracher son venin contre le cardinal, qu'il traite d'« ordure ». Cinq jours plus tard, on apprend qu'une vingtaine de flics ont passé l'année 2015 à chercher des preuves contre lui et qu'ils ont sillonné la région de Melbourne en publiant des appels à témoins. Seul un témoignage sera jugé crédible : celui de « J. », un ancien chanteur de la chorale de la cathédrale Saint-Patrick à Melbourne.

Le gardien ouvre la porte de la cellule ce 13 mars et demande au prisonnier de le suivre. Pell va enfin voir la lumière du jour plus de deux

fois dans la journée. Il sait aussi qu'il va passer le moment le plus humiliant de sa vie. Pendant toute la durée des deux procès[3] de septembre à décembre 2018, les juges ont ordonné un *suppression order* : silence absolu. Pas un seul mot n'a filtré dans la presse ni sur les réseaux sociaux. Dès la levée de l'interdiction, les vannes ont explosé. La condamnation de Pell a fait les gros titres de la semaine. Les monomaniaques des news se sont jetés sur « Pell coupable ».

C'est une bête de foire menottée qui sort du van argenté. Il avance pressé par le cordon de police sous les invectives et les hurlements. Les journalistes notent qu'il ne porte plus sa chemise à col romain ; il a accroché un bouton de celle du jour à son pantalon pour éviter qu'il tombe. Une fois arrivé, il doit signer le registre des criminels sexuels de l'État de Victoria. Il est presque soulagé d'entrer dans le box des accusés, mais devant lui une forêt de regards noirs le dévisage. La salle est remplie de familles de victimes. Pour certaines d'entre elles, l'annonce de la sentence est l'aboutissement d'un long combat contre un mal qui les ronge ou qui les tue. Le combat est légitime, mais ils se trompent de bourreau.

« George Pell, entonne le juge, vous avez été condamné le 11 décembre 2018 par un jury pour cinq mobiles d'agression sexuelle contre deux garçons en 1996 et en 1997 dans la cathédrale Saint-Patrick à Melbourne-Est. Le jury qui vous a unanimement condamné est constitué de douze hommes et femmes choisis au hasard dans la communauté… »

Le juge s'interrompt pour prévenir l'inculpé et le public de ne pas se tromper de procès. Il n'est pas question ici de condamner l'ancien évêque pour le silence de l'Église australienne sur les crimes pédophiles commis pendant les cinquante dernières années. « Vous n'êtes pas un bouc émissaire ! » lance le juge. Justement, si ! C'est exactement ce qu'il se passe. Il paye pour les autres. Le juge reprend l'exposé des faits : « À la fin de la messe solennelle, en décembre 1996, les victimes qui faisaient partie de la procession se sont rendues dans la sacristie. Les deux garçons ont

alors bu du vin de messe et vous vous êtes présenté devant la porte et leur avez dit… » Tandis que le juge lit l'acte d'accusation, Pell le regarde droit dans les yeux et se répète que tout cela est « faux » et « injuste ».

Le moment est venu de décrire les sévices que le coupable est accusé d'avoir infligés aux deux garçons de la chorale. Les victimes sont restées anonymes comme le permet la législation australienne. La première, morte cinq ans plus tôt d'une overdose d'héroïne, n'avait pas déposé plainte et n'avait jamais parlé de cette présumée agression à personne. L'accusation repose exclusivement sur la plainte de la seconde victime, appelée « J. ». Le public est autorisé à savoir que cet homme de près de quarante ans vit avec sa compagne et leur enfant quelque part dans l'État du Victoria. « Lorsqu'il est venu au procès, il était ébouriffé et serrait dans la main une boule antistress », raconte un témoin. Son traumatisme lui a causé beaucoup de souffrance, mais il s'est reconstruit et a même acheté une belle maison. Il écrira plusieurs lettres rendues publiques qui traduisent un certain talent pour l'écriture. Lors du premier procès, son témoignage n'a pas suffi à convaincre les jurés. En outre, l'histoire qu'il raconte ressemble à s'y méprendre à un autre scandale survenu aux États-Unis et révélé dans le magazine *Rolling Stone*… « "J." ne voulait pas d'un deuxième procès », croit savoir une source présente aux procès. Il aura tout de même lieu et le témoignage du plaignant sera diffusé en vidéo. Un procès express, des jurés sous pression, un prévenu malmené depuis des années dans les médias. Le voilà donc coupable.

Hasard du calendrier, le jour où Pell apprend qu'il est condamné à six ans de prison, dont trois ans et huit mois ferme, le pape François fête le sixième anniversaire de son pontificat. Après des promesses de réformes flamboyantes et un début de règne sur les chapeaux de roues, son bilan est désormais critiqué. Lorsqu'il avait nommé George Pell début 2014, le pape François savait que son « rugbyman » était sous le coup de deux commissions d'enquête, mais personne alors ne pouvait imaginer que les

policiers dénicheraient ce témoignage à charge qui ferait tomber Pell. Bergoglio était conscient de l'opposition que suscitait son « Ranger » dans son pays. D'ailleurs lui-même ne partageait pas son point de vue sur bien des sujets, mais en fin politique il savait tenir le meilleur candidat pour le job. Pell est un esprit cultivé, structuré et un homme de terrain.

En déposant le courrier pour ce samedi saint, le gardien de prison n'a pas caché sa surprise devant le nombre de lettres adressées au cardinal. George Pell en reçoit plus que les autres détenus réunis. La lecture du courrier occupe toujours une grande partie de ses journées. Aujourd'hui, d'anciens amis de la finance se rappellent à son souvenir. Le cardinal Roger Mahony, évêque émérite de Los Angeles, raconte leurs débuts au Conseil des quinze : « La plupart de nos questions restaient sans réponse et nos recommandations n'étaient jamais prises au sérieux ! » Aujourd'hui, des progrès ont été faits, pense Pell, mais rien d'assez grand encore pour faire cesser les coups tordus. Dans un autre courrier, l'archevêque de Sidney, Anthony Fisher, lui assure : « Personne à Rome ne vous croit coupable. » L'ancien ministre des Affaires étrangères de Singapour, George Yeo, qui avait rejoint Pell au Conseil pour l'économie en 2013, est du même avis et l'écrit publiquement sur les réseaux sociaux. « D'après ce que je connais de l'homme et ce que je sais de cette affaire, pour moi, Pell est innocent. J'ai suivi cette affaire de près et, comme beaucoup d'autres, je n'arrive pas à croire que M. Pell puisse disparaître après la messe du dimanche dans une cathédrale et abuser de deux garçons dans la sacristie quand tant de paroissiens attendent de lui serrer la main. Ceux qui vont à la messe savent qu'un évêque est toujours en représentation après la grande messe et ne peut pas disparaître alors que beaucoup le regardent. »

Le juge australien Mark Weinberg, l'un des plus respectés de la cour d'appel de l'État de Victoria en Australie, pense aussi que Pell est innocent. Dans un rapport de 201 pages, daté de l'été 2019, il a développé les raisons pour lesquelles le prisonnier doit selon lui être libéré sur-le-champ. Les

éléments d’accusation portés par « J. » lui semblent parfois « inconsistants », voire « incohérents ». D’abord, la victime ne se souvenait plus de l’année des faits. Après avoir soutenu plusieurs versions, l’homme a opté pour l’année 1996. Il est apparu que Mgr Pell n’avait célébré que deux messes dans la cathédrale Saint-Patrick pendant cette période, fin décembre. Fraîchement nommé archevêque de Melbourne, Pell venait de lancer le protocole d’indemnisation des victimes de crimes pédophiles. Faut-il être assez fou pour choisir ce moment ? Le juge Weinberg ne table que sur les faits et il lui apparaît clairement que, suivant la reconstitution, Pell n’a pas pu matériellement se trouver en état de faire ce dont il a été accusé, à l’endroit et au moment où il est supposé l’avoir fait. D’anciens enfants de chœur ont expliqué qu’ils allaient et venaient dans la sacristie (le lieu du crime) au moment des faits reprochés. La tenue de l’archevêque est trop lourde pour que Pell ait pu dans un même mouvement fermer la porte et s’en prendre à deux garçons de la façon dont cela a été décrit. Sans compter que Pell est constamment accompagné d’un maître de cérémonie – tous ces faits sont étayés par les témoins. Selon « J. », c’est pour chiper du vin rouge que les deux ados se seraient retrouvés dans la sacristie, mais le vin était blanc. Enfin, Mark Weinberg a jugé convaincantes les réponses apportées par l’accusé lorsque la police australienne est venue l’interroger à Rome. Malheureusement pour le cardinal, les juges de la cour d’appel sont trois et les deux autres ont estimé sa défense « trop emphatique ». L’appel est rejeté à deux voix contre une. George Pell se dit « stupéfié » et « atteint ».

Aujourd’hui retraité de la cour d’appel de l’État de Victoria, Mark Weinberg est considéré comme l’un des plus grands juges australiens. Il s’est récemment illustré en prenant la tête de la commission d’enquête sur les crimes de guerre commis par des soldats australiens en Afghanistan.

Dans la cellule, le temps s’étire en cette fin d’année 2019. Pell a fini son énième cahier de sudoku. Il continue de prier. Parfois il fixe la vitre opaque au-dessus de sa tête. Elle ne s’ouvre pas, mais lui permet de savoir s’il fait

jour ou nuit. Il se plonge dans le livre de Job, antihéros comme lui. Il consulte aussi son vieux bréviaire dont les feuilles se disloquent, les coutures et le cuir tanné renfermant des années de prière. Il se lève, fait trois pas puis noircit plusieurs pages de son carnet. Heureusement, les lettres continuent d'arriver par dizaines. L'une a retenu son attention. L'auteur lui écrit du Canada. « Je me souviens que lorsque je suis venu vous voir à Rome l'un de vos collaborateurs m'a confié à voix basse que 50 millions d'euros avaient encore été retrouvés. Je me suis dit que j'avais bien de la chance de vous rencontrer avant votre assassinat ! » L'auteur poursuit son raisonnement : « J'ai lu quelque part qu'une autre personne s'était fait la même réflexion que moi. Vous lui auriez répondu : "Non, ils détruiront ma réputation." Voilà, c'est exactement ce qu'ils ont fait. »

George Pell relit la lettre et se dit qu'aujourd'hui à Rome on a arrêté d'empoisonner ou de pendre les banquiers sous les ponts. On assassine les gens en détruisant leur réputation. Une autre lettre est arrivée d'Irlande d'une mystérieuse confrérie « Our Lady to Irish Visionary Christina Gallagher ». « Les forces obscures vous ont jeté dans la pénombre avec des accusations mensongères, à cause du travail que vous avez mené pour mettre un terme aux mauvaises pratiques en matières financières. » Pell repose la lettre. Il n'est pas le seul à le penser, mais demain il sera le seul à oser le dire : « Tous les acteurs importants de la réforme des finances ont été attaqués au Vatican, surtout dans la presse, et un certain nombre pensent que mes problèmes sont liés à cela. »

En attendant, il faut sortir de là.

13

L’État profond se disloque

« C’était en juillet 2020, il m’a appelée avec une voix bizarre. » Cecilia Marogna n’en revient toujours pas. Elle se souvient que Becciu était sous le choc. Au téléphone, il raconte ses mésaventures, penaud. « Il savait que cela allait m’énerver… »

L’année 2020 semble lui avoir glissé des mains. Après la mise à pied de cinq employés de la section administrative, l’éloignement du gendarme Domenico Giani et du président de l’AIF René Brülhart, voilà que le domicile d’Alberto Perlasca est perquisitionné. Son téléphone est passé au crible des enquêteurs. Perlasca racontera que Becciu a vu rouge quand il l’a su. « Il m’a reproché de ne pas avoir effacé les messages, je lui ai dit que je n’avais pas de raisons de le faire, car le pape était d’accord, c’est ce qu’il m’avait dit […] puis il est devenu ivre de rage quand je lui ai dit que les enquêteurs s’intéressaient à Cecilia Marogna. Il les a traités de “porcs” ! » D’après ce témoignage, Becciu lui fait alors télécharger une application de messagerie cryptée où les échanges s’autodétruisent. Malgré ces précautions tardives, le vent tourne contre Becciu et les intrigants frappent à sa porte. C’est dans cette catégorie qu’on pourrait classer Geneviève Ciferri, une prétendue ancienne espionne (encore une) et confidente d’Alberto Perlasca.

« Elle l’a appelé sur sa ligne fixe à l’heure du déjeuner parce qu’elle savait qu’elle pouvait le trouver chez lui à cette heure ! » Au téléphone, Geneviève parle de sa mère morte de vieillesse et de tristesse dans le bâtiment Algeco où elle a passé les dernières années de sa vie après avoir perdu sa maison dans un tremblement de terre. Le cardinal est attristé par cette histoire et l’invite chez lui dans sa vaste résidence au Vatican. Il l’installe dans la salle d’audience puis referme la porte.

Drôle d’histoire. Car, toujours bien informé, Becciu croit savoir que cette dame a offert des biens immobiliers à Alberto Perlasca en échange de son « assistance morale et spirituelle[1] ». Étrange, donc, qu’elle n’ait pas logé sa pauvre maman ailleurs que dans un Algeco ! Une fois entrée dans la place, la gentille dame se transforme en harpie. Elle lui tombe dessus : « *Maledetto !* » Elle l’accuse d’avoir lâché Perlasca. « Vous n’avez rien fait pour le sauver, hurle-t-elle. Je vais vous ruiner ! » Il voudrait bien lui expliquer qu’il a fait tout son possible pour le sauver, mais elle ne lui laisse pas placer un mot. Elle l’accuse d’avoir poussé son ami au suicide. Du délire ! Quelques jours plus tôt, Perlasca a parlé à son ancien patron au téléphone : « [Le suicide serait] le seul moyen de sortir de là et de faire comprendre à mes proches, et ceux qui souffrent pour moi, que je suis innocent… Car le tribunal ne le reconnaîtra jamais ! » Perlasca a la fantaisie d’ajouter qu’en se jetant de la fenêtre de sa chambre, il mourrait sur le toit de la chapelle. L’image ravive le souvenir macabre du Blackfriars Bridge à Londres où le corps inerte du président de la Banco Ambrosiano avait été photographié. Angelo Becciu court à la résidence Sainte-Marthe pour empêcher le drame. En chemin, il appelle le secrétaire personnel du Saint-Père, Mgr Gaid qui vit au même endroit que Perlasca. Personne ne répond, alors Becciu prend ses jambes à son cou et arrive *fissa* à la résidence, hanté par la vision du corps de son ami sur le toit de la chapelle. Heureusement, Perlasca n’est pas dans sa chambre ni dans le bâtiment. L’ancien chef de bureau se promène dans Rome. Il dira avoir agité la menace du suicide

« par provocation ». Il rentre très tard à la maison comme un fantôme, sans dire un mot à personne. Une équipe médicale dépêchée par Becciu va ensuite lui rendre visite pour lui administrer un cachet. De quoi faire un bon dodo mais pas un repos éternel, contrairement à ce que raconte Geneviève Ciferri.

Le lendemain, le cardinal rappelle son ancien collaborateur pour s'assurer qu'il va mieux, et lui explique que le suicide n'apporterait rien de bon à son image, ne ferait pas de lui un homme innocent aux yeux des autres. Au contraire, il ferait un coupable idéal. Alors, peut-être que ce mot « coupable » plonge Perlasca dans des tourments. Sans doute a-t-il compris qu'Angelo Becciu n'est pas en mesure de le protéger, mais dans ce cas, qui pourrait le faire ? Geneviève Ciferri pense-t-elle renverser le cours de l'histoire en débarquant chez Becciu ? Maintenant elle le harcèle et hurle : « Si vous ne faites rien pour lui restituer son honneur et son travail, vous perdrez votre barrette cardinalice ! » Le pauvre homme regrette de lui avoir ouvert la porte et ne voit pas d'autre option que de la pousser dehors.

Une fois alertée, Cecilia Marogna s'empresse d'enquêter sur cette Geneviève Ciferri. Elle veut en faire son affaire. Elle trouve des références sur des forums internet et un article publié par une agence de presse. Elle appelle le rédacteur en chef, qui dit ne pas connaître cette Ciferri citée dans la dépêche. Le plus incroyable c'est qu'il ne connaît même pas le nom de l'auteur de l'article. Quelle est cette femme qui se présente sous un pseudo et dont les « biographes » sont des fantômes ?

Pendant que Marogna mène son enquête, Becciu reprend contact avec son ancien collaborateur. Alberto Perlasca se confond en excuses. « Je suis désolé. Laissez tomber, je vous jure ! » Le cardinal aimerait bien « laisser tomber », mais le problème c'est que Geneviève Ciferri lui a dit ses quatre vérités. Elle lui a parlé des investissements dans les sociétés de ses frères, de son rôle supposé dans l'affaire de Londres. Si les langues se délient hors

les murs, tout cela risque de mal finir. Comment cette folle peut-elle être si bien renseignée ?

À la fin de l'été, Perlasca contacte Becciu et lui exprime l'envie de le revoir. Le rendez-vous est fixé le 5 septembre à Rome dans un bon restaurant appelé Lo Scarpone, perché sur la colline du Janicule. La vue sur la ville y est splendide. Dans le jardin se cache une relique de la guerre entre les Républicains italiens et le Vatican : la souche d'un arbre où le général Giuseppe Garibaldi a attaché son cheval blanc. C'est depuis ce site qu'en juin 1849 le père de l'unité italienne combattait les troupes françaises envoyées par Napoléon III pour défendre le pape Pie IX. Le souverain pontife était en exil et la très éphémère République romaine sur le point de prendre fin. Alors, plus que jamais, Garibaldi voyait le pape comme « l'ennemi de l'unité italienne » et le Vatican comme un « pouvoir corrompu ». Il lui faudra plus de vingt ans pour en venir à bout. Ce n'est qu'en 1870 que le pape Pie IX se constitue prisonnier et que Rome devient la capitale de l'Italie.

Autant dire que Lo Scarpone est un beau symbole mais aujourd'hui les rôles sont inversés. Ce ne sont plus les Italiens qui combattent le « pouvoir corrompu » du Vatican, mais le chef de l'Église qui se bat contre la corruption des Romains. L'endroit est bien choisi pour faire le point sur les opérations *très spéciales* menées par ces deux éminents représentants de l'État profond du Saint-Siège. Début septembre, il fait bon dîner dehors sous la pergola et respirer l'air frais qui vient de l'immense villa Doria Pamphilj qui jouxte le jardin. C'est un samedi soir, les deux anciens responsables de la section administrative sont installés face à face. Depuis leur dernière rixe, de l'eau a coulé sous les ponts. Sans doute Angelo Becciu espère-t-il encore passer entre les gouttes. Dans une dictature, l'appui du souverain vaut toutes les protections du monde, et il ne lui a pas semblé avoir perdu la confiance du pape. Ce dîner est l'occasion de se rabibocher une bonne fois pour toutes avec Perlasca et de remettre les

compteurs à zéro. Personne n'a intérêt à ce que ces affaires « réservées » sortent dans la presse. Mais Becciu ne retrouve pas le Perlasca qu'il a connu. Il décrit un homme « étrange, susceptible, ayant perdu son sens de l'humour ». Il le trouve mal à l'aise. « Il me posait beaucoup de questions, me faisait parler de mes projets personnels. J'ai appris ensuite qu'il avait enregistré notre conversation. Cela explique peut-être son étrange comportement. »

En effet, peu de temps avant le dîner, Perlasca s'est présenté spontanément aux enquêteurs du Saint-Siège pour déballer son sac. Il a raconté comment son chef lui aurait ordonné de faire un virement de 100 000 euros en Sardaigne sans lui préciser que le bénéficiaire était la coopérative productrice de bière de l'un de ses frères. « Sinon je lui aurais dit de ne surtout pas faire ce genre de choses ! » Le virement aurait été fait sous la contrainte avec la mention « opération de charité du Saint-Père ». Encore une bonne œuvre. D'autres virements auraient suivi. Interrogé, Becciu dira avoir financé un « projet censé donner des emplois à des jeunes et des personnes en difficulté ». Il n'était pas question d'enrichir les frangins, mais seule une partie du prêt a été remboursée. Le promoteur de justice affirmera que des fonds ont été versés « au mépris des normes du droit canonique et des instructions administratives spécifiques à une coopérative qui a entre autres une activité commerciale[2] ».

Voilà un beau cadeau pour les enquêteurs qui ont Becciu dans le viseur. Al Capone n'est-il pas tombé pour fraude fiscale ? Et puis Perlasca a plus d'un tour dans son sac. Un observateur avisé, George Pell, écrit depuis sa cellule de prison que « l'histoire deviendra encore plus intéressante si Perlasca se met à parler ». Or c'est ce qui arrive. Il devient même le « repenti » numéro un, le témoin clé de l'affaire dite de Londres. Avant de partir dîner à Lo Scarpone, il aurait suggéré aux enquêteurs du Saint-Siège de sonoriser le restaurant. Les gendarmes du Vatican ne peuvent pas ! Depuis l'unification, Lo Scarpone se trouve en Italie. Voilà cent cinquante

ans, quasiment jour pour jour, que la colline du Janicule n’est plus dans les États pontificaux. C’est ballot[3] !

Tant pis, Alberto Perlasca va lui-même enregistrer le dîner. Le 10 septembre, Geneviève Ciferri appelle un des frères Becciu en Sardaigne pour lui annoncer la chute imminente du cardinal. La prophétesse a encore sonné[4] ! Les petits dossiers sont tombés un à un comme un supplice chinois. Le 24 septembre 2020, le cardinal préfet de la Congrégation de la cause des saints est convoqué dans le bureau de Bergoglio. Les propos liminaires sont énoncés sans émotion. En quelques minutes, Becciu est contraint de démissionner et comprend qu’il devra répondre de ses actes devant la justice du Vatican. En sortant de la réunion, il découvre dans un communiqué de presse que, s’il conserve son titre de cardinal, il est déchu des pouvoirs qui lui sont conférés et ne pourra donc plus participer au prochain conclave. Le lendemain, le magazine *L’Espresso* publie le détail des accusations[5]. Becciu convoque la presse, clame son innocence et qualifie la situation de « surréaliste ». « Ma conscience me dit que je ne suis pas corrompu », lance-t-il avant d’annoncer son intention de se retirer pour préparer sa défense et d’engager une poursuite en diffamation contre le magazine *L’Espresso* qu’il accuse, entre autres, d’avoir gâché ses chances de devenir pape.

14

Le retour de George Pell

Lorsque George Pell est sorti de l'aéroport de Fiumicino à Rome le 30 septembre 2020, il ne s'attendait pas à trouver autant de journalistes pour l'accueillir. Le cardinal australien revient d'un long voyage. Ce ne sont pas les vingt-quatre heures d'avion qui l'ont épuisé mais les quatre cent quatre jours passés en prison. Devant l'aéroport, une femme l'insulte et le traite de « monstre ». Encore une qui le croit coupable. N'a-t-elle donc pas entendu la décision de la Cour suprême ? En avril 2020, la plus haute juridiction d'Australie a innocenté George Pell. Sept juges ont décidé à l'unanimité que le témoignage de « J. » ne pouvait suffire à lui seul à prouver la culpabilité du cardinal. Leur conclusion est glaçante : « Il y a une forte probabilité qu'un innocent ait été condamné. » Les observations des juges de la Cour suprême ne diffèrent pas beaucoup de celles du juge Weinberg de la cour d'appel de Victoria. Non seulement le témoignage de « J. » est bancal, mais les témoins appelés à la barre n'ont apporté aucun élément à charge ; au contraire ils ont soulevé les incohérences de l'accusation. L'ancien archevêque de Melbourne n'est pas gracié : il est innocenté.

Ses détracteurs ont du mal à l'entendre. Les livres le présentant comme un dangereux criminel sexuel continuent de se vendre sur Amazon et autres plateformes en ligne sans mentionner qu'il est innocent. Certains

journalistes font de même au mépris de la justice australienne. Bref, c'est comme si le capitaine Dreyfus était toujours coupable. Voilà pourquoi cette dame se permet d'insulter George Pell devant l'aéroport de Fiumicino. Il en a vu d'autres, il fait le dos rond puis sa grande silhouette voutée s'enfonce dans la voiture noire qui l'attend. Ce qui importe pour lui, c'est d'avoir lavé son honneur et de retrouver sa liberté. Il compte aussi mettre au clair le rôle de ceux qui à Rome ont contribué à sa chute. La veille de son départ d'Australie, des échanges SMS ont fusé pour saluer cette « bonne nouvelle ». La justice les a saisis. Ceux qui hier intriguaient autour de la cité vaticane doivent désormais fournir des explications.

La voiture roule sur l'autoroute et se rapproche des collines dominées par les pins parasols. Elle bifurque, puis slalome entre les nids-de-poule. Bientôt le moteur ralentit et le claquement des roues sur les pavés parvient aux oreilles du cardinal. La façade du mur léonin se dresse devant lui. Au milieu de la place *della Città Leonina* trône le même kiosque à journaux ; devant les restaurants, les mêmes serveuses alpaguent le touriste. À Rome, rien ne change. C'est ce qui fait son charme et son drame. Pendant trois ans, l'appartement de Pell est resté inhabité. À la demande du pape, personne n'a touché à ses affaires. Les cadres, les tableaux, la bibliothèque, sont restés en l'état. Sans doute Bergoglio avait-il l'intuition que son « Ranger » reviendrait libre. Ce n'est qu'en 2019, soit deux ans après son départ, qu'il lui a finalement nommé un successeur, le père Juan Guerrero Alves.

Maintenant le pape accueille son ancien secrétaire pour l'Économie avec un grand soulagement. Il lui doit une fière chandelle. Il sait que sans Pell il n'aurait sans doute jamais mené à bien ses réformes. Il exprimera plus tard sa reconnaissance de manière très claire. « La création du secrétariat pour l'Économie avec ces techniciens et ces hommes qui comprennent, qui ne tombent pas dans les mains des "bienfaiteurs", ni des amis qui ensuite vous entrainent à la dérive. Je crois que ce nouveau dicastère, appelons-le ainsi, qui tient entre les mains toutes les finances, est

un gage de sérieux pour l'administration qui autrefois était très désordonnée. […] Eh bien, cette idée de créer un secrétariat pour l'Économie, nous la devons à George Pell. C'est lui, le génie[1] ! »

C'est dans son salon devant une grande bibliothèque remplie de livres que le cardinal australien donne ses premières interviews. L'octogénaire fraîchement sorti de prison dit passer beaucoup de temps à prier et à faire pénitence, et à voir « énormément de monde ». Il dit aussi aider les victimes d'abus sexuels. Il est favorable à la mise en œuvre en Italie d'un processus qui fasse émerger la vérité et rende justice aux victimes, même si cela amène toujours de fausses accusations. Plus question de se mêler des finances du Vatican, c'est du passé, mais il en parle volontiers. « Je savais que c'était un peu le bazar, dit-il à une journaliste de l'agence Associated Press. Mais je n'aurais jamais, jamais imaginé que ce serait en "Technicolor" ! »

Au fur et à mesure de ses interventions, Pell se fait plus explicite. Il parle de la criminalité au Vatican et évoque une « connexion possible » entre le cauchemar judiciaire qu'il a vécu à Melbourne et sa mission dans les finances du Vatican. Les allégations se font de plus en plus précises. Puis la déposition d'Alberto Perlasca, le témoin clé de l'affaire de Londres, va venir tout éclairer. Selon le « repenti » de la section administrative, plusieurs virements auraient été exécutés depuis la secrétairerie d'État vers l'Australie avant le procès contre Pell. Dans un premier temps, Perlasca expliquera que les virements étaient destinés à financer la défense du cardinal australien, ce qui se révélera faux. Il évoquera ensuite des travaux de rénovation à la nonciature. Faux aussi. Alors l'idée fait son chemin que des fonds du Vatican ont pu abonder certains acteurs de l'affaire Pell dans le but inavoué de faire tomber le numéro trois du Vatican.

Un document comptable prouve en effet que quatre virements ont été effectués entre le 2 février 2017 et le 6 juin 2018 au profit d'une société australienne spécialisée dans le « cyber », appelée Neustar et basée à

Melbourne. Le montant s'élève à 2,3 millions de dollars australiens. En Australie, les avocats des victimes, les associations, nient farouchement l'existence de tels fonds. Les policiers de l'État du Victoria, fers de lance de l'opération anti-Pell, ne font aucun commentaire. L'argument est traité par le mépris. Pour ceux qui ont couvert l'affaire, tout cela paraît complètement invraisemblable. Les dates ne coïncident pas : la déposition de « J. » remonte à 2015 et les fonds ont été virés entre deux et trois ans plus tard. L'avocat de Pell, Robert Richter, aimerait bien savoir comment Perlasca a sorti cette histoire de son chapeau. C'est pourquoi il demande une enquête internationale pour « lever le doute » et savoir à quelles fins ces 2,3 millions de dollars ont voyagé depuis Rome jusqu'à Melbourne entre 2017 et 2018. Il doit bien y avoir une explication !

C'est là que les choses se compliquent. Côté italien, l'avocat de Becciu publie un communiqué dans lequel il dément « vigoureusement toute tentative d'ingérence dans le procès de George Pell ». Il menace de poursuivre en justice le cardinal australien pour laver l'honneur de son client, mais reste assez évasif sur la finalité des 2,3 millions de dollars. Le 13 janvier 2021, le porte-parole du Vatican déclare que « ces montants correspondent à des obligations contractuelles et à la gestion ordinaire des ressources ». C'est vague. Le secrétaire d'État Pietro Parolin a adressé lui-même un message à l'ambassade d'Australie auprès du Saint-Siège pour indiquer que ces 2,3 millions de dollars ont servi à « financer le domaine internet ".catholic" ». Becciu ne manque pas de le rappeler pendant son procès. Il insiste sur le fait que l'autorisation de paiement a été signée par le cardinal Pell lui-même !

La réponse de ce dernier ne se fait pas attendre. L'ancien chef du secrétariat pour l'Économie se rappelle très bien avoir versé une avance de 150 000 euros en 2015 pour financer la gestion du nom de domaine « .catholic ». Le virement était adressé à la société Neustar à qui le Vatican avait confié la mission, dès 2012, de soumettre un dossier à l'ICANN[2] –

l’organisme qui recense les noms de domaine internet. À l’époque, c’est le Conseil pontifical pour les communications sociales qui suivait ce dossier. Ensuite, après la fameuse réforme des organes de communication du Saint-Siège pilotée par lord Patten, le dossier est passé dans les mains du secrétariat pour la Communication[3]. « Le nom de domaine “.catholic” était déjà enregistré en anglais, en arabe et en chinois », souffle un ancien responsable, qui croit savoir qu’à l’époque le secrétariat pour la Communication n’avait plus l’intention de continuer de faire appel à un sous-traitant. C’est là que, selon George Pell, l’argument dégainé par Becciu bute sur une incohérence. En outre, la secrétairerie d’État n’aurait selon lui jamais été impliquée dans la gestion des noms de domaine sur internet. Or d’après le document comptable, les 2,3 millions de dollars australiens transférés à la société Neustar en 2017 et en 2018 ont bien été versés par la secrétairerie d’État[4]. Si, selon les explications fournies par George Pell, la secrétairerie d’État n’était alors pas compétente pour ces questions de noms de domaine, pour quels services a-t-elle rétribué cette société basée à Melbourne ?

Questionnés par nos soins, les avocats de Mgr Becciu nous font savoir que la dépense a été soldée par la secrétairerie d’État parce que, « à l’époque, le Conseil pontifical pour les communications n’avait pas de budget suffisamment conséquent pour payer cette dépense extraordinaire ». Et de nous renvoyer à la lettre du cardinal Parolin qui a été versée au dossier et confirme que les versements de 2017 et 2018 étaient destinés au nom de domaine « .catholic ». George Pell répondra que ces dépenses avaient déjà été honorées par le passé.

Côté australien, les évêques s’en mêlent et demandent aux autorités de faire toute la transparence sur ces transactions. Une sénatrice intervient et saisit l’Austrac[5], le service de renseignement financier qui traque le blanchiment de fraude, le crime organisé et l’évasion fiscale. Les fins limiers australiens vont constituer un dossier et fournir des « éléments » à la

fois à la police de l'État du Victoria et à la police fédérale australienne (l'Australian Federal Police, l'AFP). L'équivalent australien de la police des polices est aussi saisi[6]. Bref, tout le ban et l'arrière-ban de la maison Poulaga sont saisis de l'affaire, mais cette mobilisation générale va accoucher d'une souris. Il faut dire que les policiers australiens rechignent à rouvrir un dossier qui s'est soldé, pour eux, par un échec cuisant.

Le 11 novembre 2020, l'IBAC déclare que « les critères pour ouvrir une enquête ne sont pas remplis ». Le communiqué liminaire précise que la police des polices a reçu « des informations fondées sur des articles de presse en lien avec l'affaire Pell ». En clair, les flics australiens ont lu le journal et n'ont pas voulu aller plus loin.

La police de l'État du Victoria annonce de son côté ne pas lancer d'investigations parce qu'« il n'existe pas de preuves d'activités suspectes ». Là aussi, on peut le regretter. Lorsque l'affaire Pell a débuté en 2015, il n'y avait pas de « preuves d'activités suspectes » le concernant, pourtant la police a déployé des moyens colossaux pour en trouver. C'est deux poids, deux mesures. Résultat : silence radio. Pas de perquisition dans les locaux de Neustar à Melbourne. On ne fait pas de vague, et tant pis si on ne saura sans doute jamais quels services ont été fournis par Neustar en échange des 2,3 millions de dollars versés par la secrétairerie d'État[7].

Ce sont donc des enquêteurs privés qui vont se charger de chercher la petite bête et fouiner dans la vie du plaignant. « J. » est l'homme sans qui l'affaire Pell n'aurait jamais eu lieu[8]. Celle-ci a eu une telle résonance médiatique que, bien qu'anonyme, il est devenu une sorte de héros *underground*, un vengeur masqué qui a fait tomber au moins provisoirement la statue du commandeur. On ne peut pas écrire grand-chose sur « J. » car son anonymat est protégé par la loi. Un auteur australien a été sommé par les autorités de l'État du Victoria de retirer un article qui présentait des risques, selon la police, de l'identifier. Ce n'est pas ici notre intention.

L’enquête a pu être menée en protégeant l’identité de « J. », une contre-enquête ne pourrait-elle avoir lieu en préservant de même l’anonymat de « J. » ? Une commission d’enquête pourrait, par exemple, être lancée pour déterminer ce qui a pu conduire l’État du Victoria à jeter un innocent en prison. Ne serait-ce que pour taire les rumeurs, qui ne manquent pas. Un auteur proche de « J. » a ainsi raconté l’avoir entendu dire qu’il aurait été abusé dans sa jeunesse par un prélat et se serait vengé en chargeant George Pell, même si ce n’était pas lui. Tant pis : tous les mêmes ! Ce même auteur prétend avoir eu à sa disposition des documents compromettants prouvant les mensonges de « J. », mais ce dernier aurait fait irruption dans sa maison et inscrit des menaces sur le miroir de sa salle de bain. Ce scénario de polar n’a pas été prouvé et la police n’a pas enquêté. Voilà pour les rumeurs. Pour obtenir des informations tangibles, il convient de lire l’ouvrage du journaliste Keith Windschuttle. Figure du milieu conservateur et proche du cardinal australien, le journaliste octogénaire a publié *The Persecution of George Pell* (« La persécution de George Pell »)[9]. Son ouvrage démonte un à un et de façon très étayée les arguments de l’accusation. L’auteur révèle les fortes ressemblances entre le récit livré par « J. » et un fait divers publié dans le magazine *Rolling Stone* en septembre 2011. L’histoire se déroule à Philadelphie aux États-Unis : un ancien enfant de chœur raconte avoir été surpris en buvant du vin de messe dans la sacristie après la messe du dimanche. Il accuse le prêtre Charles Engelhardt d’avoir profité de la situation, de l’avoir fait boire encore plus pour abuser de lui. Plusieurs détails scabreux sont décrits de la même façon dans les deux affaires, au point que Keith Windschuttle en vient à se demander laquelle est l’originale. Si le récit de « J. » est bien construit, il a un défaut : rien ne rentre dans les cases et aucun témoin n’accrédite son scénario. Si Charles Engelhardt a bien été condamné, George Pell a lui été innocenté.

Le livre de Windschuttle questionne aussi la personnalité de « J. », qui aurait longtemps enchaîné les galères. Pourtant, en 2017, il achète une

propriété avec sa compagne de l'époque. Le couple contracte un crédit auprès de la banque néerlandaise ING. Selon les enquêteurs, la maison reste inhabitée de longs mois puis le couple s'y installe. Si cette maison appartient à « J. » – ce que pensent les enquêteurs –, alors comment a-t-il pu contracter un crédit et honorer les échéances ? Aujourd'hui, « J. » aurait désormais un travail, qui lui aurait été donné par un ancien officier de la police de l'État du Victoria.

Enfin les détectives privés croient avoir identifié un Italien qui aurait fait le voyage jusqu'en Australie pour s'assurer que le destin du grand réformateur des finances du Vatican alias George Pell soit bien scellé par la justice australienne. Tout cela paraît très rocambolesque, mais vue de Rome, une telle opération ne rebute pas les *faccendiere* qui rôdent autour du Vatican. Pour eux, l'Australie est à portée de main, en particulier l'État du Victoria où d'ailleurs la mafia italienne est très bien implantée [10].

Puisqu'il ne peut pas compter sur les autorités australiennes pour mener une contre-enquête et comprendre qui l'a poussé dans le précipice, le cardinal joue le rapport de force avec son ennemi intime Angelo Becciu : c'est à celui qui criera le plus fort. Des échanges par médias interposés vont faire monter la mayonnaise. À l'approche de Noël 2021, le cardinal sarde publie une lettre ouverte pour implorer l'Australien de « cesser de colporter des rumeurs malfaisantes ». Il invoque un « message de fraternité » et fustige le caractère « infondé » des allégations. Pell répond que ces rumeurs cesseront le jour où la secrétairerie d'État apportera des explications précises sur le motif des virements de 2,3 millions de dollars à la société Neustar entre 2017 et 2018 [11].

Il n'obtiendra jamais les réponses à ses questions. Le 10 janvier 2023, son Excellence le cardinal George Pell est mort brutalement. Son cœur, qui avait enduré des souffrances terribles ces dernières années, n'a pas supporté une banale opération de la hanche. À 81 ans, il laisse une empreinte forte dans le monde catholique et pas seulement en Australie. Le pape François

qui l’avait récemment qualifié de « grand homme » a aussitôt salué un « fidèle serviteur » qui « sans vaciller a suivi le Seigneur avec persévérance, même dans l’épreuve ».

15

Étranges coïncidences

Au moment de l'élection du pape François, on se rappelle que l'as de l'offshore Alberto Matta gérait des fonds de la Banque du Vatican à travers une cascade de holdings basées entre l'île de Malte et le Luxembourg. À l'été 2013, le directeur général de la banque Paolo Cipriani et son adjoint Massimo Tulli sont débarqués. La nouvelle direction[1] reprend vite la main sur les investissements et récupère 40 millions d'euros en liquidité. Il lui faudra plus de temps pour détricoter l'écheveau de structures créé en quelques mois par Alberto Matta. À partir de septembre 2013, elle récupère le contrôle des fonds et sous-fonds où l'ancienne direction a placé 183 millions d'euros. La valeur réelle du portefeuille s'est dépréciée du fait des opérations menées à perte. La nouvelle direction suspecte des détournements de capitaux. Elle estime que l'acquisition de la Bourse de Budapest – un investissement proposé et mené par Alberto Matta – a permis de dégager des « bénéfices non déclarés » vers des sociétés offshore[2]. Le schéma est le suivant : la banque injecte 17 millions d'euros pour acquérir un bien. Elle se retrouve titulaire d'un fonds qui investit dans un véhicule dont les actionnaires sont deux sociétés offshore. Au terme de manipulations complexes, les deux sociétés s'en tirent avec un gros bénéfice et l'IOR encaisse une lourde perte.

Alors que le directeur général, Paolo Cipriani, et son adjoint, Massimo Tulli, ont été condamnés par la justice civile du Vatican – ils se sont pourvus en cassation –, l'artisan de cette usine à gaz, Alberto Matta, est aujourd'hui poursuivi à Malte. La direction de l'IOR le suspecte d'être le titulaire d'une des sociétés offshore ayant perçu ces « bénéfices non déclarés ». Lui nie en bloc. Son associé Andrea Suriano nous affirme n'avoir jamais possédé d'actions de cette société. « Nous sommes détenteurs d'une licence AIFM[3], ce qui est totalement incompatible avec ce genre de mauvaises pratiques. »

Devant les tribunaux, l'affaire se révèle épineuse. Alberto Matta accuse l'IOR de l'avoir lâché en rase campagne et de le soupçonner injustement de malversations. Il parvient à obtenir en 2019 la saisie de biens de la Banque du Vatican à Malte pour 29,5 millions d'euros. « Cette saisie doit garantir une partie de nos réclamations qui s'élèvent à 65 millions d'euros et incluent un dommage réputationnel », nous explique Andrea Suriano. Ancien avocat du cabinet américain Freshfields Bruckhaus Deringer, l'associé d'Alberto Matta se dit optimiste et espère « obtenir des compensations pour les pertes et les dommages provoqués par les actions irresponsables de l'IOR et les ruptures de contrats ». Épousant la même rhétorique que Raffaele Mincione, Matta est bien décidé à démontrer que si son associé n'avait pas cassé le contrat tout le monde aurait été gagnant. Sur tous les tableaux. De son côté, la direction de l'IOR estime avoir été entraînée depuis le début dans une opération frauduleuse, dont elle n'aurait jamais pu tirer le moindre profit, puisque précisément les profits étaient réservés pour d'autres.

Pour les comptables du Vatican, ces mésaventures se suivent et se ressemblent. L'opération de l'immeuble de Londres menée par Mincione entre en résonance avec celle de l'immeuble de la Bourse de Budapest d'Alberto Matta. Les montants ne sont pas les mêmes, mais les modus operandi se ressemblent. Matta et Mincione disent aujourd'hui se connaître

« seulement de nom ». Selon une rumeur londonienne, ils se haïraient cordialement. Une chose est sûre : ce n'est pas la première fois qu'ils se retrouvent au même moment à mener des opérations similaires avec les mêmes clients.

En 2012, ils ont tous deux été sollicités par Enasarco, l'un des plus importants fonds de pension italiens. Le président a d'abord confié 329 millions d'euros à Alberto Matta[4]. Rapidement, la direction générale a exigé des explications sur ce financier dont elle n'avait jamais entendu parler et qui, dit-elle, agissait à sa guise. Au terme d'une crise interne, une rupture de contrat a été décidée. Malgré les résultats « remarquables » – Andrea Suriano évoque un retour sur investissement de 130,5 % –, le financier Matta est contraint de restituer les fonds. Certaines opérations ne pouvant s'interrompre d'un coup de baguette magique, il se retrouve avec des actifs sur le dos. Il doit trouver un partenaire pour refinancer l'immeuble de la Bourse de Budapest. Par une opération du Saint-Esprit, il atterrit alors dans le donjon du XVe siècle où se trouve le siège de la Banque du Vatican. Son talent de prestidigitateur fait beaucoup d'effet à la direction générale de l'IOR qui vient de se débarrasser de son encombrant président Ettore Gotti Tedeschi – on se rappelle que ce proche de Benoît XVI a été débarqué de manière douteuse en mai 2012 à l'aide d'un pseudo-rapport psychiatrique[5]. Entre autres investissements, la Banque du Vatican se retrouve bientôt titulaire d'une part de l'immeuble de la Bourse de Budapest.

En 2012, la même année que Matta, Raffaele Mincione se voit sollicité à son tour par le fonds Enasarco, qui lui confie 185 millions d'euros. *Bis repetita*. Même scénario. Même histoire. Le voilà conduit lui aussi vers une rupture de contrat anticipée et un gros actif sur le dos : le fameux immeuble de Londres. Au lieu d'aller au donjon de l'IOR – c'est déjà pris –, Raffaele Mincione frappe à la porte d'en face : au palais apostolique. De fil en

aiguille, il parvient à engager les fonds de la secrétairerie d'État du Vatican dans ce deal très alléchant et fort coûteux.

On peut s'étonner que les deux financiers se retrouvent si souvent en même temps au même endroit. Comme le dit Andrea Suriano, « ce n'est pas une coïncidence, mais le résultat d'un sens de l'opportunité pour deux sociétés qui cherchent constamment à grossir la base d'investisseurs et à trouver de nouveaux business ». Et de préciser que de nombreux autres investisseurs sont présents au Vatican. Et qu'il n'y a rien de surprenant que des sociétés comme la sienne et comme celle de Mincione « aient des investisseurs en commun sur un petit marché comme l'Italie ».

Rien d'étonnant, donc. Mais un autre concours de circonstances titille la curiosité d'un observateur averti. En 2013, le journaliste Ario Gervasutti est loin de l'actualité du Vatican. Il dirige *Il Giornale di Vicenza*, le quotidien de référence à Vicenza, ravissante cité médiévale au pied du massif des Dolomites à plus de 500 kilomètres au nord-est de Rome. La ville va être bientôt secouée par la faillite de la plus grande banque régionale : la Banca Popolare di Vicenza (BPVi). En 2013, acculé par une masse insoutenable de créances douteuses, ce vieil établissement mutualiste doit s'en remettre à la Banque centrale européenne. Le patron de la BPVi, qui essaye de maintenir son établissement en respiration artificielle, fait alors appel à deux as de la finance : Alberto Matta… et Raffaele Mincione. Encore eux !

Les deux financiers – qui ne se connaissent toujours pas – se voient confier à l'un et à l'autre la même somme, le même jour, par le même client[6]. Leur mission identique consiste à faire circuler un total de 350 millions d'euros de *mano a mano* depuis la Banca Popolare di Vicenza vers… la Banca Popolare di Vicenza. Les Italiens ont donné un nom à cette tradition : *baciate*, qui signifie « embrassades ». Matta et Mincione vont donc multiplier les « embrassades » : financer un play-boy romain, ex-capitaine de l'équipe nationale de water-polo et candidat à la mairie de Rome, puis des entrepreneurs de travaux publics du sud de l'Italie – dont le

beau-frère d’un ministre ex-démocrate-chrétien. Tous les bénéficiaires devront réinvestir dans la banque. Les fonds tournent en circuit fermé.

Arrive l’inévitable faillite de la Banca Popolare di Vicenza. Ario Gervasutti qui dirige alors *Il Giornale di Vicenza* passe ses journées à lire et à écrire des articles sur l’affaire, vécue dans sa région comme un traumatisme. Des dizaines de milliers de gens modestes pleurent leur ruine à longueur de JT. Un jeune retraité, Antonio Bedin, ayant perdu 500 000 euros se suicide. La faillite est vécue comme un drame national. Jugée « défaillante » par la Banque centrale européenne, la BPVi et sa « petite sœur » la Banca Veneta seront reprises pour un euro symbolique par la banque Intesa Sanpaolo. Pour l’État italien, le coût de l’opération sera évalué à plus de 16 milliards d’euros, dont 12 milliards pour couvrir les créances douteuses.

À force d’écrire, de lire et relire les articles, le journaliste en vient à la conclusion que quelque chose ne tourne pas rond. Il enquête, il réfléchit et il écrit.

Nous voilà arrivés au beau milieu de l’été 2018 : la faillite de la banque est consommée. Tout le monde semble avoir oublié les « embrassades » de Matta et Mincione. Leurs noms n’ont même pas été cités par la commission d’enquête parlementaire dirigée par l’ancien ministre Pier Ferdinando Casini et censée faire toute la lumière sur cette faillite retentissante. Publié en 2017, le rapport ne mentionne même pas les opérations « embrassades » passées sous les radars. Un journaliste un peu obtus, Ario Gervasutti, continue quand même de s’y intéresser.

Il a appris que sur les 350 millions confiés par la banque en 2013 à Matta et à Mincione les pertes ont été évaluées à 199 millions d’euros[7]. Des investigations ont été lancées en 2015 et confiées à la Guardia di Finanza de Rome. Le journaliste accède au dossier et raconte ce qu’il comprend. Pas facile car les enquêteurs eux-mêmes n’y voient pas toujours clair. Ils décrivent Matta, Mincione et leurs collaborateurs comme des « acrobates

nés ». Le rapport a été envoyé au tribunal de Vicenza en octobre 2015 puis il s'est perdu dans l'amoncellement de plaintes et de procès-verbaux. Lorsque Gervasutti apprend qu'il n'en sortira rien, il est sidéré. Il continue d'écrire, n'écrit même que là-dessus. Il a quitté *Il Giornale di Vicenza* et rejoint *Il Gazzettino di Venezia*. Sa vie est réglée comme du papier à musique. Deux grands enfants. Des amis fidèles, pas d'ennemis. Un métier passionnant. Un appartement à Padoue en rez-de-chaussée.

L'information peut paraître banale, mais elle a son importance. Car, ce dimanche 15 juillet 2018, un homme armé arpente les rues pavées de Padoue à 1 heure 45 du matin. Il introduit un revolver dans l'entrebâillement de la fenêtre et tire cinq balles à l'intérieur. Par miracle aucune balle n'a touché le fils cadet du journaliste Gervasutti, qui dormait dans la seule chambre qui donne sur la rue. Le syndicat des journalistes publie aussitôt un communiqué pour soutenir le confrère menacé. « Je n'écris que sur la politique et l'économie », dit alors Gervasutti qui ne comprend pas pourquoi il a été victime d'une tentative d'assassinat ou, au mieux, d'un acte d'intimidation. Une enquête est ouverte pour tentative d'homicide, puis plus rien. « Au bout de quelques mois, les carabiniers m'ont juste dit de laisser tomber, ils m'ont dit qu'il ne m'arriverait plus rien », nous confie le journaliste.

Qu'en savent-ils ? Comment le savent-ils ? Mystère.

Malgré les menaces, Gervasutti publie son livre en 2019[8]. Au cœur de ce récit foisonnant, il lâche une information intrigante. Pendant leurs aventures avec la BPVi, Matta et Mincione ne se seraient pas contentés d'opérations « embrassades ». Ils ont aussi investi 44 millions d'euros dans une société appelée Dynex Energy qui détient des permis d'exploration d'or noir aux États-Unis.

Cette société de droit luxembourgeois est censée exploiter du pétrole au Texas et dans le Kansas. Selon Andrea Suriano, l'associé de Matta, cet investissement aurait été « proposé par la banque » sur les

recommandations de « l'ancien président du conseil du groupe pétrolier Eni ». Un investissement sérieux mais pour une banque en quasi-faillite, ce choix paraît audacieux.

Il l'est d'autant plus que l'intérêt pour la société Dynex Energy n'est partagé par personne. Introduite à la Bourse de Paris en 2013, la société a émis 14,3 millions d'actions. Elle n'en a vendu que 7 500 en presque dix ans à seulement quatre opérateurs. Parmi eux, on trouve Alberto Matta, Raffaele Mincione et la Fideuram, une petite banque qui au moment de l'introduction en Bourse était dirigée par Angelo Caloia, l'ancien président de l'IOR. Le quatrième larron est le directeur général de la Dynex Energy et s'appelle Christian Kruppa. Aux dernières nouvelles, ce citoyen allemand serait réfugié aux Émirats arabes unis. Recherché aux États-Unis et en Allemagne, il est accusé d'avoir blanchi des capitaux pour le compte d'un compatriote poursuivi pour escroquerie par le parquet de Munich. Ce dernier[9] attirait des investisseurs dans de faux projets pétroliers aux États-Unis. Selon l'acte d'accusation de la Bankruptcy Court du district de Floride daté du 22 mai 2019, Kruppa se chargeait ensuite de blanchir les capitaux *via* des sociétés basées à Dubaï et au Luxembourg.

Pourquoi Matta et Mincione ont-ils investi autant d'argent dans une entreprise dirigée par Christian Kruppa ? Dans son livre, Gervasutti se contente de s'étonner que la Banca Popolare di Vicenza en pleine déconfiture ait investi tant d'argent dans la Dynex Energy. Il écrit : « La banque possède une société de recherche pétrolière sans le savoir ! »

Le mystère s'épaissit lorsqu'on constate qu'en 2015 Mincione achetait encore des actions de la Dynex avec les capitaux… de la secrétairerie d'État du Vatican. Le placement a provoqué une perte d'environ 1,4 million d'euros. Un détail par rapport aux lourdes pertes (21 millions d'euros) que Mincione a encaissées cette année-là avec les fonds de la secrétairerie d'État. Un détail aussi au regard des fonds captés pendant les quatre années où, en plus des 100 millions de dollars destinés à l'opération de Londres,

Raffaele Mincione s’est vu confier par le Vatican 100 millions de dollars pour ses investissements personnels – Il a pu alors acquérir une autre propriété à Londres sur Kensal Road pour 30 millions de livres puis s’octroyer des prêts à des taux défiant toute concurrence.

Il est curieux que parmi tous les documents saisis au Saint-Siège, il n’y en ait aucun attestant de la moindre interrogation sur l’usage que le financier a fait des fameux 100 millions de dollars dont les responsables de la secrétairerie d’État n’ont jamais revu la couleur. Pourquoi n’ont-ils jamais demandé à Raffaele Mincione sur quel argument se fondait la décision, en 2015, d’acquérir pour 12,3 millions d’euros d’actions de la Banca Popolare di Vicenza dont il ne reste rien aujourd’hui ? Pourquoi n’ont-ils jamais demandé quelle est l’activité de la Dynex Energy où ils ont placé 1,4 million d’euros ?

Il est peu probable que l’argent de Dieu ait permis de faire jaillir du pétrole dans les sous-sols du Texas. Le 3 octobre 2022, les actions de Dynex Energy ont été placées par la société boursière Euronext dans un groupe de cotation appelé « Penalty bench / Non-Compliant Issuers » qui met au placard les entreprises sanctionnées pour manquement aux obligations de communications. Andrea Suriano, l’associé d’Alberto Matta, nous précise que son groupe a depuis traîné en justice « la société cotée au marché de Paris » (Dynex Energy). Il dit avoir également poursuivi les financiers qui les ont dirigés vers cet investissement, une banque dont Alberto Matta était alors lui-même l’un des principaux actionnaires [10].

16

L’heure des comptes

« On ne peut pas continuer comme ça ! On a atteint le niveau de saturation. De cette manière, on va finir en 2070 ! »

Depuis l’ouverture du procès, le président du tribunal n’arrive toujours pas à entrevoir le début de la fin. Lancé en fanfare au milieu de l’été 2021, le « procès du siècle » risque surtout de durer des siècles. Nous sommes le 21 octobre 2022 dans l’enceinte des musées du Vatican. C’est la trente-deuxième journée d’audience et Giuseppe Pignatone veut accélérer la cadence : « On ne va pas produire toutes les preuves en audience, râle-t-il. Le procès est compliqué, il y a beaucoup de témoins ! »

Depuis 1974, ce magistrat au regard vif et à la carrure solide a passé l’essentiel de sa carrière à traquer les mafias du sud de l’Italie. Longtemps basé en Sicile, il a mené l’enquête qui a permis l’arrestation de l’ex-parrain de Cosa Nostra, Bernardo Provenzano. En Calabre, il a placé sous les verrous des boss de la puissante ‘Ndrangheta, et plus récemment, à Rome, il a instruit le procès le plus retentissant de ces dernières années : « Mafia capitale ». L’affaire a inspiré à Netflix la série *Suburra*. Il s’agit là d’un groupe criminel très structuré qui a pénétré le milieu entrepreneurial, politique et institutionnel romain dans les années 2010. L’association de malfaiteurs avait la main sur des appels d’offres et des financements publics

de la ville. Une mafia ? Pour Pignatone, cela ne fait aucun doute, mais la Cour de cassation en a jugé autrement. Cette nuance sémantique a son importance en Italie où le terme « aggravation à caractère mafieux » est défini par l'article 416 bis du Code pénal. Courroucé par le jugement rendu en octobre 2019, Giuseppe Pignatone a pris la plume pour manifester son désaccord. Selon le magistrat, il y a bien une mafia romaine. Est-ce la raison pour laquelle Pignatone a été appelé au secours par le pape ? Ce spécialiste chevronné des « mafias romaines » a en tout cas le profil idéal pour instruire le maxi-procès qui s'annonce. Lui seul pourra nous dire s'il existe aussi une mafia au Vatican. La question se pose de la même manière qu'elle s'est posée à Rome et c'est sans doute dans cet esprit qu'il faut interpréter la nomination de Pignatone, spécialiste ès mafias du sud de l'Italie.

Jusqu'à son arrivée, le système judiciaire du Vatican était quasiment inexistant. En 2012, les experts européens de Moneyval étaient stupéfiés de constater que la délinquance financière n'était pas réprimée du tout. Zéro enquête. Zéro poursuite. Zéro coupable. Zéro commission rogatoire. Dès son élection, le pape François a remédié à ce dysfonctionnement en ouvrant les vannes aux magistrats italiens qui trépignaient devant les murs léonins depuis plus de vingt ans. Au cours de sa première année, 2013, cinq commissions rogatoires sont exécutées avec les juges italiens[1]. De grosses enquêtes sont lancées. Le directeur général de l'IOR et son adjoint sont poursuivis pour « mauvaise gestion ». Président de la banque de 1990 à 2009, Angelo Caloia est mis en examen avec ses complices pour un détournement présumé de plus de 50 millions d'euros en marge de la vente de vingt-neuf biens immobiliers de l'IOR[2].

Jamais dans l'histoire du Vatican autant de responsables ont été poursuivis pour des délits de nature financière. En outre, c'est en 2013 que l'AIF signale au promoteur de justice le premier cas de soupçons de blanchiment de capitaux de l'histoire du Vatican. L'affaire concerne Angelo

Proietti, un entrepreneur champion des appels d'offres de l'APSA. Son nom figurait dans la liste des titulaires de comptes à la BSI. Patron d'une société de rénovation d'immeubles et de restauration d'œuvres d'art, il encaissait sur son compte personnel à l'IOR les revenus des travaux exécutés au Vatican. La presse italienne rapporte que l'entrepreneur aurait réussi à retirer 9 millions en cash, ce qui correspond à… 18 000 billets de 500 euros, et ce dans l'enceinte du Vatican ! Condamné à Rome pour faillite frauduleuse, il le sera aussi par le tribunal du Vatican à deux ans et demi de prison pour recyclage de fraude fiscale.

Toutes les personnes poursuivies pour des délits financiers sont des laïcs. Un prélat fait exception à la règle, l'ancien chef comptable de l'APSA, Nunzio Scarano, qui est jugé chez lui à Salerne, mais l'affaire est plus compliquée que prévu et ne concerne pas les trésors du Vatican.

Malgré ces procès, le plus petit État du monde reste très faiblement outillé au regard de la quantité de délits financiers perpétrés sur son territoire. Les experts européens de Moneyval qui ont travaillé pendant dix ans pour accompagner la mise en place des moyens de lutte contre le blanchiment des capitaux en ont la certitude. Dans leur rapport final publié en 2020, ils écrivent : « Les risques d'abus de pouvoir demeurent très élevés […] Le détournement de fonds est trop rarement sanctionné […] Les magistrats sont trop peu nombreux […] Non seulement ils n'exercent qu'à temps partiel, mais en plus ils ne sont pas tous formés pour être magistrats. » Bref : « Il faut renforcer les investigations financières. »

Le message est bien reçu au Saint-Siège. En janvier 2020, le pape crée la surprise et s'invite dans la salle des bénédictions pour l'ouverture de l'année judiciaire, jusque-là un rendez-vous comme un autre où le promoteur de justice dressait le bilan de l'année écoulée. Depuis, Bergoglio y retourne chaque année et lance des appels répétés pour la « transparence absolue » des finances du Vatican, la « répression des délits financiers » et la mise en place des « bonnes pratiques au niveau international ». En

janvier 2022, devant un parterre d'évêques et de magistrats, en présence du président du Conseil Mario Draghi et de sa garde des Sceaux[3], Bergoglio reprend à son compte la phrase de Benoît XVI et déclare que « l'Église se doit d'être exemplaire en matière financière ». D'autant qu'enfin le procès de l'affaire de Londres a commencé. Ou presque.

En septembre 2021, les magistrats du Saint-Siège rentrent bronzés des vacances et trouvent face à eux une montagne de recours déposés par les avocats de la défense. La plupart seront jugés « infondés », « non recevables » ou « sans pertinence » après des mois de travail. Ce n'est que le 17 mars 2022, soit presque huit mois après le lancement du « procès du siècle », que Giuseppe Pignatone se félicitera de commencer « le vrai, le véritable procès ».

Dans la salle d'audience au décor sobre – murs blancs, plancher clair – arrive le cardinal Angelo Becciu. Il se dit soulagé de pouvoir présenter sa vérité mais « tourmenté par un profond déchirement ». « D'un côté l'exigence de vérité que requiert la justice me pousse à dire ce que je sais, de l'autre mon identité de prêtre m'incite à pardonner et non à faire l'étalage du mal commis par les autres, à être miséricordieux envers ceux qui ont fait des fautes, comme nous le rappelle souvent le pape François. »

Il raconte alors les circonstances de son arrivée à la secrétairerie d'État en 2011. L'idée de quitter Cuba ne l'enchante guère. Pour l'amadouer, Tarcisio Bertone lui a vanté les mérites d'une équipe soudée, unie et compétente. En arrivant à la secrétairerie d'État, Becciu se fond dans le décor. Il n'innove pas, ne recrute personne et fait ce que le « système » attend de lui. Becciu dit alors suivre « les pratiques de [ses] prédécesseurs ». « Un héritage. »

L'équipe est déjà constituée. Perlasca y officie depuis les années 1990. Dans un long texte qui sera lu devant la cour le 5 mai 2022, Becciu le décrit comme un homme « très calé en finance ». Il dit se reposer beaucoup sur lui. « La section administrative, c'était son petit empire, dont il se sentait le

maître. Lorsqu'à la fin il était question de transférer les compétences de ce bureau vers le secrétariat pour l'Économie, je l'ai vu presque en pleurs », conclut Angelo Becciu (qui lui-même ne devait pas être ravi de cette nouvelle).

De son côté, Fabrizio Tirabassi, l'ancien dactylo devenu comptable – et bien plus encore –, travaille à la section administrative depuis plus de vingt ans. Suspecté d'avoir joué un rôle actif dans l'opération de Londres, Tirabassi touchait des commissions sur un compte suisse. Il aurait aussi proféré des menaces de mort.

Difficile de savoir quel a été le vrai rôle de Becciu dans ce panier de crabes. Même s'il prétend avoir seulement « hérité d'un système » – le fameux État profond –, il ressort de nombreux témoignages qu'il en est devenu le pilier. Pendant une grande partie du pontificat de François, c'est Becciu que les réformateurs pointent du doigt pour dénoncer l'obstruction systématique de la curie romaine à la transparence financière. Les avocats de l'ancien substitut s'inscrivent en faux contre ces accusations. « Il n'a fait obstacle à personne », nous disent Me Fabio Viglione et Me Maria Concetta Marzo. Et de marteler qu'« il ne se serait jamais opposé au contrôle des comptes de la secrétairerie d'État […] Il est le premier exécutant des ordres du pape ».

S'il est « le premier exécutant des ordres du pape », vient naturellement la question suivante : comment se fait-il que le cardinal Becciu ait ignoré – ou feint d'ignorer – pendant si longtemps l'ambition première du pape François d'apporter la transparence aux finances ? Si le substitut est le premier exécutant des ordres du pape, pourquoi ne s'est-il pas mobilisé dès la création du secrétariat pour l'Économie pour fournir TOUS les comptes et TOUS les documents bancaires réclamés par les comptables envoyés par le Saint-Père ? Ce dernier le lui aurait-il empêché ? On a du mal à comprendre comment Bergoglio aurait pu demander à Becciu de garder ses comptes pour lui.

Becciu raconte pendant le procès que tous les six mois il présentait au cardinal secrétaire d'État et au pape les états financiers préparés par l'administration. « Je n'ai jamais entendu une observation. La présentation était exhaustive et on ne m'a jamais demandé d'informations supplémentaires ni de clarifications. Il y avait toujours une transparence maximale. Ni le Saint-Père ni le secrétaire d'État n'ont remis en cause les activités d'investissement de la secrétairerie d'État ! »

Donc selon Becciu, sur le papier aucune règle n'aurait été enfreinte ! Quant à la décision d'annuler l'audit commandé à la société PricewaterhouseCoopers, même si, d'après plusieurs sources, elle est le résultat d'une intense campagne de lobbying, elle a été actée en définitive par Mgr Pietro Parolin. Sur le papier, c'est donc lui le responsable et non Becciu qui exerçait alors la fonction de substitut. Admettons. Dans ce cas, pourquoi ce dernier n'a-t-il pas satisfait aux demandes de Libero Milone qui lui demandait de « plus amples précisions » ? Pourquoi ne lui a-t-il pas facilité la tâche en lui exposant le détail des investissements, de manière à satisfaire la volonté du Saint-Père et à apporter plus de transparence aux comptes publics ?

Si toutes les informations financières étaient remontées dès 2014 à la secrétairerie pour l'Économie, comme l'a exigé le Saint-Père, des pertes abyssales auraient pu être évitées. En cédant l'immeuble de Londres en juillet 2022 pour 186 millions de livres sterling à un fonds américain, le Vatican a encaissé une perte d'environ 140 millions d'euros ! À en croire le très sérieux *Financial Times*, c'est une prouesse car le marché de l'immobilier à Londres, et plus particulièrement dans ce quartier, s'est très bien porté pendant la période de l'acquisition de 2014 à 2018 – en dépit de la baisse provoquée par le Brexit en 2016. Le quotidien britannique cite des experts immobiliers qui n'en croient pas leurs yeux. « Cela n'a aucun sens[4] », témoigne l'un d'eux. On sait donc aujourd'hui que l'opération a

coûté une fortune à la secrétairerie d'État et qu'elle a rapporté un vrai pactole à des tierces personnes.

Deux procès ont lieu aujourd'hui simultanément. À Rome, les magistrats du Saint-Siège doivent déterminer si des infractions ont été commises – et lesquelles – par Raffaele Mincione, le financier qui a embarqué la secrétairerie d'État dans l'affaire. À Londres, les magistrats britanniques vont déterminer si la secrétairerie d'État n'a pas injustement voulu faire porter le chapeau de ses propres incompétences au financier italo-britannique qui dit avoir agi « en toute transparence » et déclare : « Personne n'a jamais été en mesure de produire des preuves attestant que ma société ou moi-même avons commis des actes répréhensibles. »

D'un côté comme de l'autre, l'objectif sera, comme l'écrit la cour d'appel civile du Royaume-Uni et du pays de Galles, de savoir « si la secrétairerie d'État a payé le prix du marché et [si elle a] obtenu un actif à sa juste valeur ». Dans ce cas, précisent les magistrats britanniques, « il n'y a pas de motif valide de plainte ». « En revanche, si elle a payé un montant supérieur au prix du marché, en l'absence d'explications convaincantes, cela constituerait une preuve de corruption. »

Les magistrats italiens vont aussi plancher sur la question des 100 millions de dollars confiés par la secrétairerie d'État à Raffaele Mincione pour ses placements financiers. Est-il normal, par exemple, que ce dernier ait utilisé 14 millions d'euros pour financer sa propre holding ? Dans ce cas, comment justifie-t-il d'avoir prélevé des commissions sur cette opération ? A-t-on idée de demander à sa banque de nous verser une commission lorsqu'elle nous accorde un crédit ?

Outre Angelo Becciu et Raffaele Mincione, le tribunal du Vatican a mis en examen le sous-chef comptable Fabrizio Tirabassi, le gestionnaire de fortune Enrico Crasso, l'intermédiaire Gianluigi Torzi (qui s'était accaparé les actions avec droit de vote de société détentrice de l'immeuble de Londres), l'experte en géopolitique Cecilia Marogna, l'ancien président de

l’AIF René Brülhart et son ex-directeur général Tommaso Di Ruzza, l’avocat Nicola Squillace et l’ancien assistant du substitut Mauro Carlino. Les dix prévenus sont poursuivis pour des faits de corruption, détournement de fonds, blanchiment de capitaux, abus de pouvoir, escroquerie, faux et subornation de témoins. Ils sont tous présumés innocents.

Ultime paradoxe, l’ancien chef de la section administrative Alberto Perlasca n’est pas poursuivi. Il a été seulement entendu comme témoin.

Frère Kafka a encore frappé.

17

Victoire à la Pyrrhus !

Quelle que soit l'issue des procès, le pape n'a pas attendu pour imposer une avalanche de nouvelles procédures.

En juin 2020, le Vatican adopte (enfin) un code d'appel d'offres très fourni. Fini les passe-droits et les copinages. Procédures transparentes, achats centralisés, principe de concurrence : l'univers normé et régulé des pays du Nord s'impose au plus petit État du monde. Avec son nouveau code, Bergoglio dit vouloir « une administration fidèle et honnête ». Toute entreprise soumise à des procédures judiciaires ou en délicatesse avec le fisc est proscrite et les conflits d'intérêts sont réprimés.

Le 19 mars 2022, Bergoglio frappe fort en dévoilant une nouvelle Constitution apostolique. Le texte appelé *Praedicate Evangelium* remplace le *Pastor Bonus* publié sous Jean-Paul II en 1988. Il a été concocté par le pape François en secret pendant des années. Visiblement le souverain pontife n'a pas fait état de ses travaux à son administration dont il semble – à juste titre – se méfier. Il est probable qu'il ait court-circuité la secrétairerie d'État qui intervient pour relire, corriger et parfois modifier les projets législatifs.

Le résultat est assez chaotique. Aucun plan de communication n'a été préparé. Les journalistes découvrent le document, placé sous embargo

jusqu'au moment de sa publication. Il est écrit seulement en italien, n'a pas été traduit. Il est truffé de fautes et d'oublis. Le pape est aussitôt taxé d'amateurisme. Il est d'autant plus critiqué que son projet annonce une rupture avec des siècles de gouvernance et réduit drastiquement le pouvoir de la secrétairerie d'État. Il supprime le poste de « cardinal-secrétaire d'État » et ouvre les postes à responsabilité aux laïcs et aux femmes. Il annonce que les chefs de dicastère seront nommés pour une durée de cinq ans non renouvelables. Fini les carrières « à la papa » et les baronnies où une poignée de cardinaux se partageaient le gâteau.

Une nouvelle « classe dirigeante » émerge, plus technique, moins politique et plus internationale. On y trouvera aussi plus de mixité. Comme une réforme peut en cacher une autre, le volet financier de cette Constitution apostolique est annoncé en deux temps. D'abord une « nouvelle politique pour les investissements du Saint-Siège et de l'État de la Cité du Vatican » voit le jour. Sont proscrits tous les « secteurs contraires à la doctrine sociale de l'Église » : les matières premières, l'industrie minière, l'alcool. Sont cités les activités pétrolières, les jeux de hasard, les armes, la pornographie, les sociétés liées à la contraception, aux manipulations génétiques, le nucléaire et plus largement toute activité spéculative et les produits financiers, actions ou obligations. Tout cela paraît évident. Le pape donne l'impression d'enfoncer des portes ouvertes, mais en réalité au cours de son pontificat, sans le savoir, il a investi dans quasiment tous les domaines cités !

Entre 2012 et 2013, l'ancienne direction de l'IOR avait placé *via* les fonds gérés par Alberto Matta dans une mine de charbon en Mongolie et une société de transport de charbon et de distribution d'alcool en Chine[1]. Avec la proposition de Becciu d'investir dans la Falcon Oil en Angola, le Vatican était sur le point de financer une entreprise pétrolière[2]. Jusqu'en 2016, l'APSA détenait des parts à hauteur de 20 millions d'euros dans deux laboratoires pharmaceutiques producteurs de la pilule du

lendemain. Enfin, le Vatican s'est trouvé titulaire d'actions et obligations de toutes sortes. Raffaele Mincione avait fait souscrire la secrétairerie d'État à des obligations de la Bank of China et de la Gazprom Bank, mais aussi à des produits financiers très exotiques comme les « Sierra One », agrégats de créances d'hôpitaux commercialisés par des sociétés de gestion, parfois infréquentables. Ainsi, le pape François fait en sorte de rendre impossibles et clairement illégales des pratiques qui se sont perpétuées pendant son pontificat.

Deuxième temps de cette réforme financière : un comité d'éthique est créé qui vient s'ajouter aux quatre organismes économiques existants[3]. Sa mission consiste à veiller au respect des nouvelles normes pour les investissements financiers. Il est composé de quatre financiers anglo-saxons, tous à la tête de *hedge fund* ou de chaires d'enseignement[4]. À l'hiver 2022, son rôle n'était toujours pas précisé. On peut se demander comment ces jeunes Anglo-Saxons bon teints vont réussir à s'imposer au Saint-Siège. Signe de l'importance qu'il accorde à ce Comité pour les investissements, Bergoglio en a confié la présidence à un proche : le cardinal américain Kevin Joseph Farrell.

Pour faciliter la mission de ce comité d'éthique, le pape François va réunir tous les fonds sous une même enseigne. Dans un *rescriptum ex audientia* publié le 22 août 2022, il concentre toutes les ressources financières, tous les *tesorini* des institutions liées au Saint-Siège, au sein de l'IOR. La gestion financière de tous ces comptes devient ainsi la compétence exclusive de la Banque du Vatican, seule institution supervisée par l'ASIF et seule institution financière du Saint-Siège reconnue internationalement.

Ce n'est qu'une fois achevée cette dernière batterie de réformes que le pape a pris son bâton de pèlerin et s'en est allé à la fin de l'été 2022 à L'Aquila dans les Abruzzes. La ville meurtrie par le tremblement de terre d'avril 2009 ressemble encore à un alignement de façades émiettées et de

palais sertis dans des structures métalliques. L’Aquila est aussi le lieu où est né et où a été enterré le premier pape démissionnaire de l’Histoire. Depuis le geste « révolutionnaire » de Benoît XVI, Célestin V est devenu un personnage important de l’histoire de l’Église et une grande source d’inspiration. Le 28 août 2022, Bergoglio rend un hommage vibrant à « celui qui n’a jamais voulu se laisser engloutir dans les logiques de pouvoir ». Sans doute est-ce l’idée qu’il aimerait que l’histoire retienne de lui et de son passage à la tête de l’Église catholique. « Il n’existe pas d’autres moyens de réaliser la volonté de Dieu qu’en assumant la force des humbles », dit-il. Dix ans après s’être engagé à combattre la « vanité du pouvoir » et le monde de l’argent, il semble animé par le sentiment du devoir accompli. Il s’est aussi créé beaucoup d’ennemis. À son successeur de poursuivre la « révolution ».

Conclusion

« Beaucoup de gens riches sont prêts à aider l'Église et elle en a bien besoin, mais il y a un problème de confiance aujourd'hui. » Voilà le cadre de la mission du prochain pape résumée par un ancien haut responsable. L'impact des « affaires » et des scandales financiers à répétition ont eu un effet dévastateur sur l'image de l'Église dans le monde entier. Depuis 2015, le montant des dons n'a cessé de baisser. Pour la seule année 2019, il a chuté de 18 %. L'organisation américaine Legatus, pour ne citer que celle-ci, a alors réclamé des explications sur l'usage des fonds versés au Vatican[1]. Pendant cette même année 2019, le Vatican n'a pu apporter qu'une contribution financière « symbolique » – de l'ordre de 20 000 euros, autant dire ridicule – pour la reconstruction de la cathédrale Notre-Dame de Paris, partie en flammes.

Quelques mois plus tard, un cabinet d'avocats américain[2] lance une *class action* contre la Conférence des évêques des États-Unis. Les hauts prélats sont accusés d'avoir induit en erreur des milliers de paroissiens en leur faisant croire que le denier de Saint-Pierre irait aux plus démunis. « Au lieu de cela, l'argent a été placé dans des fonds qui investissent dans des résidences de luxe », déplore l'avocat Marc R. Stanley. « S'ils avaient pu, ils auraient attaqué l'État du Vatican, confie une source proche du dossier, mais contre un État souverain, c'est impossible. C'est pour ça qu'ils se sont

retournés contre les évêques américains. » Voilà comment les diocèses qui ne bénéficient d'aucune aide du Vatican payent la note.

En juin 2022, le père Guerrero, préfet du secrétariat pour l'Économie, annonce un plan d'austérité et déclare que les années 2022 et 2023 seront « particulièrement difficiles ». La pandémie du Covid-19 a joué sur les recettes des musées, mais le plus alarmant est le fonds de pension dont le déficit évalué à 1 milliard d'euros se creuse de 25 millions d'euros par an. « On ne sait pas combien vont en enfer ni combien au paradis, mais quand on est fauché, ça, on le sait ! » ironise un ancien responsable.

Pendant ce temps à Rome, on fait comme si de rien n'était. Le soleil brille ce samedi de septembre sur la terrasse d'un café place Navone, où un homme m'explique que Gianluigi Torzi est « un type sympa ». Les protagonistes de l'affaire de Londres sont devenus des héros de terrasses de café. Le cardinal Becciu dégaine régulièrement des « déclarations spontanées » largement reprises dans la presse, où il se disculpe de toutes les accusations. Fin 2022, le cardinal a fait sensation en reconnaissant avoir enregistré une conversation téléphonique avec le pape pour essayer de lui faire avouer qu'il était au courant de tout. Partout, la même petite musique de fond s'est installée. Le maxi-procès de l'opération londonienne est tourné en ridicule et, à écouter les commentateurs de la rue romaine, les inculpés n'ont pas trop de soucis à se faire. Tout est vite oublié, vite pardonné ! Souvent en Italie, des affaires éclatent bruyamment avant de se dissiper. C'est d'ailleurs arrivé à Raffaele Mincione et à Alberto Matta qui avant de s'illustrer au Vatican ont fait parler d'eux dans de drôles d'affaires dont ils sont sortis indemnes. « Ce sont les mystères de l'Italie », chuchote un grand journaliste italien.

À l'étranger, cette vision versatile du grand procès du Vatican n'est pas prise avec autant de légèreté. Le monde catholique porte un regard beaucoup plus dur sur les récentes affaires. Un financier suisse, ayant officié dans les années 1980 et fréquenté Paul Marcinkus, se dit « sidéré »

en voyant les montages sophistiqués du *Vatican offshore*. « C'est encore pire que ce que je croyais ! » lance-t-il. Et de répéter qu'au moins à son époque les opérations clandestines avaient un sens. Le financement occulte du soulèvement populaire en Pologne, c'était de l'histoire avec un grand H ! « Si au moins, en 2014, au moment où le pape lançait ses réformes, si au moins un des responsables de la secrétairerie d'État censée diriger la politique étrangère du Vatican avait eu l'idée d'utiliser les fonds secrets pour financer la guerre contre Daech. Je ne sais pas, moi ! Je ne dis pas que c'est ce qu'ils auraient dû faire, mais si, au moins, ils avaient eu l'idée de financer des milices pour protéger la ville chrétienne de Qaraqosh tombée entre les mains des islamistes en juillet 2014. Alors, oui sans doute, on aurait trouvé un moyen de leur reprocher, mais cela aurait eu un sens ! »

Il est onze heures, le banquier s'excuse, il doit aller à la messe. « Il faudrait que le Vatican ne soit plus en Italie ! » lâche-t-il en soufflant avant de partir.

C'est devenu une idée fixe. Délocaliser le Vatican pour le sortir des pattes de cette mentalité « péninsulaire » serait la solution à tout. Réaliser le rêve de Garibaldi à l'envers : sortir le Vatican de l'Italie !

Sans doute le pape François dans ses pires moments de doute et de solitude y a-t-il pensé. En matière de finances, l'arbitre Bergoglio a exclu du terrain l'équipe d'Italie. sa banque est dirigée par un Français et c'est un Espagnol qui a succédé au cardinal George Pell à la tête du secrétariat pour l'Économie. Un apôtre de la transparence, le père jésuite Juan Antonio Guerrero Alves a récemment déclaré que « les finances doivent devenir une maison de verre » ! Comme on l'a vu, son comité d'éthique sur les investissements ne réunit que des Anglo-saxons et il est dirigé par le cardinal américain Kevin Joseph Farrell. L'ancien évêque de Dallas a aussi été nommé camerlingue de la Sainte Église romaine, c'est lui qui devra assurer l'intérim lors du prochain conclave. Contrairement à Benoît XVI qui avait confié cette tâche à son secrétaire d'État, le très sulfureux Tarcisio

Bertone, le pape François ne donne pas les clefs du Saint-Siège à un Italien, mais à un cardinal américain.

Pour autant, ce serait une erreur de rejouer le siège de Rome au prochain conclave. Il ne faut pas négliger le rôle des nombreux Italiens qui ont contribué ou tenté de contribuer aux réformes. Ne pas oublier les financiers, les comptables, les prélats, les lanceurs d'alerte, les journalistes, les flics, les fonctionnaires de la Banque d'Italie.

Quant aux magistrats italiens, ils ont su montrer dans l'histoire de ce pays qu'ils étaient les seuls capables à certains moments de faire reculer les mafias.

L'histoire nous dira si le scandale du Vatican aura permis de le prouver.

Remerciements

Merci à mon éditeur Alexandre Wickham pour sa confiance et ses bonnes intuitions.

Merci à mon confrère et ami Pascal de m’avoir – bien – guidé dans le maquis… de l’édition.

Merci à la direction de *Paris Match*, mon employeur, d’avoir pris en compte le temps que nécessite une telle enquête.

Merci à mon ami Piero Messina pour son aide précieuse.

Merci à Me Christophe Bigot et à ses anciennes associées pour leur soutien en toutes circonstances.

Merci à tous ceux qui ont pris le risque de raconter cette guerre, dont on comprend aisément pourquoi ils ont tous réclamé l’anonymat.

DU MÊME AUTEUR

L'Incompris, Timée Éditions, 2008

Retrouvez toute l'actualité des éditions Albin Michel
sur notre site albin-michel.fr
et suivez-nous sur les réseaux sociaux !
Instagram : editionsalbinmichel
Facebook : Éditions Albin Michel
Twitter : AlbinMichel

TABLE DES MATIÈRES

Titre

Copyright

Introduction

1. Dans la tête du nouveau pape

2. Ce que Bergoglio ne sait pas

3. Un chiffre et deux noms

4. La femme par qui le scandale arrive

5. « *D-Day* »

6. Des arnaques et un trésor

7. Presse à scandale et business du scoop

8. « *Parla più piano…* »

9. Des associations à but très lucratif

10. Le pape retourne sa veste

11. Offshore, l'Union européenne s'en mêle !

12. Le cardinal est en prison

13. L'État profond se disloque

14. Le retour de George Pell

15. Étranges coïncidences

16. L’heure des comptes

17. Victoire à la Pyrrhus !

Conclusion

Remerciements

1. Le nom officiel est : Domus Internationalis Paulus VI.

2. Frédéric Martel, *Sodoma. Enquête au cœur du Vatican*, Robert Laffont, 2019.

3. Cité dans Gerard O'Connell, *L'Élection du pape François*, Artège, 2020.

4. La citation originale est : « Il y a quelque chose de pourri dans le royaume du Danemark », in *Hamlet* de William Shakespeare.

5. Il s'agit de la commission qui nomme les membres du conseil de surintendance, lesquels sont chargés à leur tour de nommer la direction de la Banque du Vatican.

6. John Hooper, « Vatican report hidden from the cardinals electing the next pope », *The Guardian*, 10 mars 2013.

7. Avant l'ouverture de chaque conclave, tous les cardinaux, électeurs ou non, sont appelés à se réunir dans le cadre des Congrégations générales.

8. Gerard O'Connell, *L'Élection du pape François*, *op. cit.*

9. Manteau qui couvre des épaules jusqu'à la taille, porté par les ecclésiastiques.

1. Me Michele Briamonte était alors l'avocat de Paolo Cipriani, le directeur général de l'IOR.

2. La Lux Vide.

3. Salvatore Cernuzio, « Processo Vaticano, parla il revisore generale Cassinis Righini », *Vatican News*, 30 septembre 2022.

1. Loi n° 127 sur la prévention et la lutte contre le blanchiment des produits d'activités criminelles et le financement du terrorisme.

2. Propos rapportés dans *Péché originel* de Gianluigi Nuzzi, Flammarion, 2017.

3. Giorgio Ruffolo, « Il paradiso perduto », *La Repubblica*, 7 janvier 2011.

4. Il s'agit de la liste de l'International Narcotics Control Strategy (INCS) publiée chaque année. Le Vatican figure en 2012 pour la première fois dans la section « Jurisdiction of Concern », à un niveau intermédiaire avant la dernière section appelée « Jurisdiction of Primary Concern ».

5. Dans Nuzzi, *Péché originel*, *op. cit.*

6. La presse de l'époque évoque souvent son implication dans une affaire qui a donné lieu au gel de 23 millions d'euros. Sa responsabilité sera finalement écartée et l'affaire sera classée sans suite.

1. Terme typiquement italien qui désigne des intermédiaires souvent dénués de tout scrupule qui se glissent dans les affaires opaques.

2. Voir chapitre 8, « Parla più piano… ».

3. Acronyme de *Comitato Parlamentare per la Sicurezza della Repubblica* (Comité parlementaire pour la sécurité de la République).

1. La Cosea, acronyme de *Pontificia Commissione referente di studio e di indirizzo sull'Organizzazione della Struttura Economico-Amministrativa*.

2. Dont 2 676 gérés en direct par la section dite ordinaire et 1 000 par la section extraordinaire qui s'appuie sur des filiales en Italie, en France, en Suisse et au Royaume-Uni.

3. La scène hilarante est racontée par Gianluigi Nuzzi dans *Chemin de croix*, Flammarion, 2015.

4. En novembre 2014, Mgr Bronislaw Morawiec sera condamné pour d'autres faits à quatre ans de prison par le tribunal du Vatican, pour escroquerie, faux et détournements de fonds.

5. Les informations ont été révélées par le scandale dit Vatileaks 2 et détaillées par le journaliste Emiliano Fittipaldi dans *Avarizia* (Feltrinelli, 2015).

6. Mgr Valda, président de la Cosea, cité par le journaliste Nuzzi qui a créé le scandale en décrivant les appartements du Vatican.

7. Philippe Ridet, « Le pape furieux contre les 700 mètres carrés du cardinal Bertone », *Le Monde*, 21 avril 2014.

8. Raphaëlle Rérolle, « Le curé de campagne version XXIe siècle… Venu d'Afrique, il fait vivre 56 clochers », *Le Monde*, 17 avril 2022.

9. Voir chapitre 12, « Le cardinal est en prison ».

10. Les dicastères sont les grands organismes de la curie romaine, équivalents de ministères à l'échelle du Vatican.

11. La scène est racontée par Gianluigi Nuzzi dans *Chemin de Croix*, *op. cit*.

12. Parmi eux, un ancien vice-président du groupe ExxonMobil, l'ex-gouverneur de la Banque centrale de Malte et l'ancien ministre des Affaires étrangères de Singapour.

1. La Banca della Svizzera Italiana, la plus ancienne banque de Suisse italienne basée à Lugano, sera dissoute en 2017 sur ordre de l'autorité suisse de surveillance, la FINMA.

2. Confidences à l'auteur.

3. Miles Johnson et Donato Paolo Mancini, « The Vatican, a Chelsea property deal and Brexit », *Financial Times*, 17 octobre 2019.

4. Cette perte a été en effet réalisée avec l'achat de 117 983 551 actions de la banque Monte Pasqua di Sienna, soit 1,01 % en mars 2012, et revendues à perte en juin.

5. Le chiffre a été fourni par les deux anciens réviseurs des comptes, successivement Libero Milone et Alessandro Cassinis Righini.

6. Cet emprunt de 22 millions de livres sterling a été, en partie, financé par Raffaele Mincione lui-même.

7. Selon les informations publiées dans les comptes annuels des fonds Athena détenus par Raffaele Mincione.

8. On se rappelle que la secrétairerie d'État avait transféré 200 millions de dollars sur les fonds de Raffaele Mincione qui étaient destinés à financer l'opération « Falcon Oil ».

9. Précisément le 18 décembre 2017, selon le bilan annuel de Time & Life SA.

10. Lors du lancement de l'opération, l'estimation s'était basée sur un rapport de juin 2014 non signé, établi par la société CBRE, leader mondial du conseil immobilier d'entreprise. La valeur de l'immeuble y était évaluée à un montant inférieur à celui retenu pour la transaction et tenait compte de conditions qui n'étaient pas remplies.

11. Johnson et Mancini, « The Vatican, a Chelsea property deal and Brexit », art. cit.

12. Selon les déclarations de Gianluigi Torzi à la justice britannique.

13. 750 millions d'euros fin 2018, selon les indications fournies par le réviseur Cassinis Righini et confirmées par son prédécesseur Libero Milone.

14. Ces changements seront largement salués dans le rapport des experts européens de Moneyval publié en juillet 2020.

15. Opérations évoquées dans le chapitre 2, « Ce que Bergoglio ne sait pas ».

1. Nuzzi, *Chemin de croix*, *op. cit*., et Fittipaldi, *Avarizia*, *op. cit*.

2. Chaouqui : « Sempre e comunque al fianco del Santo Padre », 24 septembre 2020.

3. Cet épisode sera détaillé dans le chapitre 11, « Offshore, l'Union européenne s'en mêle ! ».

4. Encore un scoop de Gianluigi Nuzzi : « L'Altra donna dei misteri vaticani. Così Chaouqui minacciava Becciu », *La Stampa*, 20 octobre 2020.

1. La Cisalpine Overseas Bank.

2. Voir le chapitre consacré à Michele Sindona dans Yvonnick Denoël, *Les Espions du Vatican*, Nouveau Monde éditions, 2021.

3. Le juge Emilio Alessandrini a été assassiné le 29 janvier 1979.

4. Il s'appelait Vincenzo Casillo, surnommé « O' Nirone ».

5. Elle s'appelait Giovanna Matarazzo.

1. Cité dans Jonathan Kwitny, *Man of the Century. The life and times of Pope John Paul II*, Henry Holt, 1997.

2. Gianluigi Nuzzi, *Vaticano S.p.A.*, Chiarelettere, 2009 ; traduit en français sous le titre *Vatican S.A. Les archives secrètes du Vatican* (Hugo Doc, 2011).

1. Interview de Francesca Immacolata Chaouqui dans Il Secolo XIX, 12 décembre 2015.

2. Fin 2003, le groupe italien Parmalat, leader mondial de la distribution de lait pasteurisé, est contraint d'annoncer une dette colossale dissimulée depuis des années dans des paradis fiscaux. L'affaire Parmalat sera qualifiée de « plus grand scandale financier européen depuis 1945 ».

3. Andrea Tornielli, « Börsig e Salvatori si dimettono dal board dello Ior », *La Stampa*, 25 mai 2016.

1. Moneyval est le principal organe de surveillance du Conseil de l'Europe dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

2. Confidence à l'auteur d'un ancien membre de l'AIF.

3. Il s'agit de Giovanni Castaldi, chef de l'Unità di Informazione Finanziaria (UIF) de la Banque d'Italie.

4. Sandro Magister, « Vaticano e denari, il terremoto Moneyval non è finito », *L'Espresso*, juillet 2012.

5. Il s'agit de Francesco De Pasquale et de Marcello Condemi, un avocat et un professeur de droit très respectés dans leur domaine.

6. La zone SEPA couvre les 28 pays-membres de l'Union européenne, les pays membres de l'Espace économique européen, ainsi que la Suisse, Andorre, Monaco et Saint-Marin.

7. Desmond O'Grady, « "James Bond" to the rescue », *Catholic Herald*, 28 septembre 2017.

8. Bernhard Odehnal, Christian Brönnimann et Thomas Knellwolf, « Operation "Marzipanschwein" – Justiz vermutet Beamtenbestechung », *Berner Oberländer*, 4 janvier 2023.

1. Diagnostiqué psychopathe paranoïaque, James « Dimitrious » Gargasoulas a été condamné à une peine de quarante-six ans de prison ferme.

2. On peut citer Gerard Henderson du Sidney Institute, auteur de *Cardinal Pell, the Media Pile-on and Collective Guilt* (Connor Court Publishing, 2021), ou l'avocat et prêtre jésuite Frank Brenan SJ, dont les interventions sont rassemblées dans *Observations on the Pell Proceedings* (Connor Court Publishing, 2021).

3. Lors d'un premier procès, le jury n'a pas trouvé de consensus, un nouveau procès s'est donc tenu avec douze nouveaux jurés, qui a abouti à une condamnation unanime.

1. Propos tenus par Angelo Becciu lors de la quatorzième audience du procès en mai 2022.

2. Salvatore Cernuzio, « Processo Vaticano, Becciu : in Sardegna la mia è stata carità, non sono un corrotto », *Vatican News*, 17 mars 2022.

3. Le 20 septembre 1870, les troupes du général Cadorna entrent dans Rome, Pie IX s'enferme dans le Vatican et se considère prisonnier.

4. Lors d'une séance très remarquée du procès, il apparaîtra que Geneviève Ciferri était alors en lien régulier avec la lobbyiste Francesca Chaouqui, évoquée dans le chapitre 7, « Presse à scandale et business du scoop ».

5. Massimiliano Cocci, « Ecco perché il cardinale Becciu si è dimesso. Soldi dei poveri al fratello e offshore : le carte dello scandalo. E il Papa chiede pulizia », *L'Espresso*, 25 septembre 2020.

1. Interview avec Phil Pullela de l'agence Reuters, 12 juillet 2022.

2. Internet Corporation for Assigned Names & Numbers.

3. Renommé en février 2018 le dicastère pour la Communication.

4. 716 500 dollars américains ont été versés sur ordre de l'assesseur de la section administrative Paolo Borgia et 1 236 000 dollars américains sur ordre de Becciu, alors substitut de la secrétairerie d'État – le dernier virement date du 6 juin 2018, soit trois semaines avant la fin de son mandat.

5. Australian Transaction Reports and Analysis Centre est l'équivalent de Tracfin.

6. L'Independant Broad-Based Anti-Corruption Commission, plus connue sous son acronyme IBAC, est l'équivalent de l'IGPN dans l'État du Victoria.

7. La société Neustar n'a pas répondu à nos questions.

8. La police de Victoria avait aussi plusieurs témoignages concernant des faits d'attouchement datant des années 1970 dans la piscine de Ballarat en Australie. Un deuxième procès aurait pu avoir lieu, mais les magistrats ont estimé que les accusations étaient bancales.

9. Quadrant Books, 2020. Le livre n'est pas disponible sur Amazon contrairement à celui de Louise Milligan, *Cardinal* (Melbourne University Press, 2017), qui rassemble des témoignages que la justice a écartés. La présentation de son livre sur le site Amazon est la suivante : « Le cardinal George Pell a été condamné pour cinq crimes sexuels contre des enfants. » Une allégation que la justice australienne a invalidée. Aucune mention ne figure pour préciser que George Pell a été innocenté par la Cour suprême.

10. Le porte-parole de la police fédérale australienne a cité le nombre de 5 000 membres identifiés de la mafia (principalement la 'Ndrangheta) et de quatorze clans dans le seul État de Victoria.

11. Interrogée, la banque ING n'a pas répondu. La police de l'État du Victoria, l'IBAC, l'Austrac et la société Neustar ne nous ont pas répondu.

1. Nommé en février 2013 pendant la période de *sede vacant*, l'Allemand Ernst von Freyberg assure la présidence de l'IOR jusqu'en juillet 2014. Après le départ de Paolo Cipriani le 1er juillet 2013, il exerce lui-même la fonction de directeur général par intérim.

2. L'affaire est toujours en cours. Les sociétés en question ont été partiellement identifiées aujourd'hui.

3. AIFM (Alternative Investment Fund Managers) est le principal cadre règlementaire pour les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs.

4. Le vice-président Andrea Pozzi démissionnera en octobre 2013.

5. Voir chapitre 3, « Un chiffre et deux noms ».

6. Le 24 novembre 2012, Alberto Matta et Raffaele Mincione se sont vu confier 100 millions d'euros chacun. La banque a ensuite accordé 150 millions d'euros supplémentaires à Alberto Matta. Voir Ario Gervasutti et Cristiano Gatti, *Romanzo ImPopolare*, Aviani & Aviani Editori, 2019.

7. Fabio Pavesi, « Pop. Vicenza, ecco l'atto di accusa e i danni miliardari che la banca chiede a Zonin & C. », *Il Sole 24 Ore*, 6 avril 2017.

8. Gervasutti et Gatti, *Romanzo Impopolare*, *op. cit.*

9. Son nom est Malte Hartwieg.

10. Il s'agit de la société Methorios Capital Spa, qui a depuis été liquidée.

1. Discours de Gian Piero Milano, promoteur de justice du Vatican, pour l'inauguration de l'année judiciaire 2014, le 11 janvier 2014.

2. En juillet 2022, la cour d'appel de l'État du Vatican l'a condamné à huit ans et six mois de prison, assortis d'une amende de 12,5 millions d'euros. L'ancien président de l'IOR a déposé un recours en cassation.

3. Marta Cartabia.

4. George Hammond, « Vatican suffers £100 million-plus loss on Knightsbridge office sale », *Financial Times*, 1er juillet 2022.

1. Voir chapitre 2, « Ce que Bergoglio ne sait pas ».

2. Voir chapitre 6, « Des arnaques et un trésor ».

3. Il s'agit du Conseil pour l'économie (l'ancien Conseil des quinze) présidé par le cardinal Reinhard Marx, du secrétariat pour l'Économie dont le préfet est le père Juan Antonio Guerrero Alves, de l'Administration du patrimoine du siège apostolique (APSA) présidée par Mgr Nunzio Galantino et du Bureau des affaires réservées dont le préfet est le cardinal américain Kevin Joseph Farrell.

4. Le Britannique Jean-Pierre Casey, l'Allemand Giovanni Christian Michael Gay, le Norvégien David Harris et l'Américain Joseph J. Zona.

1. Le groupe Legatus qui réunit 5 000 chefs d'entreprises américains a été créé par Tom Monaghan, le fondateur de la chaîne Domino's Pizza.

2. Stanley Law Group, basé à Dallas.

This file was downloaded from Z-Library project

zlibrary

Your gateway to knowledge and culture. Accessible for everyone.

www

z-library.sk z-lib.gs z-lib.fm go-to-library.sk

Official Telegram channel

Z-Access

W

https://wikipedia.org/wiki/Z-Library